

Rapport annuel 2003



CDC IXIS
Capital Markets

Chiffres clés

Résultats consolidés

En millions d'euros	2003	2002	2001
Produit net bancaire	633	500	416
Résultat brut d'exploitation	233	136	83
Résultat courant avant impôt	162	136	93
Résultat net consolidé	112	96	84
ROE	16 %	16 %	15 %

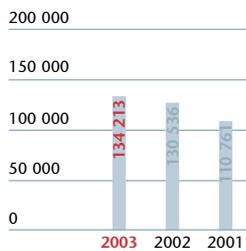
Fonds propres consolidés

En millions d'euros	31/12/03	31/12/02	31/12/01
Capitaux propres consolidés ⁽¹⁾	747	635	567
Fonds propres réglementaires	1 377	1 238	1 049

⁽¹⁾ Part du groupe et hors FRBG.

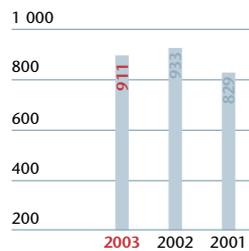
Total de bilan consolidé au 31/12

En millions d'euros



Effectifs consolidés au 31/12

En unités

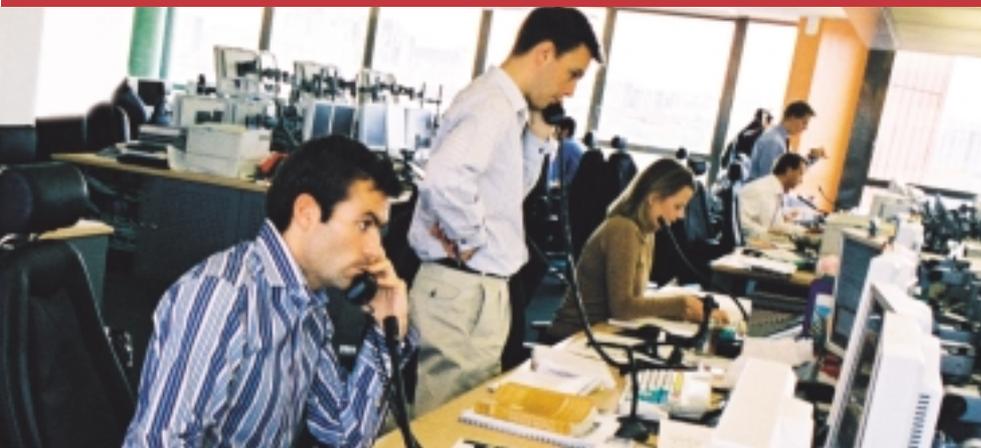


Notations long terme

Agences de notation	31/12/2003
Standard & Poor's	AAA (Dettes garanties par CDC IXIS elle-même garantie par la CDC)
	AA (Dettes garanties par CDC IXIS non garantie par la CDC)
Moody's	Aaa (Dettes garanties par CDC IXIS elle-même garantie par la CDC) ⁽¹⁾
Fitch	AAA (Dettes garanties par CDC IXIS elle-même garantie par la CDC)

⁽¹⁾ Les dettes garanties par CDC IXIS non garantie par la CDC sont en cours de notation par l'agence Moody's.





CDC IXIS

Capital Markets

Profil

Établissement de crédit agréé en tant que société financière, CDC IXIS Capital Markets est un opérateur de référence sur les marchés de capitaux français et européens.

CDC IXIS Capital Markets et sa filiale CDC IXIS Securities (société de Bourse) proposent à leurs clients une large gamme de prestations incluant l'intermédiation, le montage et l'ingénierie, ainsi que la recherche.

Pour accompagner sa clientèle sur les marchés mondiaux et élargir la gamme de ses produits, CDC IXIS Capital Markets dispose, outre ses implantations à Paris, de succursales à Francfort, Londres et Tokyo et d'un relais à New York au travers de la société CDC IXIS Capital Markets North America, filiale de CDC IXIS.

CDC IXIS Capital Markets, qui bénéficie à la fois des meilleures notations et d'une taille humaine, est en mesure d'offrir à ses clients sécurité et réactivité.

Sommaire

- 1 Profil
- 2 Actionnariat
- 3 Message du Président du Conseil de surveillance
- 5 Message du Président du Directoire
- 6 Organigramme opérationnel
- 8 Gouvernement d'entreprise
- 22 Le contexte économique et financier

Rapport de gestion

- 26 L'activité en 2003
- 34 Structure financière et ratios réglementaires
- 36 La gestion des risques
- 43 Le contrôle interne et la déontologie
- 45 Les ressources
- 47 Les perspectives pour 2004
- 48 Éléments juridiques (extraits)

Comptes consolidés

- 60 Bilan consolidé
- 61 Compte de résultat consolidé
- 62 Hors-bilan consolidé
- 63 Notes annexes aux comptes consolidés
- 85 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

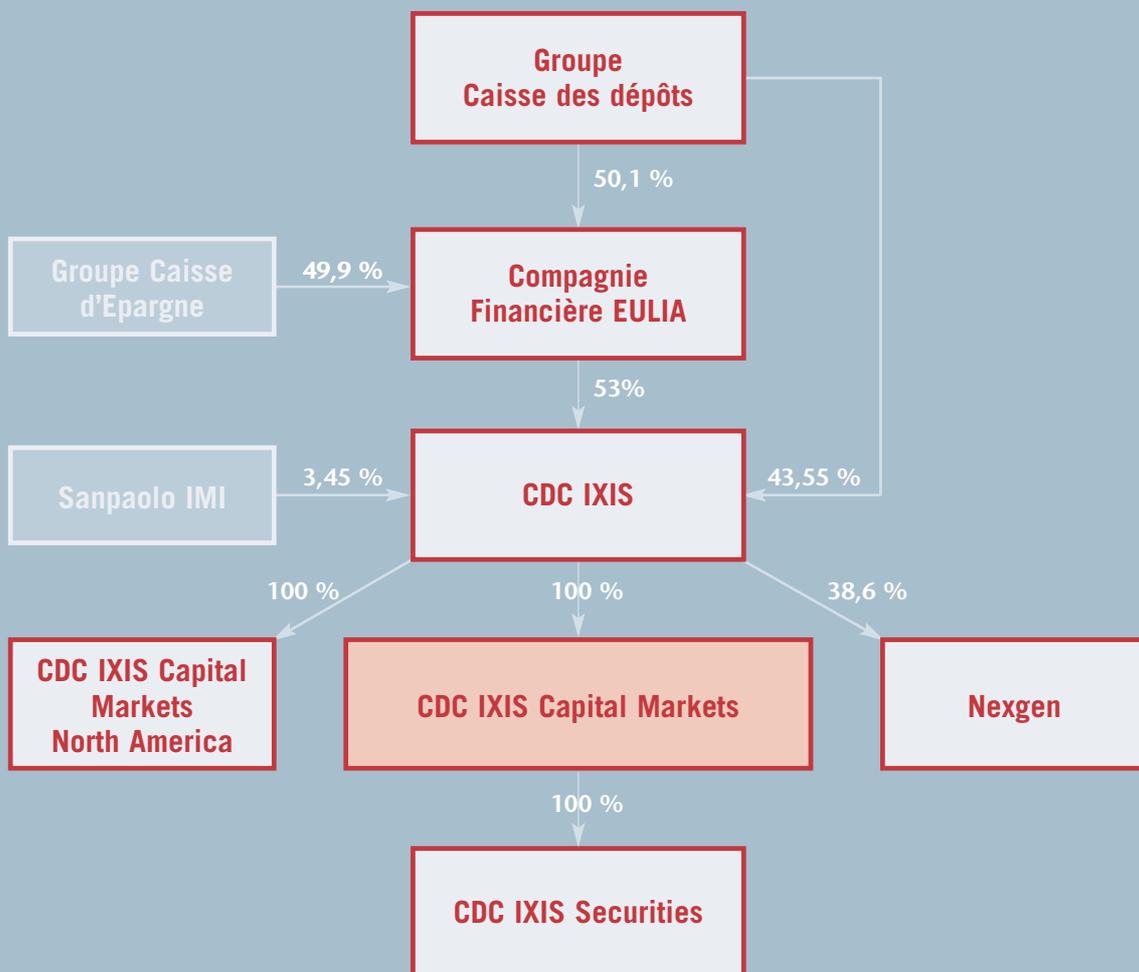
Comptes sociaux (extraits)

- 86 Bilan social
- 87 Compte de résultat social
- 88 Hors-bilan social
- 89 Notes annexes aux comptes sociaux (extraits)
- 95 Tableau des résultats des 5 derniers exercices
- 96 Informations complémentaires
- 100 Tableau de concordance AMF

Actionnariat

Au 31 décembre 2003, CDC IXIS Capital Markets était une filiale à 100 % de CDC IXIS, elle-même détenue par la Compagnie Financière EULIA (53 %), la Caisse des dépôts et consignations (43,55 %) et la banque Sanpaolo IMI (3,45 %).

La Compagnie Financière EULIA est le holding commun au Groupe Caisse des dépôts (50,1 %) et au Groupe Caisse d'Épargne (49,9 %), créé le 31 décembre 2001 dans le cadre de l'alliance entre les deux Groupes.



Dans un communiqué de presse daté du 2 octobre 2003, la Caisse des dépôts et consignations et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance (CNCEP) ont annoncé qu'elles avaient signé le 1^{er} octobre 2003 un accord sur la refondation de leur partenariat. Les deux groupes consolident durablement leur partenariat en rééquilibrant leur rôle respectif dans le cadre de la création d'une banque universelle, qui doit naître de l'intégration d'EULIA et de CDC IXIS au sein du Groupe Caisse d'Épargne.

Avec 35 % du capital de la nouvelle banque, la Caisse des dépôts et consignations consolidera son rôle d'investisseur.

En vue de l'élaboration des accords définitifs, qui devraient intervenir vers la fin du premier semestre de 2004, le projet et ses évolutions seront présentés aux instances internes des entreprises concernées ainsi qu'aux autorités de contrôle.

Message du Président du Conseil de surveillance

L'année 2003, comparable sur le plan conjoncturel à l'exercice précédent, a été remarquable pour CDC IXIS Capital Markets tant pour la qualité que pour le niveau des performances réalisées par ses équipes.

Le résultat 2003, en progression de 16,5 % par rapport à celui de 2002, lui permet d'enregistrer la meilleure année depuis sa création, à l'instar de sa maison mère CDC IXIS.

En octobre dernier, le Groupe Caisse des dépôts et le Groupe Caisse d'Épargne posaient les fondations d'une nouvelle grande banque universelle en signant un protocole d'intention sur la refondation de leur partenariat qui devrait s'achever à la fin du premier semestre 2004. Le nouvel ensemble constituera l'un des principaux groupes bancaires français, riche de 55 000 collaborateurs, de 17 milliards d'euros de fonds propres, et d'une présence internationale significative.

Ce rapprochement constitue pour CDC IXIS Capital Markets une véritable opportunité de développement et de croissance au sein d'un groupe qui bénéficie d'une excellente notation.

Le Conseil de surveillance, relayé dans ses travaux par le Comité des comptes et du contrôle interne, s'est notamment assuré au cours de ses six réunions, du maintien de la qualité du dispositif de gestion des risques, de l'efficacité des dispositifs de contrôle et de la bonne maîtrise des coûts, mis en place dans l'entreprise.

Forte de cette performance, CDC IXIS Capital Markets saura poursuivre en 2004 son expansion de façon sécurisée dans un contexte général de mutation ambitieux.



Pierre Servant

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

“2003 : une année remarquable
pour CDC IXIS Capital Markets”

“ CDC IXIS Capital Markets en 2003...



...confirme sa croissance vertueuse ”

Message du Président du Directoire



Dans un contexte de marchés bien orientés sur les taux, les très bons résultats de CDC IXIS Capital Markets témoignent une nouvelle fois de sa capacité à s'adapter à la conjoncture économique et financière. Avec un résultat net consolidé de 112 M€ et un ROE de 16 %, le Groupe a non seulement dépassé ses objectifs mais aussi confirmé la croissance vertueuse dans laquelle il s'est engagé, réalisant sa meilleure performance à ce jour.

À l'instar de l'exercice 2002, le résultat de l'année 2003 a été atteint grâce à une résistance soutenue des métiers actions et une excellente performance sur les marchés de taux. Il traduit également le développement de l'activité à l'international au travers des trois succursales de Francfort, Londres et Tokyo et a été obtenu en maintenant une politique de risque extrêmement sélective.

Le regroupement, au cours du second semestre 2003, de l'ensemble des équipes de CDC IXIS Capital Markets et de sa filiale CDC IXIS Securities sur le nouveau site parisien d'Austerlitz, effectué dans les meilleures conditions opérationnelles et dans un délai très court, a été une belle réussite pour l'ensemble des fonctions supports. Il s'est accompagné d'une réorganisation des activités afin de clarifier les lignes de métiers et les adapter au mieux aux évolutions du marché.

L'un de nos enjeux majeurs en 2004 sera de mener à bien le projet de rapprochement avec la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance (CNCEP), initié d'un commun accord par le Groupe Caisse des dépôts et consignations et le Groupe Caisse d'Épargne. Cette étape constitue une échéance importante pour le développement des activités de CDC IXIS Capital Markets.

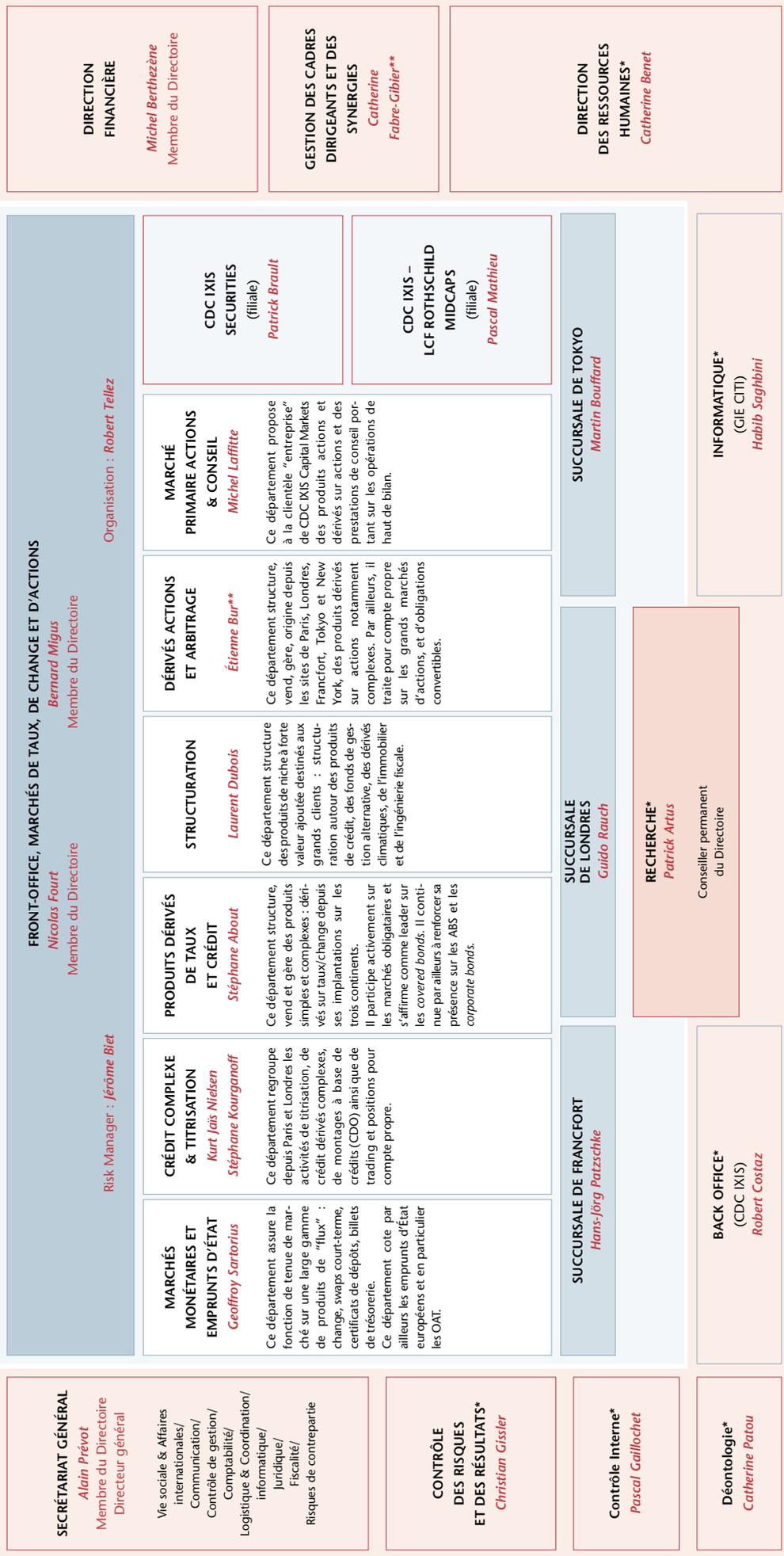
Cette évolution permettra ainsi à CDC IXIS Capital Markets d'intégrer ses métiers au sein d'un des principaux groupes bancaires français tout en poursuivant son modèle de développement en tant que multispécialiste sur une sélection de métiers à forte valeur ajoutée.

Anthony Orsatelli

PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Organigramme opérationnel

Président du Directoire - Anthony Orsatelli



* Services directement rattachés au Président du Directoire.
** Membres du Comité exécutif.

Gouvernement d'entreprise

(composition au 31 décembre 2003)*

Conseil de surveillance et Comités spécialisés	Conseil de surveillance	Comité des comptes et du contrôle interne	Comité des rémunérations
Pierre Servant , Membre du Directoire de la CNCEP Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998	Président	-	Membre
Antoine Lissowski , Membre du Directoire de la CNP Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998	Vice-Président	Président	-
CDC IXIS Date de 1 ^{ère} nomination : le 21 juin 2000 Représentant permanent (depuis le 17 février 2003) : Francis Mayer, Directeur Général de la CDC	Membre	-	Membre
CNCEP Date de 1 ^{ère} nomination : le 13 octobre 1999 Représentant permanent (depuis le 13 octobre 2003) : Bruno Mettling, Membre du Directoire de la CNCEP	Membre	-	-
BCEEL Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998 Représentant permanent (depuis le 3 novembre 1998) : Raymond Kirsch, Président de la BCEEL La BCEEL est représentée par Jean-Claude FINCK depuis le 16 février 2004	Membre	-	Président
Jean-Jacques Bonnaud , Président de GALAXY FUND Date de 1 ^{ère} nomination : le 17 octobre 2003	Membre	-	-
Jean-Pierre Menanteau , Directeur Économie et Finances du groupe SNCF Date de 1 ^{ère} nomination : le 17 octobre 2003	Membre	Membre	-
Nicolas Merindol , Membre du Directoire de la CNCEP Date de 1 ^{ère} nomination : le 20 mars 2002	Membre	Membre	Membre
Laurent Vieillevigne , Membre du Directoire de CDC IXIS Date de 1 ^{ère} nomination : le 17 octobre 2003	Membre	-	-

Le renouvellement des membres du Conseil de surveillance interviendra lors de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Directoire

Anthony Orsatelli Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998	Président
Alain Prévot , Secrétaire général Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998	Directeur Général
Nicolas Fourt Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998	Membre
Bernard Migus Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998	Membre
Depuis janvier 2004 Michel Berthezène Date de 1 ^{ère} nomination : le 14 janvier 2004	Membre

Le prochain renouvellement des membres du Directoire interviendra le 14 janvier 2008.

* Partie intégrante du Rapport du Président du Conseil de surveillance de l'article L.225-68 dernier alinéa du Code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et des Comités spécialisés ⁽¹⁾

Mission générale du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance veille au bon fonctionnement de la société et des entités qui lui sont rattachées. À ce titre, il exerce un contrôle sur la gestion du Directoire ainsi que sur les comptes établis par ce dernier.

Pour exercer ses missions, le Conseil de surveillance peut décider la création en son sein de Comités spécialisés, dont il fixe la composition et les attributions, et qui exercent leur activité sous sa responsabilité. À ce titre, il a dès l'origine créé un Comité des comptes et du contrôle interne et un Comité des rémunérations.

Chaque année, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée générale ordinaire un rapport contenant ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice écoulé. Il rend compte également dans un rapport à l'Assemblée générale des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société (cf. *infra*). Enfin, il autorise les conventions dites réglementées et établit la liste des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Composition et organisation du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance de CDC IXIS Capital Markets comprend neuf membres⁽²⁾, tous propriétaires d'au moins une action émise par la société.

Filiale à 100 % de CDC IXIS, le Conseil de surveillance de CDC IXIS Capital Markets comprend parmi ses membres deux administrateurs indépendants.

La définition de l'administrateur indépendant retenue par CDC IXIS Capital Markets est celle préconisée dans

le rapport Bouton du 23 septembre 2002, à savoir : toute personne qui n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

Activité et travaux du Conseil de surveillance en 2003

Le Conseil de surveillance de CDC IXIS Capital Markets s'est réuni à six reprises en 2003. Les représentants du personnel ont été conviés à chacune des réunions. Le taux moyen de présence des membres a été de 76 %.

Le service de la Vie Sociale assure l'organisation des Conseils et des Comités spécialisés (convocations 15 jours avant ; préparation des dossiers de séances ; détermination de l'ordre du jour ; feuille de présence...). Chaque réunion du Conseil de surveillance a donné lieu à l'établissement d'un procès-verbal.

En s'appuyant, le cas échéant, sur les travaux menés par les Comités spécialisés (cf. *infra*), le Conseil de surveillance s'est principalement attaché à vérifier :

- la pertinence des choix stratégiques et des décisions d'investissement du Directoire ; le Conseil a ainsi été tenu régulièrement informé des développements de nouvelles activités et des créations de structures ;
- l'absence de déformation du profil de risques de la société ainsi que l'efficacité des dispositifs de contrôle ;
- l'évolution des résultats au regard des objectifs définis en début d'année ;
- la qualité de l'information financière diffusée par la société, principalement dans le cadre des comptes annuels et semestriels.

⁽¹⁾ Partie intégrante du Rapport du Président du Conseil de surveillance de l'article L.225-68 dernier alinéa du Code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

⁽²⁾ Cf. pages 48 à 55 la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun des membres du Conseil de surveillance.



Le Conseil de surveillance a de plus examiné de manière spécifique les points suivants :

- suivi du business plan (2002-2005) ;
- projet de fusion absorption de CDC IXIS Capital Markets par CDC IXIS ;
- projet IAS ;
- renouvellement de la composition du Conseil de surveillance et des Comités spécialisés ;
- mise à jour des statuts de la société ;
- transfert du siège social dans le même département ;
- rémunération des membres du Directoire.

Enfin, dans le cadre des ses attributions spéciales énumérées par la loi, le Conseil de surveillance a autorisé :

- **Au cours de sa séance du 26 mai 2003 la signature :**
 - d'une convention réglementée dénommée "Lettre de renonciation" de CDC IXIS Capital Markets par laquelle CDC IXIS Capital Markets prend l'engagement de ne pas initier d'opération de bilan dont l'échéance interviendrait postérieurement au 23 janvier 2017 avec le bénéfice indirect du Cautionnement de la Caisse des dépôts et consignations ;
 - d'une convention réglementée dénommée "Lettre d'engagement" entre CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets. Cette "Lettre d'engagement" a pour objet de déterminer les conditions de mise en œuvre (domaine, forme, durée, rémunération...) des deux Cautionnements solidaires ci-après mentionnés ;
 - d'une convention réglementée dénommée "Cautionnement solidaire" entre CDC IXIS et

CDC IXIS Capital Markets (en version française et anglaise). Cette convention, conclue pour la période comprise entre le 1^{er} novembre 2003 et le 23 janvier 2004 (inclus), a pour objet de permettre aux contreparties de CDC IXIS Capital Markets de bénéficier de la garantie de CDC IXIS pour les opérations de bilan dont l'échéance est antérieure au 23 janvier 2017 (inclus) et les opérations de hors-bilan quelle que soit leur échéance ;

- d'une convention réglementée dénommée "Cautionnement solidaire" entre CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets (en version française et anglaise). Cette convention, conclue pour la période comprise entre le 24 janvier 2004 (inclus) et au plus tard le 23 janvier 2007 (inclus), a pour objet de permettre aux contreparties de CDC IXIS Capital Markets de bénéficier de la garantie de CDC IXIS pour les opérations de bilan et les opérations de hors-bilan dont l'échéance est antérieure au 23 janvier 2017 (inclus).

- **Au cours de sa séance du 19 décembre 2003 la signature :**

- d'une convention réglementée dénommée "Convention d'Equity swap" entre CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets. Cette convention, d'une durée maximale d'un an, s'inscrit dans le cadre du plan de restructuration financière d'Alstom ;
- d'une convention réglementée dénommée "Lettre d'engagement" entre CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets. Cette Lettre d'engagement a pour objet de déterminer les conditions de mise en œuvre du Cautionnement solidaire (domaine, forme, durée, rémunération...) ci-après mentionné ;
- d'une convention réglementée dénommée "Cautionnement solidaire" entre CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets (en version française et anglaise). Cette convention, conclue pour une durée indéterminée, a pour objet de permettre aux contreparties de CDC IXIS Capital Markets de bénéficier de la garantie de CDC IXIS pour les opérations conclues à compter du 24 janvier 2004 et dont l'échéance est postérieure au 23 janvier 2017 ;
- d'une convention réglementée dénommée "Convention de sous location" entre CDC IXIS Capital Markets et CDC IXIS Securities. Cette convention, conclue pour une durée de neuf ans, a pour objet de louer à CDC IXIS Securities une partie des locaux actuellement loués par CDC IXIS Capital Markets.

Des jetons de présence ont été versés aux membres du Conseil de surveillance proportionnellement à leur présence au conseil et au sein des deux Comités spécialisés⁽³⁾. Toutefois, en application d'une règle interne, les membres du Conseil de surveillance relevant du Groupe Caisse des dépôts ne perçoivent pas de jetons de présence au titre du mandat exercé au sein de CDC IXIS Capital Markets.

Activité des Comités spécialisés en 2003

Dans le cadre de ses missions, le Conseil de surveillance s'appuie sur les travaux de deux Comités spécialisés, mis en place en 1998 : d'une part, le Comité des comptes et du contrôle interne, d'autre part, le Comité des rémunérations.

Le Comité des comptes et du contrôle interne

Le Comité des comptes et du contrôle interne comprend trois membres. Il est présidé par le Vice-Président du Conseil de surveillance et se réunit en présence des Commissaires aux comptes. Chacune de ses réunions fait l'objet d'un compte rendu détaillé qui est présenté et commenté lors du Conseil de surveillance qui se réunit dans les quinze jours suivants ; ce délai permettant au Comité de disposer du temps nécessaire à la synthèse de ses travaux.

Le Comité des comptes et du contrôle interne est chargé d'évaluer l'information financière dans le cadre des arrêtés de comptes et de surveiller l'application des textes relatifs au contrôle interne. Il est ainsi investi de plusieurs missions :

- examiner les comptes semestriels et annuels avant qu'ils ne soient présentés au Conseil de surveillance, en s'assurant notamment de la pertinence et de la permanence des options comptables retenues et en recueillant l'avis des Commissaires aux comptes ;
- veiller au bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne et à la bonne application des textes réglementaires correspondants ;
- émettre un avis sur la désignation des Commissaires aux comptes et leur programme de travail ;
- suivre l'évolution de l'exposition aux différents risques (marché, contrepartie...) et des dispositifs de suivi différents.

(3) Cf. pages 48 à 55.

Le Comité des comptes et du contrôle interne s'est réuni quatre fois en 2003. Le taux moyen de présence de ses membres a été de 91 %. Il a notamment examiné :

- **les comptes annuels 2002 et les comptes semestriels 2003 :**
 - les rapports au Conseil de surveillance sur la surveillance des risques et du contrôle interne, ainsi que le rapport à l'AMF (anciennement CMF) sur le contrôle des services d'investissement ;
- **les travaux menés au cours de l'exercice :**
 - les projets Bâle II et IAS (contrôle des risques, déontologie, comptabilité) ;
 - le programme d'action en vue de la réduction des coûts (contrôle de gestion).

Le Comité des rémunérations

Le Comité des rémunérations comprend quatre membres. Présidé par une personnalité indépendante externe au Groupe, il a pour mission de rendre un avis sur la rémunération des membres du Directoire. Ce Comité s'est réuni une fois en 2003, en présence de tous ses membres.



Opinion du Conseil de surveillance sur l'exercice 2003

Le Conseil de surveillance n'a pas d'observation à formuler tant sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2003, que sur le rapport de gestion présenté par le Directoire. Il demande en conséquence aux actionnaires d'approuver les comptes de l'exercice ainsi que les projets de résolutions présentés par le Directoire.

Le Conseil de surveillance tient à remercier l'ensemble des équipes pour le travail accompli au cours de l'année écoulée et la qualité de l'information qui lui a été communiquée.

Les procédures de contrôle interne mises en place par la société ⁽⁴⁾

Objectifs généraux des procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne mises en place par CDC IXIS Capital Markets pour ses activités, visent à assurer au plan opérationnel :

- le correct traitement des opérations et la conformité des activités et des comportements aux diverses réglementations et normes professionnelles internes ou externes, qui leur sont applicables ;
- le développement sécurisé des nouveaux produits/montages/activités ;
- l'évaluation et la maîtrise des risques associés aux processus mis en œuvre ;
- la sécurité des systèmes d'information ;
- la capacité à produire des informations financières, comptables et de gestion fiables et pertinentes.

D'un point de vue plus global, il s'agit de donner aux actionnaires et aux investisseurs, l'assurance raisonnable que par la mise en œuvre de processus de management des risques, de contrôle et de compliance sécurisés et optimisés, CDC IXIS Capital Markets s'est dotée d'un dispositif de contrôle interne en mesure d'accompagner efficacement les objectifs de performance économique et financière fixés dans le cadre de la stratégie retenue, en accord avec les actionnaires.

Références appliquées

Les références réglementaires et normatives auxquelles se conforme le dispositif de contrôle interne de CDC IXIS Capital Markets et sa filiale CDC IXIS Securities, sont constituées de :

• Références externes (légales ou professionnelles)

- En tant qu'établissement de crédit agréé comme société financière : les dispositions du code monétaire et financier (regroupant pour l'essentiel les dispositions de la loi bancaire du 24 janvier 1984 et de la loi de modernisation des activités financières du 2 juillet 1996) et plus particulièrement, s'agissant du contrôle interne, le référentiel bancaire spécifique résultant du règlement du CRBF

n° 2001-01, qui a modifié le règlement antérieur n° 97-02.

- En tant que prestataire de services d'investissement : les dispositions dictées par l'Autorité des marchés financiers/AMF, en particulier les règles de bonne conduite dans les interventions sur les marchés et les relations avec les clients.
- Des codes de bonne conduite publiés par des associations professionnelles, chaque fois que le régulateur recommande ou impose leur application (par exemple, le Code de déontologie des analystes financiers).
- La réglementation relative à la lutte anti-blanchiment, sous le contrôle de la Commission Bancaire.
- S'agissant des succursales étrangères : les réglementations édictées par les régulateurs des places d'implantation (Financial Services Authority au Royaume-Uni, Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht/ BAFIN en Allemagne, Financial Supervisory Authority au Japon), lorsque les activités exercées localement sont assujetties à ces règles.

• Références internes

Plusieurs corps de règles structurent l'organisation du système de contrôle interne de CDC IXIS Capital Markets :

- les "principes généraux de contrôle interne" définis par CDC IXIS pour toutes les entités du groupe. Compte tenu de la nature et de la complexité croissante des activités exercées, ces principes sont prioritairement orientés vers la surveillance et la maîtrise de risques, sur la base de modèles d'évaluation ou de cartographies des risques ;
- le "Manuel de déontologie", qui regroupe l'ensemble des règles de déontologie personnelle et professionnelle applicables aux personnels CDC IXIS Capital Markets (règles de bonne conduite, prévention des conflits d'intérêts, régime de transparence des opérations sur titres à titre personnel...);
- la "Charte comptable" CDC IXIS Capital Markets, qui définit les responsabilités, rôles et champs d'action des différents acteurs de la fonction comptable, et

(4) Partie intégrante du Rapport du Président du Conseil de Surveillance de l'article L.225-68 dernier alinéa du Code de Commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

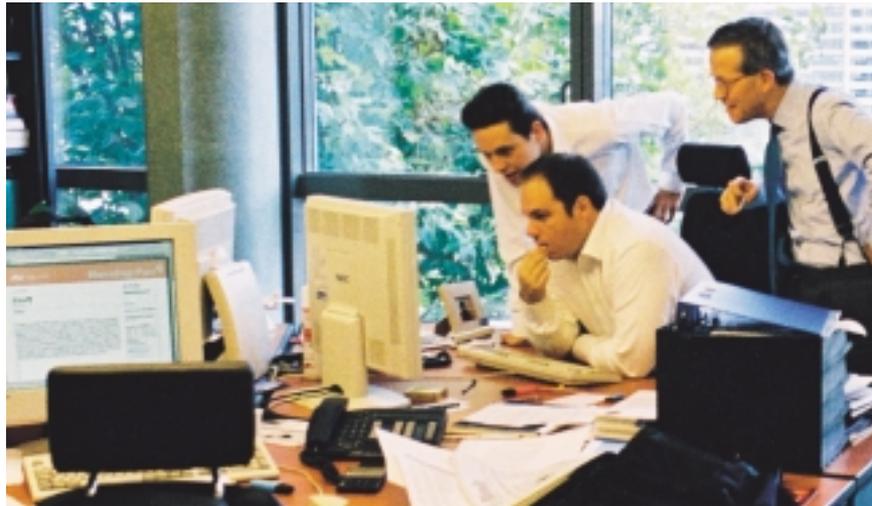
décrit la chaîne des contrôles mis en œuvre pour assurer l'exhaustivité et l'exactitude des informations produites, et de la piste d'audit ;

■ la "Charte de l'audit interne du Groupe CDC", qui précise les objectifs, l'organisation, les modalités de réalisation des missions, ainsi que les droits et devoirs des auditeurs et audités.

Principes d'organisation mis en œuvre

Différents principes constituent le socle du dispositif de contrôle interne :

- Responsabilisation des responsables opérationnels, auxquels il revient, pour favoriser l'appropriation des règles, de mettre en place les procédures et les modalités de contrôle assurant l'exercice sécurisé de leurs activités.
- Décentralisation des modes de fonctionnement au niveau des filières métier, dotées chacune de limites de risque spécifiques et d'obligations de reporting.
- Application générale du principe de séparation de fonctions :
 - Séparation stricte (y compris physique) entre les équipes qui engagent financièrement (les front offices), et les équipes effectuant le traitement administratif des opérations (back office).
 - Présence de juristes détachés dans les activités de front office pour sécuriser l'établissement de la documentation contractuelle au plus proche des équipes opérationnelles, avec maintien du lien hiérarchique avec le service Juridique.
 - Respect de la règle de "double regard" (deux intervenants) dans les process opérationnels (suivi des échéanciers sur produits complexes, saisie/validation des paiements, envoi de valorisations à la clientèle...).
 - Mise en place de "Murailles de Chine" pour prévenir la circulation d'informations confidentielles entre services, activités ou entités, et prévenir les conflits potentiels d'intérêt.
- Existence de trois niveaux de contrôle à CDC IXIS Capital Markets :
 - Contrôles permanents de premier niveau par les



responsables hiérarchiques, complétés par des fonctions de surveillance/contrôle indépendantes de ces hiérarchies, mais intégrées au sein des activités opérationnelles pour assurer un suivi au plus près des équipes. Par exemple :

- au sein des salles des marchés, présence de risk-managers indépendants des responsables de desk, chargés du suivi du respect des limites individuelles des opérateurs, ainsi que de la production/validation des P/L ;
- au sein du back office de production, existence de cellules comptables assurant la dissociation entre les traitements/dénouements des opérations et les validations/rapprochements au plan comptable.
- Contrôles réguliers de second niveau, extérieurs aux services initiateurs des opérations : départements Juridique et Fiscal, Comptabilité, responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information, Contrôle des risques et des résultats, services de la Déontologie et du Contrôle des Services d'Investissement... Le Contrôle des risques/résultats s'appuie, pour les implantations à l'étranger, sur des correspondants locaux rattachés soit en hiérarchique soit par le biais d'un lien fonctionnel fort.
- Contrôles périodiques de troisième niveau, indépendants de tous les autres, et assurés par le service de l'Audit interne.
- Rattachement au Président du Directoire, des responsables du Contrôle des risques/résultats, de la Déontologie et de l'Audit interne, garantissant leur indépendance dans l'exercice de leurs missions.

- Des liens forts existent, par ailleurs, entre ces fonctions et les directions respectives (Risques, Inspection Générale) de CDC IXIS.

Principaux acteurs et modes de fonctionnement du contrôle interne

Pour maîtriser l'ensemble des risques (quelle qu'en soit la nature) liés aux activités exercées, le dispositif de contrôle interne de CDC IXIS Capital Markets fait appel à un maillage :

- d'acteurs (intervenant soit en direct, soit au travers de comités internes),
- de procédures (validation, autorisation, traitement, contrôle),
- d'outils de mesure et de surveillance,
- de reportings tant opérationnels que destinés au management.

Ce maillage s'exerce à différents niveaux :

- **Le lancement d'activités/produits innovants :**
 - Un Comité des Transactions, auquel participent notamment les responsables de la Direction des Marchés, le Contrôle des risques, le Juridique et la Compliance, délivre un accord :
 - hiérarchique sur les transactions importantes ou particulièrement risquées,
 - de principe sur les transactions innovantes (sous réserve de l'intervention du Comité Nouveaux Produits).
 - Le Comité Nouveaux Produits/Nouvelles Activités (le cas échéant précédés de pré-comités techniques) associe toutes les fonctions support concernées, y compris les risques et la Compliance, et assure une analyse collégiale, transversale et concertée pour les besoins de l'accord de lancement.
 - La procédure "visas techniques" associant notamment les fonctions Juridique, Compliance et Back office sécurise plus particulièrement le contenu de la documentation contractuelle et sa mise en œuvre opérationnelle (capacité des systèmes d'information à traiter correctement le produit).

- **La négociation sur les marchés financiers :**

Les opérateurs exerçant des fonctions de négociation ainsi que les analystes-crédit sont dotés de cartes professionnelles.

Des procédures encadrent :

- l'entrée en relation avec le client (Comité de Référence),
- le choix des intermédiaires (Comité Courtiers),
- la prise de risque de crédit (Comité de Crédit CDC IXIS Capital Markets/CDC IXIS et mise en place de limites par contrepartie),
- la prise de risque de marché (mise en place pour chaque opérateur de limites comportementales déclinées par activité et formalisées dans des "feuilles de route" individuelles),

- **La signature des confirmations des transactions et, plus largement, de la documentation juridique et contractuelle liée aux négociations :**

CDC IXIS Capital Markets applique des règles de signature fondées sur une stricte séparation front/back office, déclinées par ligne de métier et par type d'engagement juridique, avec intervention de différents niveaux de visas hiérarchiques.

- **L'enregistrement des opérations :**

Les systèmes d'enregistrement des opérations véhiculent l'information sur l'intention de gestion sous-jacente aux transactions suivant un process front-back-comptabilité, ce qui permet d'assurer l'exhaustivité et l'intégrité de la piste d'audit.

- **La mesure/surveillance des risques :**

- Risques de marché
 - Le Risk management exerce au quotidien un contrôle vérifiant le respect des feuilles de route (marchés, produits et classes de risques autorisés, stop-loss, ...).
 - En complément des limites comportementales, des limites en VaR sont définies pour les portefeuilles. Le Contrôle des risques effectue au quotidien le suivi du respect de ces limites en VaR, au moyen de l'outil Scenarisk. Ces mesures sont complétées par des tests de stress fondés sur des scénarios de crise.
- Risques de contrepartie
 - Les limites d'engagement font l'objet d'une surveillance quotidienne par le service de suivi du

risque de contrepartie, rattaché au Secrétariat Général de CDC IXIS Capital Markets et à la Direction des Risques de CDC IXIS.

- L'applicatif AMeRisC calcule au quotidien une VaR de type Monte-Carlo pour évaluer les pertes potentielles liées au risque de contrepartie.

■ Risques opérationnels

- Une cartographie des risques opérationnels a été établie sur l'ensemble du périmètre CDC IXIS Capital Markets. Sous la supervision du Comité de pilotage des Risques opérationnels, des indicateurs de risque sont en cours de développement.
- Dans le cadre des exigences de Bâle II, un nouvel outil de recensement des incidents (autour duquel s'organise le système d'information des risques opérationnels) est déployé sur le périmètre front et back office depuis mi-2003.

Les succursales s'inscrivent dans le cadre des lignes de métier Paris, et à ce titre leurs risques sont suivis selon les mêmes règles.

• Le calcul des résultats :

Le processus de détermination du résultat de gestion est encadré par le Risk management. La vérification de résultat de gestion est assurée par le Contrôle des risques/résultats, au travers notamment :

- du processus de validation des "pricers" front-office,
- du contrôle, à partir de sources indépendantes, des données de marché,
- du processus de rapprochement entre le résultat de gestion et le résultat comptable.

Interviennent dans ce processus les cellules comptables de back office et la Comptabilité centrale responsable en dernier ressort de l'exactitude du résultat.

• La sécurité des systèmes d'information (SI) :

Compte tenu de l'importance des SI pour les activités de banque d'investissement, un RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information) veille :

- à la qualité du dispositif dans ses diverses composantes ("fire walls", procédures de gestion des habilitations informatiques, plans de secours),
- à l'application d'une méthodologie commune pour le développement des projets informatiques.

Par ailleurs, au travers des maîtrises d'ouvrage informatiques, des adaptations régulières sont apportées aux systèmes pour en accroître le caractère STP ("Straight Through Processing").

• Le suivi de la conformité aux règles de bonne conduite et aux normes professionnelles :

Le déontologue définit et décline à l'attention des équipes opérationnelles les normes résultant de la réglementation applicable aux interventions sur les marchés.

Le dispositif repose à la fois sur :

- une surveillance a priori fondée sur des "pré-approvals" donnés par le Déontologue au cas par cas,
- des contrôles a posteriori réalisés soit par le Déontologue (déontologie personnelle), soit par l'Audit interne.

• Les couvertures d'assurance :

Des polices d'assurance RC professionnelle, toutes activités de CDC IXIS Capital Markets, viennent compléter le dispositif de couverture des risques.

• L'évaluation du dispositif de contrôle interne :

L'Audit interne de CDC IXIS Capital Markets s'assure périodiquement, dans le cadre d'un programme de travail coordonné et avalisé auprès des services d'audit des structures actionnaires, de la qualité des processus de management des risques, de contrôle et de compliance, au moyen de missions d'audit ou de contrôles plus ponctuels, suivant une approche axée sur les risques.

Ce dispositif englobe également les succursales étrangères, auprès desquelles l'Audit interne Paris dispose de correspondants qui lui rendent régulièrement compte des travaux réalisés.

Un dispositif similaire est en place avec le service du Contrôle interne de la société de bourse.

Les services d'audit des structures actionnaires (Audit Central Groupe CDC, Audit de la Compagnie Financière EULIA, Inspection Générale CDC IXIS) assurent eux-mêmes en direct des missions d'audit sur le périmètre marchés et société de bourse.



Points clés du dispositif de contrôle interne/Reportings

Les facteurs structurants, tels que les séparations de fonction, le système de limites et les différents niveaux de contrôle, sont décrits dans les parties précédentes.

Un élément essentiel de la surveillance et de la maîtrise des risques tient à la qualité du système de reporting.

Ce système s'organise comme suit à CDC IXIS Capital Markets :

- **Reportings destinés à l'organe exécutif**

Les reportings sont établis par des fonctions de contrôle ou de pilotage indépendantes des fonctions opérationnelles intervenant sur les marchés :

- sur les nouveaux produits / montages ;
- sur les risques :
 - reporting sur les risques de marché (quotidien sur la VaR, point hebdomadaire et mensuel sur les principales variations) ;
 - reporting sur les dépassements "risques de contrepartie" (suivi quotidien des limites et point hebdomadaire) ;
 - reportings sur risques opérationnels d'après des indicateurs ad hoc ;
- sur les résultats : reporting quotidien de P/L par activité, point hebdomadaire et mensuel sur les principales variations ;
- sur la comptabilité : notes de synthèse des contrôles comptables (trimestrielles) ;
- concernant le pilotage : reporting ALM du Comité Actif-Passif, reporting de suivi des limites d'intervention sur les entités ad hoc ;

- Le respect des règles de bonne conduite et des listes de valeurs sous surveillance destinées à prévenir les conflits d'intérêt ;
- L'entrée en relation avec les clients au plan des exigences déontologiques.

- **Reportings exploités par les services opérationnels**
Ils portent notamment sur :

- le respect des limites opérationnelles (comportementales, VaR),
- les garanties contractuelles (collatéralisation)
- l'existence de contrats cadres avec les contreparties, et plus généralement, sur la détention de la documentation juridique afférente aux transactions,
- le bon déroulement des process de traitement (confirmations, paiements, suspens),
- les erreurs et les incidents.

Conclusion sur le dispositif de contrôle interne de CDC IXIS Capital Markets

CDC IXIS Capital Markets s'est doté du système et du maillage destiné à anticiper les problématiques essentielles liées à la complexité des activités exercées et aux risques y afférents.

Ce dispositif devant faire l'objet d'adaptations constantes en fonction de l'évolution des activités et de leur caractère innovant, CDC IXIS Capital Markets centre ses efforts actuels sur :

- la normalisation de l'enregistrement et du traitement des opérations complexes,
- l'extension de la méthodologie de mesure des risques de marché "VaR Monte-Carlo",
- le renforcement du processus de suivi du risque de crédit,
- l'amélioration de la gestion des référentiels clients,
- la poursuite des améliorations apportées aux chaînes informatiques pour renforcer leur caractère STP (Straight Through Processing),
- la poursuite du développement d'indicateurs de risques opérationnels et l'automatisation de certains contrôles récurrents pour en améliorer l'efficacité,
- l'adaptation du plan de continuité aux nouvelles exigences réglementaires.

L'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière ⁽⁵⁾

Le service comptable central

Le service comptable central, placé sous l'autorité du secrétaire général qui est membre du Directoire, est structuré en quatre pôles principaux :

- la production de synthèse, en charge des états financiers, de la liasse de consolidation et de l'ensemble du reporting réglementaire ;
- le traitement comptable des activités non opérationnelles ;
- le contrôle comptable ;
- les normes, procédures et systèmes comptables (maîtrise d'ouvrage et maintenance des systèmes d'interprétation et de production).



Cette information fait l'objet en semestriel d'une attestation de revue limitée et en annuel d'une certification de la part des Commissaires aux comptes.

L'information produite et son contrôle

La société CDC IXIS Capital Markets produit chaque semestre des états financiers sociaux et consolidés.

Les comptes consolidés intègrent en particulier sa filiale CDC IXIS Securities. Ils sont produits par la holding CDC IXIS à partir de la liasse de consolidation de CDC IXIS Capital Markets et de CDC IXIS Securities. Les procédures de consolidation utilisées par CDC IXIS garantissent un niveau de contrôle élevé complété par la revue critique effectuée par le service comptable central de CDC IXIS Capital Markets.

Ces états financiers sont établis en application du dispositif légal et réglementaire (corps de règles spécifique aux établissements financiers établi par la Commission bancaire puis par le Comité de la réglementation comptable du Conseil national de la comptabilité). Ils comportent les informations constituant le document de référence de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les règles de comptabilisation et d'évaluation sont déterminées en accord avec la holding CDC IXIS et en conformité avec les normes du groupe CDC.

L'organisation et les systèmes de production de l'information comptable

La production de l'information comptable est réalisée de manière décentralisée du fait de la forte imbrication des travaux de back office et de traitement comptable de l'établissement :

- l'enregistrement des activités opérationnelles du front office et de leur résultat (produit net bancaire) est réalisé par le back office à partir de ses applications de gestion ou au moyen d'enregistrements manuels ;
- l'enregistrement des autres opérations est assuré de manière centralisée par le service comptable.

L'information comptable est structurée par "sections" analytiques qui correspondent au niveau élémentaire de production d'une balance équilibrée.

(5) Partie intégrante du Rapport du Président du Conseil de surveillance de l'article L.225-68 dernier alinéa du Code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.



Des sections comptables sont spécialisées en fonction de la localisation géographique des activités (France ou un des pays où sont installées les trois succursales).

La planification des travaux d'arrêté est coordonnée par le service comptable central qui produit et diffuse une note d'instructions qui reprend les étapes du processus d'arrêté et les informations attendues des différents contributeurs décentralisés.

Les systèmes de traitement comptable sont organisés avec une dissociation des applications de gestion et de l'interprétation comptable des événements, ce qui contribue à l'indépendance de la fonction comptable :

- les applications de gestion qui sont sous la responsabilité du back office produisent des comptes rendus d'évènements ;
- cette information est interprétée par l'application "règles du jeu" qui est sous la responsabilité du service comptable central et qui produit les écritures comptables qui alimentent le système comptable central ;
- la comptabilité du résultat des opérations complexes est opérée par le back office à partir d'une information fiabilisée et justifiée par le service du contrôle des risques et des résultats ;

- les opérations autres que les activités opérationnelles sont traitées dans un système auxiliaire qui se déverse chaque jour dans le système comptable central ;
- les écritures manuelles sont enregistrées par le back office ou par le service comptable central dans le système comptable central ;
- enfin, un système de production de synthèse sous la responsabilité du service comptable permet de produire les états financiers et les annexes à partir de la balance extraite du système comptable.

La chaîne de contrôle comptable et les responsabilités

Dans le cadre du Comité "nouveaux produits", le service comptable est associé à la mise en œuvre des opérations à caractère nouveau ou complexe identifiées par le service du contrôle des risques et des résultats afin d'en déterminer le traitement comptable et réglementaire de principe en coopération avec le back office et le service fiscal.

Les notes d'analyse produites dans ce cadre sont communiquées de manière systématique aux Commissaires aux comptes.

D'une manière générale, les fonctions de production et les fonctions de contrôle sont dissociées, aussi bien pour le traitement comptable que pour la production du résultat de gestion des activités opérationnelles.

La production comptable décentralisée est assortie de la responsabilité de production d'un inventaire justificatif de la balance correspondant aux sections comptables gérées (y compris les travaux de rapprochement, des stocks du front office aux soldes de comptabilité générale). À l'issue des travaux d'arrêté, un reporting est adressé au service comptable central par le back office.

Le contrôle comptable est assuré par une équipe dédiée qui est localisée au niveau du service comp-

table central, y compris pour les comptes des sections qui ne correspondent pas aux activités opérationnelles.

Le résultat de gestion est produit par le service Risk management puis fait l'objet d'un contrôle par le service du contrôle des risques et des résultats (paramètres et modèles de valorisation, en particulier).

Le résultat comptable des activités opérationnelles (produit net bancaire) est fiabilisé par un rapprochement périodique avec le résultat de gestion qui est opéré par le back office sous la coordination du service du contrôle des risques et des résultats qui a la responsabilité de l'application qui regroupe ces informations.

Le service du contrôle des risques et des résultats produit à la fin de l'arrêté un reporting qui est communiqué au service comptable central.

Le contrôle comptable central exploite les informations justificatives et les reporting produits par le back office ou le service du contrôle des risques et des résultats, et procède à leur analyse. Il réalise par ailleurs des contrôles complémentaires classiques (analyse des variations, etc.). La synthèse de ses travaux, conclusions et recommandations est reprise dans une synthèse formalisée des contrôles comptables qui est adressée aux membres du Directoire et communiquée aux Commissaires aux comptes ainsi qu'au service de l'audit interne.

Les actions en cours visant à conforter le dispositif de traitement et de production de l'information comptable

Au cours des dernières années, la priorité a été donnée à la réduction des délais d'arrêté et à l'industrialisation du processus de production et de synthèse. L'utilisation d'un interpréteur comptable dissocié des applications de gestion a été généralisée.

Par ailleurs, les travaux menés en 2003 ont permis d'identifier et de mettre en œuvre progressivement les mesures qui permettent de procéder à un rapprochement du résultat comptable et du résultat de gestion sur une base mensuelle.

La production régulière de comptes mensuels prévue en 2004 contribuera à la fluidité du processus de production et de contrôle de l'information comptable.



I Rapport des Commissaires aux comptes,

établi en application du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de CDC IXIS Capital Markets décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Exercice clos le 31 décembre 2003

Aux actionnaires
 CDC IXIS Capital Markets
 47, quai d'Austerlitz
 75648 Paris cedex 13

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de CDC IXIS Capital Markets et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Sous la responsabilité du conseil de surveillance, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer, les observations qu'appellent de notre part les informations et déclarations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons, conformément à la doctrine professionnelle applicable en France, pris connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la description des procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 16 avril 2004.

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Étienne Boris



Mazars & Guérard

Guillaume Potel



I Le Directoire

Mission générale du Directoire

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par la loi au Conseil de surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Le Directoire présente au Conseil de surveillance, au moins une fois par trimestre, un rapport sur l'activité de la société et, chaque année, les comptes annuels et les comptes consolidés dans les trois mois suivants la clôture de chaque exercice.

Il établit et présente également le rapport de gestion à l'Assemblée générale ordinaire.

En outre, le Directoire veille à l'information et à la consultation du Comité d'entreprise.

Composition et organisation du Directoire

Le Directoire de CDC IXIS Capital Markets est composé de quatre membres (cinq depuis le 14 janvier 2004)⁽⁶⁾, dont le mandat est de quatre ans.

⁽⁶⁾ Cf. pages 48 à 55 la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun des membres du Directoire.

Il est organisé par un règlement intérieur qui précise notamment ses modalités de fonctionnement, ses pouvoirs, la répartition des tâches entre ses membres et son dispositif de délégation de signature (qui donne lieu à l'établissement d'un recueil de signatures).

Activité du Directoire en 2003

Le Directoire de CDC IXIS Capital Markets s'est réuni selon un rythme hebdomadaire durant l'exercice (54 réunions). Le taux moyen de présence de ses membres a été de 84 %.

En séance, le Directoire a notamment systématiquement examiné et commenté le tableau de bord retraçant l'activité et les risques par filière d'activité au cours de la semaine précédente. En outre, son rôle a consisté à évaluer les risques à prendre par la société dans le cadre de ses activités, à valider tous projets à mettre en œuvre et à arrêter les décisions nécessaires pour assurer le bon fonctionnement et le développement de la société. Un procès-verbal a été dressé à l'issue de chacune de ses réunions.

Commissaires aux comptes

			1 ^{re} nomination	Prochaine échéance
Titulaires	PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Étienne Boris	32, rue Guersant 75833 Paris Cedex 17	Assemblée du 30/06/97	Assemblée statuant sur les comptes au 31/12/2004
	Mazars & Guérard représenté par Guillaume Potel	Tour le Vinci 4, Allée de l'Arche 92075 Paris La Défense	Assemblée du 11/06/96	Assemblée statuant sur les comptes au 31/12/2007
Suppléants	M. Dominique Paul	32, rue Guersant 75017 Paris	Assemblée du 30/06/97	Assemblée statuant sur les comptes au 31/12/2004
	M. Michel Rosse	Tour le Vinci 4, Allée de l'Arche 92075 Paris La Défense	Assemblée du 15/05/97	Assemblée statuant sur les comptes au 31/12/2007

Honoraires des Commissaires aux comptes ⁽⁷⁾

Entité	Nature de la mission	2003 €	2002 €
CDC IXIS CAPITAL MARKETS (PARIS)			
PricewaterhouseCoopers Audit	Mission légale arrêté des comptes	275 000	286 373
Mazars & Guérard	Autres prestations hors audit	2 392	
	Mission légale arrêté des comptes	275 000	286 373
	Mission spéciale sur travaux accessoires (contrôle des risques)	5 023	216 915
	Total	557 415	789 661
CDC IXIS CAPITAL MARKETS LONDON BRANCH			
PricewaterhouseCoopers	Mission légale arrêté des comptes	59 067	39 932
	Mission spéciale réglementaire	16 139	
	Total	75 206	39 932
CDC IXIS CAPITAL MARKETS TOKYO BRANCH			
PricewaterhouseCoopers	Mission légale arrêté des comptes	23 109	23 413
	Mission de contrôle réglementaire et de contrôle interne comptable		19 832
	Mission spéciale – prestations fiscales	11 688	21 283
	Total	34 797	64 528
CDC IXIS CAPITAL MARKETS ZWEIGNIEDERLASSUNG DEUTSCHLAND			
PricewaterhouseCoopers	Mission légale arrêté des comptes	60 000	63 060
	Mission spéciale de procédure de la salle de marchés	12 381	13 340
	Prestations fiscales	11 272	20 053
	Total	83 653	96 453
CDC IXIS SECURITIES			
Ernst & Young Audit	Mission légale arrêté des comptes	47 481	39 000
	Mission spéciale – prestations fiscales et juridiques	17 462	18 000
Cabinet Touber	Mission légale arrêté des comptes	20 691	22 000
	Total	85 634	79 000
CDC MARCHÉS INFORMATIQUE			
Mazars & Guérard	Mission légale arrêté des comptes		11 200
	Total		11 200

⁽⁷⁾ Les honoraires sont rattachés selon l'exercice contrôlé et indiqués TTC.

Le contexte économique et financier

Une année 2003 en deux temps : un premier semestre dominé par les craintes de déflation, un second semestre caractérisé par une forte reprise de l'activité outre-Atlantique.

L'activité économique est restée "déprimée" au cours du premier semestre 2003 dans la plupart des pays développés.

La croissance du PIB des États-Unis, largement en deçà de son potentiel, a été pénalisée par le ralentissement de la consommation des ménages et la très faible propension des entreprises à investir. Plusieurs pays de la zone euro ont été en récession et au Royaume-Uni, la banque centrale (BOE) a même craint un éclatement de la bulle immobilière.

La brièveté du conflit irakien a contribué à dissiper, en partie, les incertitudes géopolitiques. Néanmoins, les banques centrales ont continué à manifester leurs inquiétudes vis-à-vis du risque déflationniste : elles ont poursuivi leur assouplissement monétaire, la Banque Centrale Européenne (BCE) a modifié son objectif d'inflation et la Banque centrale américaine (Fed) a, un temps, envisagé d'adopter des mesures "non conventionnelles" de politique monétaire [par exemple avec les rachats des obligations du Trésor américain (*Tnotes*)].

Toutefois, la situation s'est nettement améliorée au cours du second semestre.

Dopée par des politiques monétaire et budgétaire exceptionnellement accommodantes et par la dépréciation du dollar, la croissance américaine s'est finalement redressée de façon spectaculaire, enregistrant même une croissance annualisée de 8,2 % au troisième trimestre. Les économies européennes ont profité de ce moteur américain et le Japon, de son côté, a en outre bénéficié du moteur chinois. Partout, les indices de confiance se sont redressés. Enfin, la BOE a augmenté ses taux en fin d'année.

La mise entre parenthèses du Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC), qui était le principal garant de politiques budgétaires coopératives dans l'Union Économique et Monétaire (UEM), a constitué un autre point fort du second semestre dans la zone euro. Le conseil Ecofin a, en effet, renoncé à sanc-

tionner la France et l'Allemagne, qui ne respectaient pas les règles du PSC, provoquant de ce fait quelques tensions qui se sont traduites, entre autre, par un échec des négociations sur la constitution européenne. Par ailleurs, la participation de la Suède ou du Danemark à l'Union monétaire s'en est trouvée différée (l'échec du référendum en Suède était en partie dû au débat budgétaire dans la zone).

Les marchés ont épousé, plus ou moins, ce profil fondamental

Marchés de taux

Si, au premier semestre, les marchés obligataires ont monté, profitant des incertitudes géopolitiques, de la poursuite des assouplissements monétaires dans plusieurs grands pays et des craintes de déflation, en revanche, dès le mois de juin, ils se sont retournés, à la faveur du regain d'optimisme vis-à-vis des perspectives de croissance. Le rendement des obligations souveraines allemandes (Bund 10 ans) termine l'année là où il l'avait commencée (4,30 %) ; celui des obligations souveraines américaines (*Tnote* 10 ans) gagne 20pb (4,20 %).

Sur l'ensemble de l'année 2003, l'écart de rendement entre les obligations souveraines américaines et allemandes (*spread Tnote-bund*) a augmenté, conformément à la sensibilité plus forte des obligations américaines au comportement des actions. La sous-performance des *Tnotes* a toutefois été limitée par les achats massifs de titres américains par les banques centrales asiatiques, et même par les banques commerciales américaines.

L'écart entre les taux des swaps et le rendement des obligations souveraines (*swaps spreads*) sont demeurés à des niveaux faibles. Il a toutefois connu une hausse brutale et temporaire, aux États-Unis, en juillet, lorsque les fonds hypothécaires ont payé le fixe pour réduire leur duration.

Les obligations privées ont enregistré une belle performance. L'effondrement des taux de défaut des entreprises explique largement ce phénomène. Les obligations indexées ont été très prisées, en partie en raison des inquiétudes vis-à-vis de l'inflation future.

Globalement, sur l'ensemble de l'année, la volatilité est restée forte.

Marchés actions

En début d'année 2003, la corrélation entre le rendement des obligations et le prix des actions était toujours très forte. Cette corrélation s'est par la suite affaiblie, pour devenir temporairement négative au troisième trimestre de l'année. Tous les grands indices ont progressé en 2003. Toutefois, les valeurs qui avaient le plus baissé sont celles qui ont le plus rebondi. En euros, le Nikkei gagne 16 %, l'Eurostoxx 50 10 %, le S & P 500 6 %, le FTSE 100 5 %.

Les volatilités boursières ont baissé de manière quasi-continue en 2003 : celle du VDAX est passée de 42 % à 20 %.

Marché des changes

La poursuite de la baisse du dollar constitue l'événement le plus important de l'année. Son taux de change effectif (calculé par la BOE) est en retrait de plus de 14 %. L'euro-dollar a dépassé, en toute fin d'année, le seuil de 1,25, pour atteindre le 31 décembre, 1,2650. Cette baisse du dollar est cohérente, notamment en raison de l'abandon "de facto" par l'administration américaine, de la politique d'un dollar fort. En dépit d'une très forte augmentation des interventions de la Banque Centrale du Japon (BOJ) dans le marché des changes, le dollar-yen a reculé jusqu'à 107. Le dollar australien (AUD), le rand sud-africain (ZAR) et le dollar néo-zélandais (NZD) ont enregistré les plus belles performances de l'exercice 2003 contre dollar et euro, en raison de la forte exposition commerciale de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande en Asie, du lien existant entre ces trois devises et du prix des matières premières, mais aussi, pour l'Afrique du Sud, de l'engouement pour les marchés émergents. La Chine a résisté aux pressions américaines en faveur d'une réévaluation du yuan, voire de son flottement.

EUR/USD



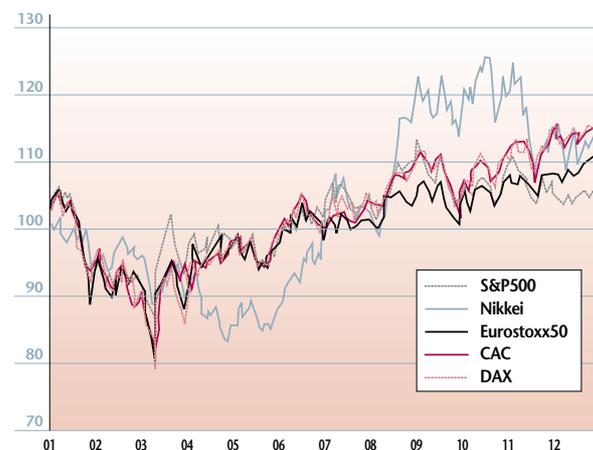
Source : Bloomberg

Volatilité implicite un mois de l'EUR/USD



Source : Bloomberg

Indices boursiers



Source : Bloomberg



Rapport de gestion



L'activité en 2003	26
Structure financière et ratios réglementaires	34
La gestion des risques	36
Le contrôle interne et la déontologie	43
Les ressources	45
Les perspectives pour 2004	47
Éléments juridiques (extraits)	48



L'activité en 2003

Analyse du résultat consolidé

Compte de résultat consolidé	Variation 2003/2002			
	2003 (en M€)	2002 (en M€)	en montant (en M€)	en %
PRODUIT NET BANCAIRE	632,9	500,4	132,5	26,5
Charges de fonctionnement	(399,9)	(364,8)	(35,1)	9,6
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	233,0	135,6	97,4	71,8
Résultat hors exploitation	(70,8)	0,5	(71,3)	NA
Impôts sur les bénéfices	(50,4)	(40,3)	(10,1)	25,0
RÉSULTAT NET	111,8	95,9	15,9	16,6

Commentaires sur le compte de résultat

Dans un environnement de marché financier toujours très compétitif, le produit net bancaire s'établit en 2003 à 632,9 millions d'euros, en hausse de 27 % par rapport à l'exercice précédent.

Ce niveau de performance a principalement résulté des activités de taux, dont le PNB a progressé de 47 % en un an. La filière dérivés de taux affiche en effet des produits records, notamment grâce à une demande soutenue et un marché actif favorisés par une politique monétaire accommodante.

L'année 2003 concrétise également les développements engagés dans des stratégies de niches à forte valeur ajoutée.

Les filières actions ont pour leur part bien résisté dans un contexte de baisse des volumes et de faible volatilité. En particulier, l'activité des obligations convertibles s'est distinguée en réalisant de très bons résultats cette année.

Le résultat des trois succursales étrangères, en progression de 28 %, témoigne du bon développement de l'activité vers l'international.

La hausse des charges de fonctionnement de 9,6 % en 2003 est principalement liée à l'installation de l'ensemble des effectifs du Groupe CDC IXIS Capital Markets sur un même site. Parallèlement, CDC IXIS Capital Markets a stabilisé ses effectifs dans l'attente d'un marché plus porteur. Le coefficient d'exploitation s'améliore de plus de 9 points en un an à 63,2 %.

Le résultat hors exploitation intègre une provision de 75 millions d'euros pour coût du risque.

La charge d'impôt sur les bénéfices a augmenté de 25 % en ligne avec la progression du résultat courant avant impôt.

Le résultat net consolidé 2003 atteint 111,8 millions d'euros, en progression de 16,6 % par rapport à l'année précédente. Le Groupe réalise en 2003 sa meilleure performance depuis sa création.

L'activité en 2003

Marchés de taux et de change

Troisième année record consécutive en terme d'activité et de résultat dans le trading, la vente et la structuration de produits de taux

Marché des produits dérivés de taux et de change et *spreads*

Le trading d'instruments dérivés de taux de gré à gré, et de dérivés de change

L'année 2003 marque à nouveau une progression des volumes traités et de la rentabilité des opérations de dérivés de taux et hybrides (change et crédit) réalisées depuis Paris, Londres, Francfort, New York et Tokyo.

Capitalisant sur des équipes de trading expérimentées, ainsi que sur une équipe Recherche de qualité, la filière dérivés de taux et de change a réalisé plusieurs transactions de référence dans le domaine des dérivés simples ou complexes, ainsi que dans certaines niches comme les hybrides taux et change, les swaps de titrisation ou encore les transactions dérivées indexées sur l'inflation.

Le développement de l'activité commerciale, tant en France qu'à l'international, aidé par le pôle Structuration, a permis une croissance soutenue des résultats dans un cadre de bonne maîtrise des risques.

L'offre en ligne sur le réseau Internet (pour la partie valorisation des transactions ainsi que pour le tra-

ding "en ligne") s'est de nouveau élargie (trading automatisé sur les dérivés standard en euros) permettant d'envisager de nouvelles perspectives de développement aux côtés des tous premiers acteurs mondiaux du secteur.

Le marché primaire obligataire

CDC IXIS Capital Markets a réussi, dans un contexte de plus en plus concurrentiel, à progresser de la 18^e place à la 16^e place sur le palmarès des opérations euros dirigées en 2003, avec plus d'une centaine d'émissions représentant un volume global de plus de 21 milliards d'euros.

Sa forte présence sur les marchés des obligations sécurisées s'est maintenue : premier acteur français sur ces marchés, CDC IXIS Capital Markets est parvenu à se classer 6^e de la *league table* européenne. Parallèlement, CDC IXIS Capital Markets a connu une montée en puissance dans le domaine des *asset-backed securities* (ABS) avec huit opérations dirigées en 2003, et obtenu la direction de la première émission subordonnée en Tier 1 pour le compte de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance (CNCEP) qui a connu un franc succès auprès d'un grand nombre d'investisseurs français et étrangers. L'activité sur les EMTN (euro medium term notes) a continué à se développer.



Marché primaire obligataire

CDC IXIS Capital Markets a été nommé par le magazine MTNi parmi les établissements les plus innovants en terme de structure, notamment avec la mise sur le marché de la première opération subordonnée indexée sur l'inflation.



L'activité en 2003

Marché de taux et de change

CDC IXIS Capital Markets a été nominé par le magazine MTNi parmi les établissements les plus innovants en terme de structure, notamment avec la mise sur le marché de la première opération subordonnée indexée sur l'inflation.

Le marché secondaire du crédit

Dans un contexte favorable de baisse des taux et de réduction des marges, CDC IXIS Capital Markets a réalisé une excellente année en terme de résultats et a continué à renforcer sa présence sur les ABS et les Corporates. Sur le marché du repo credit, CDC IXIS Capital Markets conserve sa place de leader en terme de volumes en 2003.

■ Structuration

En 2003, les investissements réalisés au cours des années antérieures ont continué à porter leurs fruits. Sur l'activité de structuration à base de fonds de gestion alternative, CDC IXIS Capital Markets, qui se situe parmi les cinq premiers acteurs mondiaux, a renforcé sa présence en Asie avec huit offres publiques au Japon et une activité croissante à Hong Kong et Singapour.

L'activité de structuration dans le domaine immobilier a poursuivi son développement, et renforcé son expertise notamment à l'occasion de l'opération paneuropéenne d'externalisation du patrimoine d'Alstom. Fort de ce succès, CDC IXIS Capital Markets s'est positionné favorablement sur de nouvelles opérations d'envergure.

L'activité d'*Alternative Risk Transfer* (ART) a connu une forte croissance avec la conclusion de plusieurs opérations de couverture de risques climatiques pour certains de ses clients et l'arrangement du premier "Catastrophe Bond" pour un grand corporate européen.

Enfin, en 2003, plusieurs mandats ont été conclus par l'activité de structuration de bilan et produits hybrides, dont notamment le premier "Tier One Direct" français pour un montant de 800 millions d'euros.

■ Titrisation

CDC IXIS Capital Markets confirme avec succès sa présence sur le marché européen de la titrisation toujours dynamique, avec une croissance des émissions de plus de 25 %. Au-delà de la déconsolidation d'actifs, l'objectif de financement et d'accès à la liquidité devient déterminant dans l'approche des cédants.

CDC IXIS Capital Markets a ainsi accompagné la société Axa Investment Manager pour réaliser avec "OVERTURE" la plus importante émission de *Collateralised Debt Obligations* (CDO) managée réalisée à ce jour.

En 2003, CDC IXIS Capital Markets a effectué en tant que Chef de File le placement sur les marchés de trois opérations de titrisation sur des actifs allemands. Marché prometteur que CDC IXIS Capital Markets projette d'accompagner en 2004 avec le développement d'opérations de titrisation "true sale" (caractérisées par une cession parfaite et un financement de l'intégralité des actifs).

■ Crédit complexe

Dans un contexte favorable, les activités d'arbitrage et produits structurés ont connu d'excellents résultats, accompagnés par une forte hausse du volume d'activité. D'un point de vue qualitatif, l'année 2003 s'est caractérisée par l'élargissement de la gamme de produits, notamment sur les *Collateralised Debt Obligations* (CDO) et les produits structurés sur *Asset*



Backed Securities (ABS), et par l'enrichissement des capacités de gestion de risque avec le recrutement de plusieurs spécialistes de finance quantitative. Cette évolution a permis à CDC IXIS Capital Markets d'offrir un service encore plus performant aux clients du Groupe et a augmenté sa capacité à positionner ces produits sur son bilan.

La stratégie développée en 2003, consistant à privilégier les positions de valeur relative et d'arbitrage, s'est révélée bien adaptée à l'environnement actuel ; les niveaux de marge resserrés et la faible volatilité rendant moins intéressante la prise de risque directionnel.

Marché Monétaire et Emprunts d'État

Les activités de marché liées au marché monétaire et aux titres d'État ont été exercées dans un contexte de compétition intense entre les différents acteurs, accentué au cours du premier semestre 2003 par un fort niveau d'incertitude sur le plan géopolitique.

Dans ce cadre, les axes de travail définis au cours des exercices précédents ont été approfondis. Le traitement automatisé des opérations et l'utilisation croissante d'outil de cotation et de négociation électronique ont été généralisés.

Parallèlement, le développement des outils de Front Office a permis d'accroître la réactivité des opérateurs et le suivi des risques, qualités essentielles dans un contexte de forte volatilité des marchés.

Les activités liées à la trésorerie du Groupe CDC IXIS ont été réorganisées sur la base d'une meilleure articulation avec les activités de marché de la société. Par ailleurs, l'accent a été mis sur le développement des outils de refinancement adossés à tous types de collatéraux titres. En améliorant ainsi la liquidité de l'établissement, cette démarche a permis à CDC IXIS Capital Markets de se situer parmi les acteurs majeurs intervenant en Europe sur le segment *Tri Party Repo* du marché.

Les prestations rendues au titre des activités de refinancement pour le compte du Groupe des Caisses



d'Épargne, conformément aux accords conclus en 2001, ont fait l'objet d'une attention particulière pour en améliorer encore la qualité. En conséquence, un outil dédié de suivi de gestion actif et passif a été développé et mis en œuvre au cours de l'exercice 2003, permettant une analyse très fine des marges d'intérêts.

L'activité d'arbitrage sur les titres de crédit court terme, développée en 2002, s'est révélée de nouveau très porteuse en 2003 à l'instar de l'ensemble des activités d'arbitrage sur taux d'intérêt.

Enfin, en matière de négoce de titres d'États de la zone euro, une importante étude a été réalisée sur les indices MTS qui permettra à CDC IXIS Capital Markets de participer activement à la mise sur le marché, début 2004, d'une innovation majeure sur le marché obligataire : les *trackers* sur indice MTS.

Les travaux menés dans ce domaine ont par ailleurs permis à CDC IXIS Capital Markets d'être représenté au sein du Comité technique mis en place à l'initiative d'EuroMTS pour suivre la gestion de ces indices.

Activité pour compte propre

Avec une année 2003 nettement plus favorable sur le marché du crédit due à la réduction des *spreads*, le portefeuille a enregistré une de ses meilleures performances annuelles.

Une augmentation très significative du volume traité et de la rotation du portefeuille, due en particulier à l'utilisation accrue des crédits dérivés, a amplifié d'autant la performance. Avec la baisse continue des *spreads* de crédit, l'encours du portefeuille a été réduit à 4 milliards d'euros en améliorant encore la qualité.

Marché des actions

En 2003, les activités actions ont su tirer profit de la relance progressive des marchés

Le marché primaire

En dépit d'une absence totale d'introductions en Bourse, l'année 2003 a été dominée par de grandes opérations de recapitalisation pour des sociétés dont les bilans avaient souffert lors des exercices précédents.

CDC IXIS Capital Markets a ainsi participé en avril 2003 comme co-chef de file de l'opération emblématique de l'année pour France Télécom avec 15 milliards d'euros d'augmentation de capital. Il s'agit de la plus grosse opération de cette nature jamais lancée en France.

Plus récemment, CDC IXIS Capital Markets a participé au plan de refinancement d'Alstom, agissant comme garant dans l'augmentation de capital et conseil de CDC IXIS sur l'émission d'Obligations Remboursables en Actions (ORA).

Renforcement des partenariats

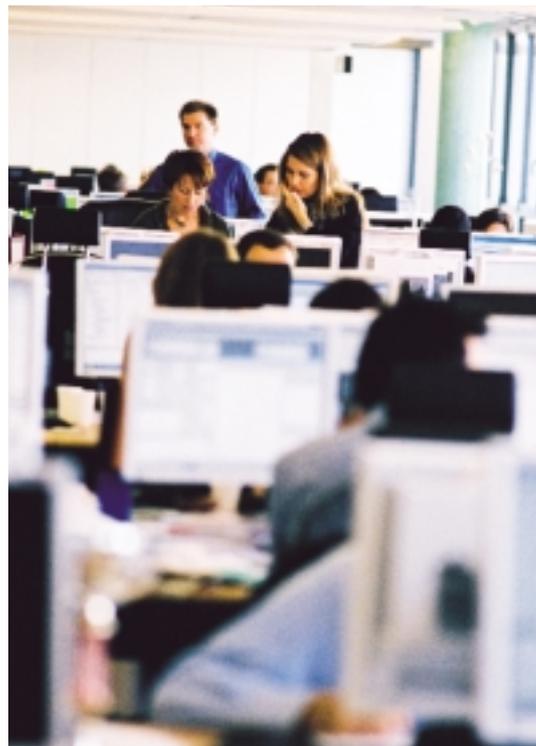
Dans le cadre de la poursuite du partenariat avec la banque IMI, CDC IXIS Capital Markets a été un des garants de l'augmentation de capital de 1,8 milliard d'euros lancée par Fiat (Italie) en juin 2003.

Sur le marché des obligations convertibles, dans le cadre de son partenariat avec KBC Financial Products, CDC IXIS Capital Markets a participé comme co-manager de l'émission lancée par Pinault-Printemps-Redoute en mai 2003.

Des activités de conseil très soutenues

Les activités de conseil ont continué, comme l'année précédente, à être variées. Elles ont notamment été menées au bénéfice :

- de la société Sagem pour une opération de simplification de sa structure capitalistique, laquelle a été réalisée en décembre 2003 ;
- de la Compagnie des Alpes dans le cadre de son opération de privatisation, actuellement en cours ;



- de la société Norcan dans le cadre de son retrait de la cote ;
- du groupe C3D avec la poursuite d'une mission de recherche d'un partenaire industriel pour la société EGIS ;
- et de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance (CNCEP) pour différentes missions menées pour leur compte.

Les produits structurés

Au cours de l'année 2003, la hausse des marchés mondiaux s'est accompagnée d'une forte réduction de la volatilité des sous-jacents indices et actions. Dans ce contexte en principe peu favorable aux produits dérivés sur actions, la demande est restée néanmoins soutenue tout en s'orientant vers des produits plus complexes.

Une offre enrichie

En réponse aux souhaits de diversification de ses contreparties, CDC IXIS Capital Markets a poursuivi

l'élargissement de son offre et a notamment commercialisé des produits portant sur des sous-jacents encore peu usités (inflation, parts de fonds d'investissement...). Cette diversification, réalisée dans un souci constant de limitation des risques, confirme la place de la société à la pointe de l'innovation financière.

Parallèlement, le renforcement des équipes locales dédiées aux produits dérivés sur actions a permis de profiter pleinement de la forte reprise économique du continent nord-américain. Cette politique de diversification géographique confère à CDC IXIS Capital Markets une position favorable pour identifier les meilleures perspectives de rendement sur l'ensemble des places financières mondiales et accentue le caractère global de son offre-produits.

Enfin, la société a initié au cours de l'année 2003 une politique volontariste de recrutement destinée à accroître sa présence commerciale et dispose désormais d'une couverture exhaustive des marchés mondiaux qui lui permet de servir ses clients dans chacune de leurs implantations.

Au total, l'année 2003 s'est traduite par un renforcement du caractère innovant de l'offre de CDC IXIS Capital Markets et par l'élargissement géographique de la couverture des équipes commerciales. Dans un contexte économique peu favorable, ces mouvements ont permis le maintien d'une rentabilité élevée sur les activités de structuration.

I L'Arbitrage

Les fruits d'une organisation intégrée

L'année 2003 a été caractérisée par un redémarrage progressif mais affirmé des opérations de fusion-acquisition aux États-Unis et par un renouvellement

du gisement des obligations convertibles. En dépit de la baisse de la volatilité, certes compensée par le resserrement des marges de crédit, les équipes de trading de la ligne-métier ont su tirer profit de ces mouvements pour identifier des opportunités d'investissement particulièrement rentables, en conservant une politique de risques conservatrice.

De fait, tant en Europe qu'aux États-Unis, la relance des marchés financiers au second semestre de l'année a engendré de nombreuses situations favorables à la prise de positions d'arbitrage. Dans ce contexte, la couverture géographique globale de la ligne-métier a constitué un réel atout. Au demeurant, cette couverture sera encore élargie en 2004 par l'implantation d'opérateurs dédiés en Asie.

Parallèlement, les activités de financement (Equity Finance) ont continué à accroître leur rentabilité, dans un contexte de forte hausse des volumes liée au retour progressif des investisseurs institutionnels sur le marché et de maintien des besoins de couverture liés aux activités sur produits dérivés. À l'instar des activités d'arbitrage, cette ligne-métier va prochainement élargir sa couverture géographique en Amérique du Nord.





L'activité en 2003

Marché des actions



CDC IXIS Securities est la filiale de CDC IXIS Capital Markets en charge de l'intermédiation sur les actions européennes. La société dispose, outre son siège parisien, d'équipes de ventes à New York et Francfort.

Une recherche reconnue

Dans le classement 2003 publié par l'Agefi, CDC IXIS Securities a enregistré une nouvelle progression en se hissant au 4^e rang des bureaux d'analyse français. Totalisant 9 nominations, dont 3 premières places et 3 secondes positions, CDC IXIS Securities a ainsi confirmé son statut de maison de recherche de premier rang sur tous les grands secteurs d'activité.

Cette reconnaissance accrue ressort également de l'enquête Extel Focus France de juin 2003 qui positionne CDC IXIS Securities comme le 3^e meilleur bureau d'analyse français en terme de recherche sectorielle.

4^e rang

C'est la place occupée par CDC IXIS Securities dans le classement des bureaux d'analyse français publié par l'Agefi.

Un outil commercial structuré

Le dispositif mis en place lors des précédents exercices pour répondre aux attentes spécifiques de chaque client a été encore accru en 2003. Ainsi, outre le renforcement et l'internationalisation croissante de ses équipes de vente, la société a intensifié son approche marketing en organisant au cours de l'année environ 360 événements marketing, dont la moitié avec des sociétés, soit une progression de 16 % par rapport à 2002. Dans chacun des principaux pays européens, les équipes de vente proposent à leurs clients plusieurs *road shows* par mois.

Une activité stable en France et contrastée à l'international

Dans un contexte difficile pour la 3^e année consécutive, CDC IXIS Securities a continué à gagner des parts de marché sur le marché domestique, avec une quasi-stabilité de ses courtages sur les clients institutionnels français. Les activités avec les réseaux ont connu une progression supérieure à 30 %.

Les ventes à la clientèle internationale, hors ventes aux professionnels, ont enregistré une baisse de 5 %. La diminution des courtages réalisés auprès de la clientèle américaine et allemande n'a été que partiellement compensée par le développement de l'activité sur le Royaume-Uni et la Scandinavie.

CDC IXIS – LCF Rothschild Midcaps (société de Bourse spécialiste des valeurs moyennes, filiale à 50 % du Groupe CDC IXIS Capital Markets) a poursuivi son développement commercial sur un marché encore plus sinistré que celui des grandes valeurs.



L'activité en 2003

La recherche

Une expertise orientée clients

En 2003, le service de la recherche économique, sous la direction de Patrick Artus, a renforcé ses missions d'expertise et d'analyse des marchés, à l'attention des opérateurs de marché (taux et actions). Les publications reflétant ces travaux, diffusées essentiellement aux clients domestiques et internationaux de CDC IXIS Capital Markets, sont consultables sur le site Internet de la société.

Parallèlement, le service participe activement au développement de la relation commerciale de CDC IXIS Capital Markets, notamment en animant régulièrement des réunions de présentation de l'actualité économique et en participant aux grandes manifestations destinées à la clientèle domestique et étrangère.

Une gamme de publications diversifiée et évolutive

Le suivi conjoncturel et les prévisions économiques du service de la recherche concernent la zone euro, (principalement la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne), les États-Unis, le Japon, ainsi que les pays européens hors zone euro. L'ensemble de ces travaux est publié dans les revues intitulées "Note Mensuelle", dont le contenu et la maquette ont été modifiés au cours du dernier trimestre 2003.

En 2003, deux nouveaux indicateurs ont été mis à la disposition des clients : un indicateur avancé de la croissance en zone euro, qui permet de projeter le PIB de la zone euro pour le trimestre en cours et le suivant, et un Indice des Conditions Monétaires et Financières, outil statistique qui calcule et éclaire les orientations de la politique monétaire dans les principales zones économiques (zone euro, États-Unis et Japon).

Ces nouvelles publications sont venues enrichir la gamme qui comprend notamment :

- les *Flashes*, qui offrent des études thématiques approfondies sur les grandes tendances de l'économie. En 2003, le service de la recherche économique a publié 341 flashes soit une augmentation de plus de 10 % par rapport à l'exercice précédent ;
- *Marchés hebdo*, qui propose un commentaire des principales statistiques macro économiques de la

semaine, ainsi qu'une analyse des évolutions de marché qui peuvent en résulter ;

- les *Special reports*, qui font un point rapide sur une question d'actualité concernant l'économie et les marchés.

Le service de la recherche a en outre poursuivi ses travaux d'analyse des marchés de crédit, avec une participation régulière aux éditions mensuelles de la publication *Spreads & Crédits*, en collaboration avec l'équipe d'analystes crédit.

Une analyse quantitative très pointue

L'analyse de l'évolution des marchés de taux et d'actions, et l'élaboration des prévisions donnent lieu à un travail d'analyse quantitative (économétrie).

Sur les marchés de taux d'intérêt, les études ont porté sur l'analyse de chaque structure par terme des taux d'intérêt. Outre les courbes de taux des emprunts souverains, une attention particulière a été portée sur les déterminants des écarts entre, d'une part, les rendements des obligations souveraines et, d'autre part, privées (agences, corporate, Pfandbriefe...). L'écart entre les rendements des obligations souveraines et les taux swaps fait aussi l'objet d'un suivi particulier ; les inflations point mort sont également étudiées.

L'élaboration de stratégie d'investissement

Le service de la recherche exerce une activité de conseil et d'analyse en matière de stratégie de placement et d'arbitrage sur les marchés de taux.

Cette activité s'appuie sur les scénarios économiques et financiers proposés par les conjoncturistes pays ainsi que sur des analyses en relative value. Les résultats portent principalement sur le secteur monétaire, les obligations d'État, les swaps et le change, et ce, afin de faciliter les activités d'arbitrage pour une plus grande rentabilité (produits dérivés et structurés).

La recherche en direct

Les économistes du service de la recherche interviennent, quotidiennement, sur Bloomberg TV France, pour analyser la situation des marchés et commenter les principaux indicateurs économiques.



Bilan, hors-bilan, ratios réglementaires

■ Analyse du bilan consolidé et des engagements hors-bilan

Bilan consolidé (en milliards d'euros)	2003	2002	Variation 2003/2002 en valeur en %	
ACTIF				
Prêts et trésorerie	18,1	24,7	(6,6)	- 26,7
Titres reçus en pension livrée	43,7	38,0	5,7	15,0
Titres de transaction	45,1	42,4	2,7	6,4
Titres de placement	8,9	9,6	(0,7)	- 7,3
Titres d'investissement	3,8	4,4	(0,6)	- 13,6
Autres actifs	14,6	11,4	3,2	28,1
TOTAL ACTIF	134,2	130,5	3,7	2,8
PASSIF				
Emprunts et trésorerie	61,3	54,2	7,1	13,1
Titres donnés en pension livrée	22,8	30,8	(8,0)	- 26,0
Titres émis	10,0	13,6	(3,6)	- 26,5
Dettes sur titres	22,0	16,4	5,6	34,1
Autres passifs	16,6	14,2	2,4	16,9
Capitaux propres et dettes subordonnées	1,5	1,3	0,2	15,4
TOTAL PASSIF	134,2	130,5	3,7	2,8

■ Commentaires sur le bilan consolidé

Le total du bilan ressort à 134,2 milliards d'euros, dont 16 milliards (11,9 %) au titre des succursales implantées à l'étranger, en progression globale de 3,7 milliards d'euros.

Cette augmentation provient du développement de l'activité des succursales de Londres et de Francfort (total bilan en progression de 5,9 milliards, du fait respectivement des activités sur produits dérivés et sur actions pour l'essentiel) alors que le total du bilan de Paris marque un léger recul de près de 2 milliards d'euros.

À l'actif, la variation résulte principalement de la progression des autres actifs liés aux opérations sur instruments financiers (primes sur options, appels de marge et dépôts de garantie) et de l'augmentation de l'encours des titres de transaction qui représentent désormais 78 % du portefeuille de titres.

On observe par ailleurs une bascule des opérations de prêt vers les opérations de pensions livrées reçues.

La variation du passif se caractérise essentiellement par une augmentation des emprunts et des dettes sur titres de 12,7 milliards d'euros au détriment des pensions livrées données et des émissions de titres.

Les autres passifs liés aux instruments financiers évoluent de manière symétrique aux autres actifs et pour les mêmes rubriques.

En terme de structure du bilan par durée restant à courir, les emplois à moins d'un an et les ressources à moins d'un an représentent respectivement 85 % de l'actif et 90 % du passif.

Les engagements sur instruments de hors-bilan

Sur les **marchés organisés**, le total des notionnels des instruments traités s'élève à 485 milliards d'euros contre 240 milliards d'euros fin 2002, en progression de 245 milliards d'euros.

Cette augmentation des notionnels provient principalement du volume de l'activité d'arbitrage de taux d'intérêt (les achats et les ventes d'options sont enregistrés en valeur absolue).

Sur les **marché de gré à gré**, le notionnel des instruments traités est relativement stable. Il s'élève à 1 576 milliards d'euros contre 1 530 milliards d'euros fin 2002.

L'équivalent risque de crédit pondéré des instruments dérivés se monte à 5,3 milliards d'euros au 31 décembre 2003 contre 3,7 milliards à fin 2002 (+ 43 %).



Les ratios réglementaires

Tous les ratios de surveillance satisfont les prescriptions réglementaires.

Ratio d'adéquation des fonds propres

Le ratio d'adéquation des fonds propres ressort à 118 % à fin 2003 contre 116 % à fin 2002.

Coefficient réglementaire de liquidité

Le coefficient réglementaire de liquidité s'établit à 154 % contre 174 % à la fin de l'exercice précédent. La norme prudentielle minimale de 100 % a été respectée en permanence durant l'année 2003.

Grands risques

La société est soumise aux limites prudentielles en matière de grands risques, à savoir le quart des fonds propres pour les risques individuels et l'octuple des fonds propres pour les risques globaux.

Au 31 décembre 2003, la somme des risques pondérés par contrepartie supérieurs à 10 % des fonds propres représentait 4,2 milliards d'euros pour un octuple des fonds propres de 11 milliards d'euros et le total des risques pondérés par contrepartie respectait le seuil des 25 %.

À fin 2002, les mêmes indicateurs s'élevaient respectivement à 6,4 et 9,9 milliards d'euros.

Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes

Ce coefficient, qui doit être supérieur à 60 %, s'établit à 285 % contre 383 % un an auparavant.



La gestion des risques

Les risques de marché

I Le dispositif mis en place

Au sein de CDC IXIS Capital Markets, le service du contrôle des risques et des résultats est directement rattaché au Président du Directoire. Il définit en stricte indépendance par rapport aux unités opérationnelles, et en cohérence avec les normes du Groupe, les principes de la mesure des risques de marché et de contrepartie, élabore, avec ses moyens propres, les outils nécessaires (logiciel *Scénarisk* pour les risques de marché, *Amerisc* pour les risques de contrepartie) et instruit le corpus de limites portant sur les risques de marché permettant d'encadrer l'activité.

Les variations de valeurs des grandeurs de marché telles que les taux d'intérêt, de change, le cours des actions, les spreads émetteurs, ainsi que les volatilités implicites relatives à chacune de ces données (et potentiellement toute autre donnée de marché) peuvent avoir un impact direct (positif ou négatif) sur la valorisation du stock d'opérations présentes dans les livres de CDC IXIS Capital Markets. Le potentiel de pertes lié à ces variations constitue le risque de marché encouru par CDC IXIS Capital Markets, mais aussi par l'ensemble des activités de marché du Groupe, y compris à l'international (Tokyo, Francfort et Londres).

L'évaluation des risques de marché

Elle est réalisée au moyen de différents types de mesure :

- I des mesures synthétiques de **Valeur en Risque** (ou "VaR") permettant de connaître les pertes potentielles que chaque activité peut engendrer, pour un degré de confiance (exemple : 99 %) et un horizon de détention des positions (exemple : 1 jour) prédéfinis. Elle est élaborée et suivie quotidiennement sur l'ensemble des activités de négociation du Groupe. Pour ce faire, le comportement joint des paramètres de marché dont dépend la valeur des portefeuilles est modélisé au moyen d'études statistiques utilisant une période de 365 jours calendaires. Il existe à l'heure actuelle environ 1 600 axes de risques de marché ainsi modélisés et utilisés dans le logiciel *Scénarisk*.

Une VaR "paramétrique", fournissant une décomposition du risque sur les différents axes mis en jeu

par les positions en portefeuille, constitue l'indicateur de base. Pour les activités de nature optionnelle, progressivement, cette VaR paramétrique est complétée par une VaR calculée par simulations, au moyen d'une méthodologie de type "Monte Carlo", qui permet la prise en compte des non-linéarités des portefeuilles suivant les différents axes de risques ;

- I des mesures de **Stress-test**, consistant à mesurer les pertes éventuelles subies par les portefeuilles dans des configurations de marché extrêmes. Ces configurations sont élaborées à partir de scénarii fondés sur des études historiques (scénarii économiques) et de scénarii hypothétiques, spécifiques à chaque portefeuille. L'ensemble de ces scénarii a été revu en 2003 ;

- I des **indicateurs opérationnels** permettant d'encadrer l'activité, en global et/ou par trader, au moyen de grandeurs plus directement observables (taille nominal, sensibilités, stop-loss, indicateurs de diversification et d'emprise sur le marché, etc.). Les limites correspondant à ces indicateurs opérationnels viennent ainsi compléter les limites de VaR et de Stress-tests. Elles sont déterminées en cohérence avec ces dernières, notamment lorsqu'elles correspondent à des délégations utilisées par le front office. C'est notamment le cas des stop-loss, qui permettent de déclencher des alertes sur des stratégies perdantes, avec un niveau de finesse très élevé (limites par traders). Ces stop-loss sont suivis en permanence et, en cas de dépassement, occasionnent une décision du management relativement aux positions en cause (fermeture, couverture, conservation, etc.).

Le contrôle des risques de marché

Le contrôle s'opère par comparaison de ces différentes mesures avec des limites de risque dont le respect doit être observé en permanence. Ces dernières sont déterminées annuellement par le Directoire de CDC IXIS Capital Markets et révisées en cours d'année en tant que de besoin. Elles représentent, lorsqu'elles sont assises sur des mesures de VaR, des fonds propres économiques et sont définies sur la base des couples rendements/risques constatés ou espérés. Ces fonds propres internes sont associés à un niveau de confiance de 99 %, une détention de 10 jours des positions et un coefficient multiplicateur de sécurité de 2,71 (VaR dite 20 écart-types).

Des tableaux de bord quotidiens et hebdomadaires, examinés respectivement par le Président du Directoire et le Comité exécutif, matérialisent ce

contrôle. En outre, la situation des risques et des résultats économiques est présentée de manière mensuelle au Président du Conseil de surveillance. Enfin, l'ensemble des mesures et limites de risques de marché est par ailleurs exposé et validé par le Comité mensuel des risques de marché du Groupe CDC IXIS, créé en 2003 et présidé par le Président du Directoire de CDC IXIS.

Soumis à la réglementation bancaire, CDC IXIS Capital Markets déclare à la Commission Bancaire son ratio global de couverture des risques en application du règlement CRBF 95-02 et a été autorisé depuis 1997 à utiliser son modèle interne, *Scénarisk*, au titre de la surveillance des risques de marché (risque général de taux/actions/change et risque spécifique actions).

Les autres missions

Le service du contrôle des risques et des résultats remplit également les missions suivantes :

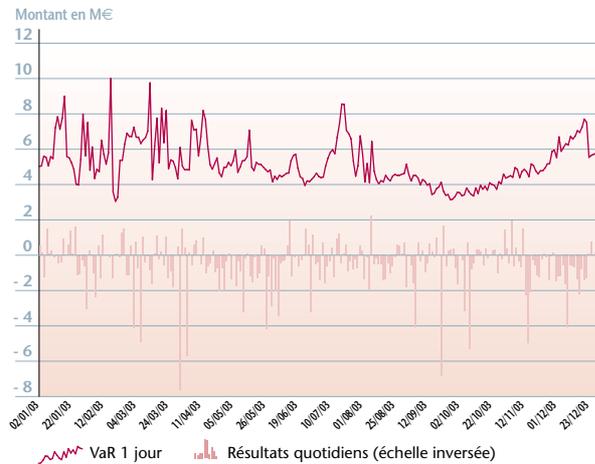
- validation des résultats de gestion ;
- validation des modèles de valorisation (pricers) ;
- détermination des politiques de réfections de valeurs (pour risque de liquidité, risque statistique, paramètres non couvrables, risques de modèles...),
- responsabilité des Comités nouveaux produits et nouvelles activités, dont la mission est de valider la faisabilité de nouveaux produits ou activités avant leur lancement effectif, et notamment les méthodologies de mesures de risques, les limites correspondantes et l'ensemble des procédures de contrôle interne au sens large (risques, déontologie, process back office, juridique, fiscalité, comptabilité...);
- mesure des risques de crédit/contrepartie (le contrôle et la validation de ces mesures étant du ressort du Département des risques de crédit) ;
- mesure des ratios CAD.

Informations quantitatives sur les risques de marché

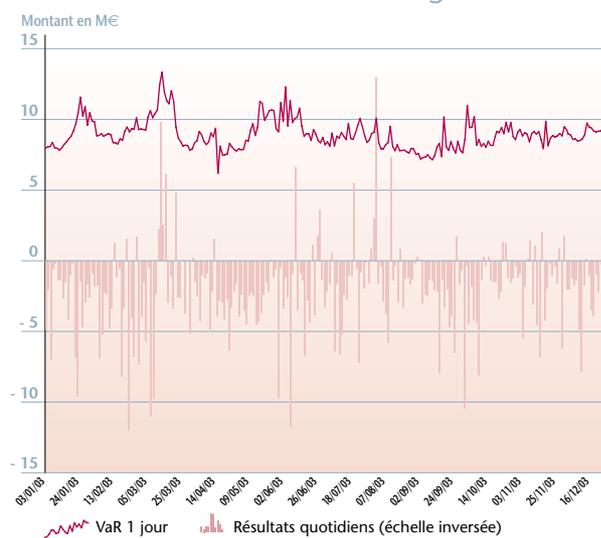
Sur l'exercice 2003, le niveau de VaR 99 % 1 jour s'est établi en moyenne à 8,95 millions d'euros pour l'activité taux et change et à 5,44 millions d'euros pour l'activité actions.

La robustesse de l'indicateur de VaR est régulièrement mesurée par comparaison avec les variations de résultats quotidiens de trading : cet exercice permet de confronter le potentiel de perte, tel que prévu ex ante par la VaR, avec les réalisations effectivement constatées ex post.

Filière actions



Filière taux et change



Les deux graphiques ci-dessus rendent compte de cet exercice réalisé sur les activités de taux d'intérêt et change d'une part, d'actions d'autre part.

Ils permettent de vérifier que le nombre d'excursions des variations de résultats (présentées en échelle inversée) au-delà du potentiel de perte, représentée par la VaR "courante", se situe effectivement en deçà de la limite statistique correspondante (en l'occurrence, pour 250 données, pas plus de 4 excursions admises).

Par ailleurs, les principaux scénarii de stress (stress tests), pratiqués sur les positions au 31 décembre 2003, ont fourni les données suivantes (impact sur le résultat en valeur absolue) :

- Activité sur taux et change :

Variation des taux (+ 100 bp) :	79,1 M€
Variation des volatilités de taux (homothétie de + 50 %) :	3,8 M€
Variation des spreads papiers/swaps (+ 35 bps sur AA et au-delà ; + 90 bps autrement)	110,3 M€

- Activité sur actions :

Variation des indices/actions (+ 25 %) :	16,1 M€
Variation des volatilités indices/actions (homothétie de + 20 % à CT, + 10 % à LT)	52,1 M€



La gestion des risques

Les risques de crédit

L'analyse des risques et l'allocation de limites

La gestion des risques de crédit (risque émetteur et risque de contrepartie) s'effectue dans le cadre de la politique générale définie par le Groupe CDC IXIS. Le risque de crédit au sens strict se définit comme le risque de perte à un horizon de temps donné suite au défaut d'une contrepartie. Le risque de crédit incorpore également le risque de dégradation de la signature des contreparties sur la durée des opérations initiées par CDC IXIS Capital Markets pour son compte propre. Le risque de crédit sur transactions de marché intègre donc la perte de valeur d'une position liée à la baisse de solvabilité des contreparties et exige ainsi un suivi dynamique du portefeuille d'engagements.

Dans ce contexte, le service des risques de contrepartie de CDC IXIS Capital Markets est responsable de la sélection des risques de crédit et coordonne les demandes de limites émanant des différentes lignes de métier marchés. Les allocations de limites de risques de contrepartie sont décidées en toute indépendance par un Comité crédit établi au niveau du Groupe CDC IXIS qui valide les limites pour l'ensemble des lignes de métiers Marchés. En marge de ce comité, un système de délégation spécifique aux activités de marché permet d'autoriser les opérations ponctuelles intervenant entre deux comités.

Une analyse approfondie est effectuée par les équipes d'analyse crédit et donne lieu, sur la base d'une notation interne (échelle comparable aux agences de rating), à la définition de limites suivant les activités (taux, change, actions) en distinguant les opérations selon leur type (bilan et hors-bilan) et leur maturité (du court terme au long terme). Une analyse crédit formalisée précède chaque ouverture de limite ; la situation économique et financière des contreparties est ainsi étudiée sous ses aspects quantitatif et qualitatif en conformité avec les procédures crédit du Groupe.

L'organisation des analyses crédit est divisée en trois pôles (Entreprises, Banques et Titrisations) de sorte que chaque contrepartie est placée sous la responsabilité d'analystes sectoriels. L'efficacité de la filière Risque du Groupe CDC IXIS repose sur une forte intégration et sur un dispositif de comités spécialisés répartis entre Marchés & Financements Entreprises d'une part et Contreparties Financières d'autre part.

Conformément au règlement CRBF 97-02, le portefeuille de risques crédit fait l'objet d'une révision annuelle des limites par contrepartie et la filière Risque complète le dispositif de suivi en procédant à des révisions régulières par zone pays et par secteur économique.

Le contrôle des risques

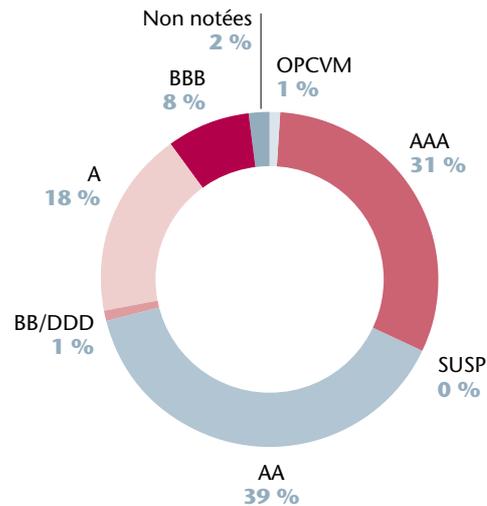
Le contrôle des risques de contrepartie est effectué au niveau opérationnel par les équipes de CDC IXIS Capital Markets, et au niveau central par les équipes de CDC IXIS auxquelles il est rendu compte quotidiennement.

L'outil informatique de suivi des risques et des limites de crédit est un logiciel dédié (*Amerisc*), développé en interne et accessible en temps réel aux opérateurs. Ce logiciel permet de calculer, d'une part, les "expositions potentielles" correspondant dans un cadre statistique aux engagements présents et futurs de CDC IXIS Capital Markets, d'autre part, les fonds propres économiques et les provisions nécessaires pour supporter les risques de crédit. Ces mesures sont effectuées par simulations numériques combinant les contrats-cadre de compensation (*netting*) et les scénarii de marchés suivant des techniques issues de la VaR, appelée dans ce cas C-VaR (*Credit-Value at Risk*).

Le pilotage global des risques est assuré par une revue mensuelle du portefeuille d'expositions des 2 100 contreparties actives de CDC IXIS Capital Markets, classées par notations, secteurs et pays.

Un suivi spécifique des plus grosses expositions permet également un pilotage des grands risques avec une revue mensuelle des 50 premières contreparties classées par ordre d'importance. Au total, les grandes expositions concernent essentiellement des risques "souverains" du G7 et les institutions financières dominantes de la zone euro.

Exposition ventilée par notation

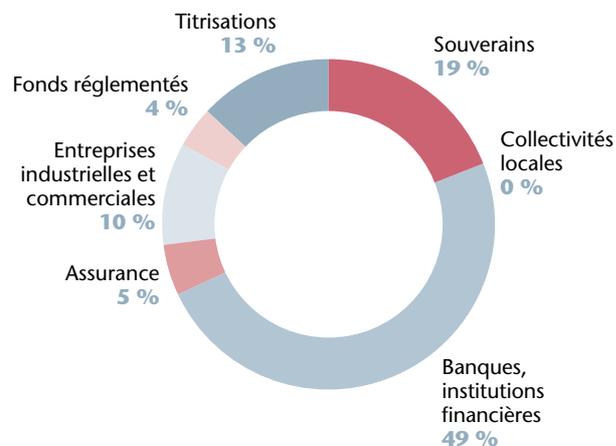


L'exposition aux risques de crédit

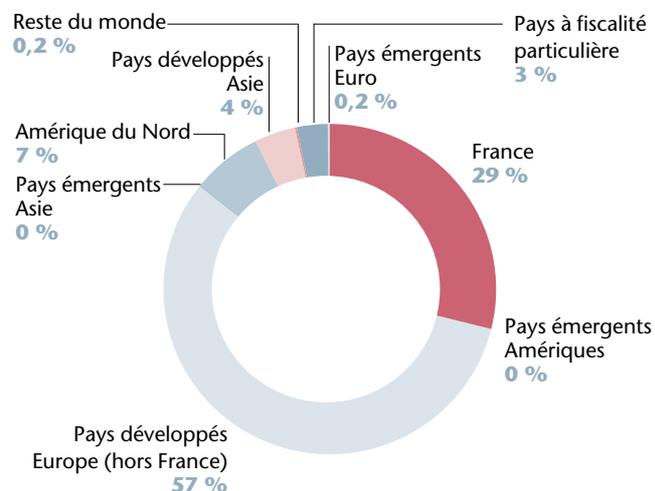
Les exigences en termes de qualité des émetteurs en portefeuille et des contreparties sur produits dérivés de CDC IXIS Capital Markets sont élevées : les signatures notées dans les catégories AAA à A représentaient 89 % des expositions Marked-to-Market (MtM) au 31 décembre 2003 et 97 % étaient au moins en "grade d'investissement". Ces signatures sont concentrées à 86 % sur l'espace économique européen, la plupart des opérations de marché avec des contreparties nord-américaines étant par ailleurs réalisées par la société CDC IXIS Capital Markets North America, filiale de CDC IXIS.

Les graphiques ci-contre fournissent la ventilation au 31 décembre 2003 des expositions globales en MtM par notation, secteur et zone géographique.

Exposition ventilée par secteur



Exposition ventilée par zone géographique



89 %

des expositions Marked-to-Market sont des signatures notées dans les catégories AAA à A au 31 décembre 2003.



La gestion des risques

Par ailleurs, afin de réduire son exposition au risque de crédit, CDC IXIS Capital Markets a mis en place avec ses principales contreparties des accords-cadres de collatéralisation permettant de diminuer les risques bilatéraux par des appels de marges en garantie. À cet effet, en 2003, CDC IXIS Capital Markets a conclu un peu plus de 200 Annexes de Remise en Garantie sur Instruments Dérivés permettant ainsi la couverture par appel de marge de ses risques sur les contreparties les plus significatives. En conséquence, CDC IXIS Capital Markets a récupéré un versement de 3,8 milliards d'euros à comparer à une valorisation en risque Marked-to-Market (après prise en compte de la collatéralisation) du portefeuille de produits dérivés de 10,47 milliards d'euros.

Ces instruments génèrent du risque de marché (risque de spread des sous-jacents) capturé dans les mesures de Value-at-Risk habituelles.

Par ailleurs, les engagements au titre du risque de crédit sur l'émetteur (risque de défaut) sont mesurés au moyen du logiciel interne de mesure des risques de crédit, AMeRisC, qui autorise le cas échéant la compensation entre les dérivés de crédit et titres de caractéristiques similaires (intention gestion, maturité, séniorité...).

Le risque de contrepartie émanant de la relation avec les co-contractants est lui aussi mesuré dans le logiciel AMeRisC (risque de hors bilan).

Les positions des dérivés de crédit font l'objet de réfactions spécifiques qui permettent de corriger le résultat des incertitudes pesant sur le niveau de certains paramètres illiquides ou non couvrables aisément (notamment le taux de recouvrement). Les réfactions habituelles portant sur le risque de contrepartie sont également appliquées (risque statistique pour lequel l'espérance de perte est mise en réfaction).

■ Les dérivés de crédit

Le portefeuille de dérivés de crédit au 31 décembre 2003 représente un encours notionnel global de 31,2 milliards d'euros composé de Credit Default swaps, de Credit Linked Notes et de Prêts indexés Crédit. Il se répartit en 14 milliards d'euros de position acheteuse de risque de crédit et 17,2 milliards d'euros de position vendeuse de risque de crédit.

Montants notionnels des dérivés de crédit au 31 décembre 2003 (hors opérations intragroupe)

Position \ type de portefeuille réglementaire En euros	Bancaire	Négociation	Total
ACHAT DE RISQUE DE CRÉDIT	209 848 138	13 797 193 893	14 007 042 031
- jusqu'à 1 an		3 038 815 911	3 038 815 911
- de 1 à 5 ans	209 848 138	7 877 806 801	8 087 654 939
- plus de 5 ans		2 880 571 181	2 880 571 181
VENTE DE RISQUE DE CRÉDIT	2 674 088 346	14 468 902 668	17 142 991 014
- jusqu'à 1 an	9 028 711	2 173 617 245	2 182 645 956
- de 1 à 5 ans	276 706 488	7 409 691 857	7 686 398 345
- plus de 5 ans	2 388 353 147	4 885 593 566	7 273 946 713
POSITION GLOBALE	2 883 936 484	28 266 096 561	31 150 033 045
- jusqu'à 1 an	9 028 711	5 212 433 156	5 221 461 867
- de 1 à 5 ans	486 554 626	15 287 498 658	15 774 053 284
- plus de 5 ans	2 388 353 147	7 766 164 747	10 154 517 894

La gestion des risques

Les risques opérationnels

Pour répondre aux exigences de la réforme de Bâle en cours, et en accord avec la démarche engagée au sein du Groupe CDC IXIS, CDC IXIS Capital Markets s'est attaché, depuis deux ans, à la mise en place d'un dispositif d'identification, de mesure et de maîtrise des risques opérationnels.

Définition des risques opérationnels

La notion de risque opérationnel telle que retenue et appliquée à CDC IXIS Capital Markets est conforme à la définition figurant dans le projet de texte du Comité de Bâle de septembre 2001 : on associe les Risques Opérationnels aux impacts juridiques, réglementaires ou financiers résultant d'une défaillance de l'entreprise attribuable à des procédures, personnels, systèmes internes, ou événements extérieurs.

Un outil de gestion et un réseau de correspondants

Au cours de l'exercice 2003, CDC IXIS Capital Markets a poursuivi le déploiement de son dispositif de Gestion des Risques Opérationnels. Il se concrétise aujourd'hui par un réseau d'une vingtaine de Correspondants Risques Opérationnels, répartis dans toutes les unités en France comme dans les filiales et dans les succursales étrangères. Ces correspondants supervisent localement l'utilisation d'ORIS, outil logiciel développé par CDC IXIS, autour duquel s'organise le Système d'Information des Risques Opérationnels du groupe.

Déjà 6 mois d'historique dans la Base de Données d'incidents

Les fonctionnalités "Base d'Incidents" de cet outil ont été déployées avec succès sur l'ensemble du métier "Marchés" de CDC IXIS au cours du 1^{er} semestre 2003. Il a permis d'enregistrer les Risques Opérationnels relevés au sein de CDC IXIS Capital Markets au cours des six derniers mois de l'année.

Les statistiques tirées de la base de données d'incidents permettront de quantifier le montant de fonds propres à allouer à la couverture du risque opérationnel, selon une des trois méthodes de calcul :

■ calcul d'une "VaR de risques opérationnels" pour

les incidents les plus fréquents (approche par un modèle de distribution des pertes) ;

■ utilisation d'un modèle de mesure interne, pour les incidents les moins fréquents ; ce modèle combine la probabilité d'occurrence de l'événement, les pertes estimées dans ce cas, un indicateur d'exposition et un coefficient de pondération qui sera fixé par le Comité de Bâle après une confrontation de Place des premiers résultats des mesures ;

■ allocation *a priori* des fonds propres, résultant du scoring des lignes de métier. Cette allocation est ajustée dans le temps en fonction de l'efficacité constatée des plans d'actions.

La mise en place des premiers plans d'actions et la définition des indicateurs de risque

Au-delà des aspects réglementaires (calculer des fonds propres), le projet engagé au sein de CDC IXIS Capital Markets répond aux objectifs managériaux définis par la Direction des Risques de CDC IXIS, en particulier :

■ favoriser la maîtrise des risques opérationnels en établissant des plans d'actions visant à réduire la fréquence d'occurrence des causes de risques (plans d'actions préventives) ou bien ayant pour but, le cas échéant, de diminuer l'impact des risques (plans d'actions correctrices) ;

■ à terme mettre en place des indicateurs de risques opérationnels visant à alerter le management de l'imminence d'un risque ou de mesurer l'efficacité des plans d'actions préventives.

L'analyse des processus de production de l'entreprise a permis l'identification des zones de fragilité dans l'entreprise. Cette analyse a guidé le Comité des risques opérationnels dans la sélection et la mise en œuvre au 2^e semestre 2003 de 10 plans d'actions dont le Contrôle interne assure un suivi régulier.

La dernière étape du projet sera franchie au 1^{er} semestre 2004 : le Comité s'est fixé pour objectif de pouvoir mesurer à cette période un premier



ensemble d'une douzaine d'indicateurs de risques. Enfin, il faut noter que la volonté de CDC IXIS Capital Markets de contrôler la gestion des Risques Opérationnels se traduit par la nomination d'une personne à plein temps au poste d'Administrateur des Risques Opérationnels. Cette personne vient en complément des participations des équipes des services du Contrôle des risques et des résultats et du contrôle interne.

La couverture des risques par voie d'assurance

Dans un contexte de contraction et de tension sur le marché de l'assurance, CDC IXIS Capital Markets a maintenu au travers de son programme d'assurance mondiale, une couverture exhaustive de ses risques auprès de compagnies d'assurance de référence dont la solidité financière est irréprochable.

En 2003, CDC IXIS Capital Markets a ainsi pu reconduire l'ensemble des protections acquises sur le marché en maintenant les niveaux de garanties préexistants.

Dans cette optique, et après analyse des risques et de leur prévention, des polices d'assurance ont été souscrites permettant de remédier aux éventuelles atteintes significatives résultant de fraudes, de détournements, de dommages et de mise en cause de responsabilité de la société et de celles de ses collaborateurs.

Ces polices concernent les risques suivants :

- atteinte aux immeubles et leur contenu, y compris le matériel informatique et téléphonique. Ceux-ci sont assurés pour des montants correspondant à leur valeur de remplacement ;
- les responsabilités civiles professionnelles et fraudes, dont le niveau de couverture est de 60 millions d'euros, correspondent aux meilleures offres du marché. L'indemnisation couvre la perte financière éprouvée à la suite d'une fraude ou la responsabilité civile encourue pour tout dommage causé aux tiers et imputables à une faute professionnelle ;
- la perte d'activité recouvrant l'indemnisation des préjudices financiers suites à des pertes ou des dommages matériels est également assurée.

Les responsabilités civiles autres que professionnelles : exploitation (préjudices corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers), mandataires sociaux

(conséquences pécuniaires des réclamations formulées à l'égard des dirigeants et résultant de fautes personnelles engageant leur responsabilité civile, personnelle ou solidaire) et automobile... sont couvertes par des assurances qui correspondent aux besoins de l'exploitation. Le montant couvert par sinistre pour la Responsabilité civile exploitation est supérieur à 7,5 millions d'euros.

La maîtrise du risque juridique

CDC IXIS Capital Markets est doté d'un service juridique rattaché au Secrétariat général. Il est en charge de la documentation des opérations et de la validation juridique en amont des transactions pour les salles de marchés de Paris et les succursales de Londres, Tokyo et Francfort. Parallèlement, le service juridique apporte son soutien concernant les besoins juridiques des fonctions supports (notamment au back office).

Le service juridique a pour mission de s'assurer de la sécurisation des opérations. À ce titre, il intervient pour apprécier le risque juridique, dans les différents comités internes et dans le cadre des procédures de contrôle interne. Il participe notamment à la préparation des Comités nouveaux produits pour en définir les conséquences juridiques pour CDC IXIS Capital Markets et anime le Comité "contrats cadres" où il s'assure de l'avancement des négociations en la matière.

Un reporting contentieux est assuré au niveau Groupe CDC IXIS. En tant que de besoin, un reporting sur le risque juridique est adressé périodiquement au Comité des comptes et du contrôle interne de CDC IXIS Capital Markets.

Le service juridique a développé un système de gestion et d'archivage numérique de l'ensemble des engagements juridiques de CDC IXIS Capital Markets, dénommé "Thémis", qui a continué à être alimenté au cours de l'exercice 2003.

Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ni aucun litige, autres que ceux décrits dans l'annexe aux comptes de l'exercice 2003, qui soit susceptible d'affecter de façon significative l'activité, les résultats et la situation financière de CDC IXIS Capital Markets ou de son Groupe.

Le contrôle interne et la déontologie

Le contrôle interne et la déontologie

Une veille permanente

Contrôle interne

Rattachée directement au Président du Directoire, la fonction de contrôle interne veille au respect des exigences prudentielles liées au statut d'établissement de crédit de CDC IXIS Capital Markets et aux obligations inhérentes à la prestation de services d'investissement.

Composée d'une équipe pluridisciplinaire, spécialisée sur les opérations de marchés, elle a pour missions :

- d'évaluer la robustesse des processus de management des risques, de contrôle et de compliance sur des activités et montages complexes ;
- de s'assurer du développement sécurisé des nouveaux produits ;
- de vérifier régulièrement l'état de mise en œuvre des recommandations formulées, et leur traduction concrète dans les modes de fonctionnement opérationnels.

Adoptant une approche fondée sur l'importance du risque encouru, les travaux réalisés font appel à plusieurs types d'interventions, les uns s'attachant aux analyses de fond, les autres recherchant prioritairement la réactivité vis-à-vis des évolutions d'activités, de systèmes et de réglementations :

- missions approfondies conduites le plus souvent suivant un axe front-to-back-comptabilité ;
- contrôles ciblés, déclenchés périodiquement sur la base d'indicateurs propres et des reportings des fonctions supports, permettant notamment d'apprécier l'efficacité des dispositifs de contrôle permanents déployés au sein des activités ;
- actions préventives, par la présence aux réunions de certains comités internes et par l'impulsion donnée au développement du système de contrôle interne.

■ Priorités 2003

En 2003, l'activité du Contrôle interne a porté principalement sur le Contrôle du service PostMarchés, la prévention des risques opérationnels et l'encadrement des risques de marché et de crédit.

Contrôle du service PostMarchés

Le service PostMarchés a fait l'objet de contrôles approfondis pour s'assurer de l'adaptation de l'organisation, des process et des outils à la croissance et à la complexité des activités traitées.

Dans ce cadre, les opérations sur dérivés OTC (processus de confirmation et de collatéralisation) ont donné lieu à des analyses spécifiques sous l'angle de la normalisation des traitements, du renforcement des points de contrôle et de la fluidité des relations front-back office.

Préventions des risques opérationnels

Dans le prolongement des travaux 2002 sur la cartographie des risques opérationnels, la prévention des risques opérationnels est demeurée une priorité dans l'action menée.

Plusieurs plans d'actions complémentaires ont été ajoutés à ceux déjà en cours, dont la mise en œuvre a été évaluée.

Un chantier a, par ailleurs, été engagé sur la définition d'indicateurs de risques opérationnels, pour disposer d'alertes sur les conditions d'exécution des processus métier en situation de défaillance par rapport aux standards professionnels.

Des contrôles ciblés ont été réalisés sur les modalités de gestion des habilitations informatiques, les relations avec les intermédiaires, le contenu des reportings, le respect des normes déontologiques applicables aux activités (notamment en matière de séparation d'activités/Murailles de Chine).





Encadrement des risques de marché et de crédit

Les vérifications ont notamment concerné deux activités :

- l'activité de montage à composante immobilière, dont le lancement est récent, et qui a été passée en revue au travers d'une transaction particulière ;
- l'activité générique de dérivés de taux longs (dérivés vanille et complexes, hybrides taux/crédit et taux/change) dont la contribution au résultat de CDC IXIS Capital Markets est importante, et dont l'analyse a été centrée sur la prise en compte des instruments exotiques dans les systèmes ainsi que sur l'élaboration et la validation de leurs pricers.

Pour un périmètre plus large d'activités, des vérifications précises ont été effectuées sur le dispositif de contrôle interne et les systèmes de risques, avec l'objectif d'évaluer leur conformité aux exigences de l'annexe VII du CRBF 95-02 sur l'utilisation d'un modèle interne de mesure des risques de marché.

Les principales conclusions des audits et contrôles ont été périodiquement portées à la connaissance du Comité des comptes et du contrôle interne, chargé de veiller à la qualité du système de contrôle interne dans toutes ses composantes et d'en rendre compte au Conseil de surveillance.

Perspectives

En 2004, les contrôles mettront l'accent sur :

- le suivi du risque de crédit, le processus de production/rapprochement des résultats, la maîtrise des risques associés aux montages avec véhicules (audits transversaux/thématiques) ;
- les opérations du marché primaire, la filière marché monétaire et emprunts d'État, les activités de crédit complexe (audits de lignes de métier) ;
- les succursales étrangères (audits d'entité).

Les nouvelles activités et les nouveaux produits continueront à faire l'objet de suivis périodiques.

La déontologie

En 2003, le service de la Déontologie a poursuivi son intégration dans les processus de décision et a mené de nouvelles actions de fond.

Un positionnement efficace

L'intégration du service de la Déontologie dans les activités de l'entreprise est le fruit d'un effort de sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs aux règles de bonne conduite. Grâce notamment à la présence de déontologues en salles des marchés, à des actions de formation de terrain et à la participation aux nouveaux comités, le service a été associé en 2003 à l'élaboration de produits complexes et à la mise en place de nouvelles activités transfrontalières.

Confronté à l'emménagement du personnel dans les nouveaux locaux parisiens, le service a travaillé activement à l'organisation des "Murailles de Chine" et a affiné les règles de gestion des informations confidentielles.

Dans le souci de généraliser l'implication des déontologues dans les activités internationales de la société, le service a organisé le premier séminaire des Compliance Officers des filiales et succursales de CDC IXIS Capital Markets. Cette manifestation a permis un échange approfondi sur les contraintes réglementaires des pays dans lesquels la société exerce une activité. Le fonctionnement du réseau a également fait l'objet de travaux qui aboutiront à la publication d'une Charte du Réseau.

Les actions de fond menées en 2003 ont porté notamment sur la déontologie des analystes crédit en application de la nouvelle réglementation et sur la poursuite des efforts en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux.

Les analystes crédit, dorénavant dotés d'une carte professionnelle, ont reçu une formation adaptée et sont accompagnés par le service de la déontologie dans leur recherche du meilleur comportement.

En matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, le service a pris sous sa responsabilité l'équipe de référencement des clients et a piloté la mise en place d'un système d'alerte sur les opérations traitées avec des clients non référencés, qui lui permet de disposer d'un contrôle automatisé antiblanchiment du niveau des meilleurs standards.

Parallèlement, le service a enrichi les normes avec des procédures adaptées à chaque métier et a poursuivi l'ensemble de ses missions récurrentes, de suivi des déclarations du personnel et de participation aux travaux de Place.

Les ressources

Ressources humaines

Une évolution des effectifs maîtrisée

Au 31 décembre 2003, CDC IXIS Capital Markets et sa filiale CDC IXIS Securities employaient 911 collaborateurs sous contrat à durée indéterminée (CDI), contre 933 à la fin de l'année 2002. Cette diminution de 2,4 % des effectifs ne concerne que l'établissement parisien de CDC IXIS Capital Markets, les effectifs des succursales s'étant stabilisés.

Par ailleurs, les effectifs de back office, non compris dans le périmètre de consolidation de la société, n'ont pas progressé et s'élevaient à 199 salariés en CDI à la fin de l'exercice 2003.

Ce bilan traduit la vigilance apportée par CDC IXIS Capital Markets aux demandes de recrutements, qu'il s'agisse de remplacements ou de créations de postes. Il ressort, notamment à Paris, que si le nombre de départs de l'entreprise est sensiblement inférieur à celui de l'an passé (- 12 %), en revanche le nombre de recrutements a été divisé par deux. Au total, 43 collaborateurs ont été recrutés en 2003, répartis à parts égales entre les fonctions supports et les fonctions de front-office.

Sur le plan collectif, l'année 2003 a été marquée par la refonte du dispositif d'épargne salariale, conduisant à une optimisation de la capacité d'épargne des salariés. Un nouvel accord d'intéressement a été conclu pour une durée de 3 ans.

Parallèlement, dans le cadre de la mise en œuvre de dispositifs veillant au maintien de l'égalité professionnelle au sein de CDC IXIS Capital Markets, un accord collectif portant sur l'indemnisation du congé de paternité a été signé.

Enfin, une fonction spécifique de gestion des cadres dirigeants et des synergies a été mise en place en octobre 2003. Rattachée au Président du Directoire, cette fonction s'appuie sur les moyens opérationnels de la Direction des Ressources humaines.

Ventilation des effectifs par catégories socio-professionnelles

Cadres	700
Techniciens supérieurs	29
Employés	36
Total effectifs France	765
Effectifs hors France	146
Total effectifs	911





Les ressources

Les systèmes d'information back office et métiers supports

Architecture et postes de travail

L'implantation de CDC IXIS Capital Markets sur son nouveau site du 47 quai d'Austerlitz dans le XIII^e arrondissement de Paris a été l'occasion de poursuivre les travaux de fiabilisation et d'optimisation d'une grande partie de l'architecture technique informatique (câblage, serveurs, routeurs...). Les utilisateurs disposent désormais d'un réseau très performant et sécurisé, en parfaite adéquation avec les impératifs techniques des activités.

Les postes de travail et les systèmes ont, quant à eux, poursuivi leurs migrations techniques (nouvelles versions de Windows, architecture Kobra, SUMMIT, E-toolkit, messagerie...) et l'ensemble des utilisateurs a été équipé d'écrans plats (favorisant les économies d'énergie, le confort visuel et le gain de place).

Sécurité

Les travaux quotidiens de la Cellule Sécurité Systèmes d'Information ont permis d'assurer au sein de CDC IXIS Capital Markets une qualité de sécurité conforme aux exigences du métier.

L'année 2004 sera l'occasion de poursuivre les travaux de maintien en conditions opérationnelles du Plan de continuité des activités (intégration des réorganisations métiers, secours télécoms, procédures de retour à la normale...) et la fiabilisation de la gestion des habilitations aux systèmes d'information.

Évolutions des systèmes d'information et perspectives

La refonte de la chaîne informatique du back office "Actions" sur les opérations de gré à gré a été l'un des chantiers informatiques majeurs de l'année 2003 et devrait se terminer courant 2004. La solution logicielle de front-office SOPHIS sera ainsi étendue aux fonctionnalités de back office nécessaires à cette activité ; cette implémentation permettant d'assurer le traitement STP (*Straight Through Processing*) des opérations sur cette chaîne et, ainsi, de contribuer à la diminution des risques opérationnels.

La filière "Valeurs Mobilières" a, pour sa part, poursuivi sa refonte avec la mise en production du lot "Comptabilité" sur la plateforme back office (SUMMIT Bonds B/O pour la partie Obligataire). La mise en place d'un outil sécurisé de gestion des signatures scannées pour les confirmations des opérations a aussi été une avancée importante dans le système d'information du back office (automatisation de traitements permettant de supprimer les interventions manuelles).

Enfin, de nombreuses évolutions fonctionnelles ont été apportées à la base commerciale du front-office afin d'étendre son utilisation au sein de l'activité.

L'année 2004 marquera un nouveau tournant dans l'alignement de l'informatique à la stratégie métier avec, en particulier : la fin des travaux sur la filière Valeurs Mobilières back office, le lancement des travaux sur la filière back office "Actions" pour les prêts-emprunts et les cessions fermes, des travaux d'optimisation sur les référentiels (valeurs, cours, tiers), l'étude sur la mise en place d'un outil global de gestion des confirmations (workflow) et d'un annuaire d'entreprise.

L'objectif des évolutions réalisées, engagées ou à venir, reste la rationalisation et l'optimisation des processus métiers dans un souci permanent de maîtrise des risques opérationnels et de réduction des charges.

Un nouveau siège social

Le déménagement de CDC IXIS Capital Markets sur le nouveau site parisien d'Austerlitz a été un événement majeur pour la société au cours de l'année 2003.

Ainsi, fin septembre 2003, 1 246 personnes occupaient le nouvel immeuble de 22 000 m², doté de 340 positions de salles des marchés.

Le regroupement en un même lieu des équipes de CDC IXIS Capital Markets, et de sa filiale CDC IXIS Securities, dans des locaux à la pointe de la technologie fait déjà sentir ses effets dans l'efficacité du travail quotidien.

Le projet IAS

Le Groupe CDC IXIS n'étant pas coté, l'objectif commun avec le Groupe Caisse d'Épargne est de publier une information financière conforme aux normes IAS/IFRS à partir de l'arrêté au 30 juin 2006. Le pilotage du projet est coordonné par CDC IXIS.

La déclinaison "Marchés" du projet IAS du groupe est gérée en décentralisé par CDC IXIS Capital Markets sous la responsabilité du Secrétariat général.

La phase de diagnostic et de documentation de l'existant a été achevée en septembre 2003 au moyen des ressources internes. CDC IXIS Capital Markets a depuis renforcé son dispositif avec une assistance externe spécialisée pour piloter le projet et libérer les ressources chargées de mener les études détaillées.

Perspectives 2004

CDC IXIS Capital Markets poursuivra sa politique de développement maîtrisé en tant que multi-spécialiste sur des métiers à forte valeur ajoutée.

À l'instar des trois dernières années, CDC IXIS Capital Markets confirmera en 2004 son positionnement de multispécialiste sur une sélection de métiers bien identifiés à forte valeur ajoutée lui permettant de faire valoir ses atouts en termes de technicité, de réactivité et d'innovation.

CDC IXIS Capital Markets poursuivra et accentuera son développement commercial en particulier à l'international.

Cette stratégie s'articule autour d'investissements importants et réguliers dans le domaine de la recherche aussi bien dans l'analyse action que dans l'analyse crédit, la recherche quantitative pour les produits dérivés, ou la recherche économique. Elle reflète la volonté permanente d'apporter des solutions sur mesure à nos clients grâce à des capacités de structuration originales alliant une culture d'innovation et des moyens d'exécution dans des domaines aussi variés que les fonds garantis, le "sale and lease back", l'immobilier, ou les dérivés climatiques.

CDC IXIS Capital Market mettra par ailleurs son bilan au service de ses clients aussi bien dans le cadre d'opérations de tenue de marché (obligations, dérivés de taux et d'action), que d'opérations de portage en particulier dans le domaine des ABS et des CDO.

En 2004, en anticipation d'une meilleure tenue de bourses, l'effort de développement portera plus particulièrement sur les clients corporates grâce aux synergies avec Nexgen, filiale à 40 % de CDC IXIS, spécialisée sur les opérations complexes de haut de bilan, et en phase avec le développement du groupe CDC IXIS dans le domaine des financements corporates.

Parallèlement, les équipes de CDC IXIS Capital Markets poursuivront la mise en œuvre des règles dites de Bâle 2 et achèveront pour la fin de l'année le chantier relatif au passage aux normes comptables IAS. En outre, les fonctions supports et les équipes de back office poursuivront leurs efforts dans la maî-



trise des opérations dont le volume et la complexité ne cessent de progresser.

La politique de recrutement 2004 mettra l'accent sur l'expertise et la séniorité des équipes, dans un souci permanent de réorganisation et d'optimisation des structures.

Enfin, l'un des chantiers majeurs pour CDC IXIS Capital Markets courant 2004, sera la mise en œuvre des accords conclus entre les groupes Caisse des dépôts et Caisse d'Épargne dans le cadre du rapprochement avec la CNCEP. Dans ce contexte, les équipes support se mobiliseront pour mener à bien cette nouvelle organisation.



Éléments juridiques (extraits)

Informations relatives au capital social

Montant du capital, titres émis

Le capital social est de 457 500 000 euros, divisé en 30 000 000 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros chacune, toutes de même catégorie.

Les actions sont obligatoirement nominatives. Toute transmission à des tiers nécessite une demande d'agrément notifiée à la société.

- Capital autorisé non émis : néant.
- Plan de stock-option : néant.
- Autres titres donnant accès au capital : néant.
- Nantissement ou garantie sur capital : néant.

Évolution du capital depuis la constitution

ANNÉE	Nature de l'opération	Montant des variations du capital		Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions	Nominal
		Capital	Prime			
Constitution	Apport en numéraire	5 000 000 francs	-	5 000 000 francs	50 000	100 francs
29/06/90	Apport en nature	8 000 000 francs	-	13 000 000 francs	130 000	100 francs
28/05/96	Apport en numéraire	2 987 000 000 francs	-	3 000 000 000 francs	30 000 000	100 francs
01/09/01	Conversion du capital en euros et incorporation de réserve	152 948,30 euros	-	457 500 000 euros	30 000 000	15,25 euros

Répartition du capital et des droits de vote au cours des trois dernières années

Actionnariat	Situation au 31/12/2003			Situation au 31/12/2002			Situation au 31/12/2001		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
CDC IXIS*	29 999 992	> 99,99	> 99,99	30 000 000	100	100	29 999 993	> 99,99	> 99,99
Autres**	8	% n. s	% n. s	-	-	-	7	% n. s	% n. s
Total	30 000 000	100	100	30 000 000	100	100	30 000 000	100	100

* CDC IXIS est le nom commercial de la société CDC Finance – CDC IXIS

** Membres du Conseil de surveillance.

- Droit de vote double : néant.
- À la connaissance de la société, aucun pacte d'actionnaire n'a été conclu.

Informations relatives aux mandataires sociaux

Membres du Directoire

Exercice 2003

Monsieur Anthony ORSATELLI

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Membre du Directoire ; en charge de la Banque de Financement et d'Investissement (depuis le 15 décembre 2003)

Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS

CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Membre du Directoire ; Directeur général ; Responsable du pôle Marchés et Financements
SOGEPOSTE	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance

MÉTIER GARANTIE FINANCIÈRE

CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY	SA	F	Représentant permanent de CDC IXIS Financial Guaranty Holding au Conseil de surveillance (depuis le 16 septembre 2003 ; auparavant, Censeur)
CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY EUROPE	SA	F	Représentant permanent de CDC IXIS Financial Guaranty au Conseil de surveillance (depuis le 25 septembre 2003 ; auparavant, Censeur)
CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY HOLDING	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (depuis le 16 septembre 2003 ; auparavant, Censeur)
CIFG NORTH AMERICA INC.		USA	Administrateur (Member of the Board of Directors)
CIFG SERVICES INC.		USA	Administrateur (Member of the Board of Directors)

PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENT

CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Président du Directoire ; Directeur des fonctions centrales
CDC IXIS LCF ROTHSCHILD MIDCAPS	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance

CDC IXIS SECURITIES	SA	F	Président du Conseil de surveillance
CDC COMMERCIAL PAPER CORP.		USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i>)
CDC DERIVATIVES INC.		USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i>)
CDC FINANCIAL PRODUCTS INC.		USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i>)
CDC FUNDING CORP.		USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i>)
CDC IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA		USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i>)
CDC IXIS NORTH AMERICA		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
CDC MORTGAGE CAPITAL INC.		USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i>)
CDC MUNICIPAL PRODUCTS INC.		USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i>)
CDC SECURITIES INC.		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
NEXGEN FINANCIAL HOLDING LIMITED		IRL	Président du Conseil
NEXGEN RE LIMITED		IRL	Président du Conseil

PÔLE GESTION D'ACTIFS

CDC IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
CDC IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
CDC IXIS AM US CORPORATION		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i> ; depuis le 6 novembre 2003)
CDC IXIS AM US LLC		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Managers</i> ; depuis le 6 novembre 2003)

Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC

CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (du 9 septembre au 18 décembre 2003)
CDC SP	SICAV	LUX	Président du Conseil d'administration

Autres mandats et fonctions dans des sociétés

CIF EUROMORTGAGE	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 8 septembre 2003)
ECUREUIL GESTION	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (depuis le 17 juillet 2003)
ECUREUIL GESTION FCP	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (depuis le 17 juillet 2003)
GIMAR FINANCE	SCA	F	Représentant permanent de CDC IXIS Capital Markets au Conseil de surveillance
SAN PAOLO IMI SpA		ITA	Administrateur (depuis le 12 septembre 2003)

Rémunérations et avantages perçus en 2003 au titre du mandat et des fonctions exercés au sein de CDC IXIS Capital Markets : 81 664,71 €.

Exercice 2003

Monsieur Alain PRÉVOT

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS			

PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENT

CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Membre du Directoire ; Directeur général ; Secrétaire général
CICM INNOV	SAS	F	Président (depuis le 22 avril 2003)
LILLEREAU	SA	F	Liquidateur (fin de mandat le 28 février 2003)
ARAMIS MANAGEMENT SA		LUX	Administrateur
CDC IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA		USA	Administrateur
ICMOS LUXEMBOURG	SA	LUX	Administrateur (depuis le 20 juin 2003)

Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC

CDC SP	SICAV	LUX	Membre du Conseil d'administration
--------	-------	-----	------------------------------------

Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant

Rémunérations et avantages perçus en 2003 au titre du mandat et des fonctions exercés au sein de CDC IXIS Capital Markets : 184 100,75 €.

Exercice 2003

Monsieur Nicolas FOURT

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS			

PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENT

CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Membre du Directoire ; Co-Responsable du Front office
CDC IXIS SECURITIES	SA	F	Représentant permanent de CDC IXIS Capital Markets au Conseil de surveillance
CDC IXIS LCF ROTHSCHILD MIDCAPS	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
CDC SP		LUX	Membre du Conseil d'administration
MARTIGNAC FINANCE	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
CDC FINANCIAL PRODUCTS INC.		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
CDC IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
CDC MORTGAGE CAPITAL INC.		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
CDC SECURITIES INC.		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
ICMOS IRELAND LTD		IRL	Directeur
ICMOS PANGAEA GLOBAL HEDGE FUND PLC		IRL	Directeur
ICMOS UK LTD		GB	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
NEXGEN FINANCIAL HOLDING LIMITED		IRL	Directeur suppléant
NEXGEN RE LIMITED		IRL	Directeur suppléant

Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant

Rémunérations et avantages perçus en 2003 au titre du mandat et des fonctions exercés au sein de CDC IXIS Capital Markets : 830 833,00 €.

Exercice 2003

Monsieur Bernard MIGUS

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS			
PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENT			
CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Membre du Directoire ; Co-Responsable du Front office
CDC IXIS SECURITIES	SA	F	Membre du Directoire (depuis le 24 avril 2003 ; auparavant Président du Directoire)
CDC IXIS LCF ROTHSCHILD MIDCAPS	SA	F	Représentant permanent de CDC IXIS Securities au Conseil de surveillance

Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant

Rémunérations et avantages perçus en 2003 au titre du mandat et des fonctions exercés au sein de CDC IXIS Capital Markets et de CDC IXIS Securities : 830 833,00 €.

Membres du Conseil de surveillance

Exercice 2003

Monsieur Pierre SERVANT

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Membre du Directoire ; en charge des finances et des risques (depuis le 15 décembre 2003 ; auparavant Membre du Conseil de surveillance)

Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS

CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Président du Directoire (du 16 juillet au 14 janvier 2004 ; auparavant, Représentant permanent de la Compagnie financière EULIA au Conseil de surveillance)
----------------------	----	---	---

MÉTIER GARANTIE FINANCIÈRE

CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY HOLDING	SA	F	Représentant permanent de la CDC au Conseil de surveillance
-------------------------------------	----	---	---

PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENTS

CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 17 octobre 2003 ; auparavant, Membre du Conseil de surveillance)
CDC IXIS SECURITIES	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (depuis le 17 juillet 2003)
CDC IXIS NORTH AMERICA	SA	USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i>) ; depuis le 24 septembre 2003)

PÔLE GESTION D'ACTIFS

CDC IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 6 octobre 2003 ; auparavant, Membre du Conseil de surveillance)
CDC IXIS PRIVATE EQUITY	SA	F	Membre du Conseil d'administration
CDC IXIS AM US CORPORATION		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>) ; depuis le 6 novembre 2003)

Autres mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC

CAISSE DES DÉPÔTS DÉVELOPPEMENT C3D	SA	F	Membre du Conseil d'administration (démission le 19 décembre 2003)
CDC IXIS ITALIA HOLDING	SA	F	Président du Conseil de surveillance
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 19 décembre 2003)
COMPAGNIE FINANCIÈRE EULIA	SA	F	Membre du Conseil d'administration (depuis le 11 septembre 2003 ; auparavant, Directeur général délégué, en charge des finances)
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 28 mai 2003)
EULIA CAUTION	SA	F	Représentant permanent de la Compagnie financière EULIA au Conseil d'administration (du 28 mai au 28 septembre 2003)

Autres mandats et fonctions dans des sociétés : néant

Jetons de présence perçus en 2003 au titre du mandat exercé au sein de CDC IXIS Capital Markets : néant.

Exercice 2003

Monsieur Antoine LISSOWSKI

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS			
CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Membre du Directoire ; Directeur Financier (démission le 16 décembre 2003)

MÉTIER GARANTIE FINANCIÈRE

CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY HOLDING	SA	F	Président du Conseil de surveillance (du 25 septembre au 16 décembre 2003 ; auparavant, Membre du Conseil de surveillance)
CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY	SA	F	Président du Conseil de surveillance (démission le 16 décembre 2003)
CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY EUROPE	SA	F	Président du Conseil de surveillance (démission le 16 décembre 2003)
CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY SERVICES INC.		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>) ; démission le 16 décembre 2003)
CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY NORTH AMERICA INC.		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>) ; démission le 16 décembre 2003)

PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENTS

CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 17 octobre 2003 ; auparavant, Membre du Conseil de surveillance)
--------------------------	----	---	---

MARTIGNAC FINANCE	SA	F	Président du Conseil de surveillance (démission le 22 décembre 2003)
CDC IXIS NORTH AMERICA		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i> ; démission le 16 décembre 2003)

PÔLE GESTION D'ACTIFS

CDC IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (du 6 octobre au 16 décembre 2003)
CDC IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (depuis le 8 septembre 2003)
CDC IXIS PRIVATE EQUITY	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil d'administration (depuis le 17 juillet 2003) et Administrateur (démission le 16 octobre 2003)
IXIS AEW EUROPE	SA	F	Président du Conseil d'administration (du 2 octobre au 16 décembre 2003)
MAGNANT	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil d'administration (fin de mandat le 17 août 2003 suite à dissolution de la société)
PART'COM	SA	F	Membre du Conseil d'administration (démission le 16 décembre 2003)
CDC IXIS AM US CORPORATION		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i> ; démission le 16 décembre 2003)

Autres mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC

CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du Directoire ; Directeur financier (depuis le 16 décembre 2003)
SOCIÉTÉ FONCIÈRE MOGADOR	SA	F	Représentant permanent de la CDC au Conseil d'administration (fin de mandat en mai 2003)

Autres mandats et fonctions dans des sociétés

CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
---	----	---	-----------------------------------

Jetons de présence perçus en 2003 au titre du mandat exercé au sein de CDC IXIS Capital Markets : néant.

Exercice 2003

Monsieur Jean-Jacques BONNAUD

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS			

MÉTIER GARANTIE FINANCIÈRE

CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance
CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY NORTH AMERICA INC.		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)

PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENTS

CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 17 octobre 2003)
--------------------------	----	---	---

PÔLE SERVICES BANCAIRES ET TITRES

BANCA CARIGE (cotée)		ITA	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil d'administration
----------------------	--	-----	--

Autres mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC

NORD-SUD DÉVELOPPEMENT	SICAV	F	Président-directeur général
GALAXY FUND		LUX	Président du Conseil de Gérance

Autres mandats et fonctions dans des sociétés

DIRECT FUNDING	SA	F	Membre du Conseil d'administration (démission le 16 octobre 2003)
EUROTITRISATION	SA	F	Président d'honneur (depuis le 17 juin 2003 ; auparavant, Président du Conseil d'administration)
GIMAR FINANCE	SCA	F	Censeur
M 3C (GAPSET)	SA	F	Membre du Conseil d'administration (démission en 2003)
SOCIÉTÉ DES MANUSCRITS DES ASSUREURS FRANCAIS	SA	F	Membre du Conseil d'administration
VALEUR CAPITAL SA	SA	F	Président du Conseil d'administration

Jetons de présence perçus en 2003 au titre du mandat exercé au sein de CDC IXIS Capital Markets : néant.

Exercice 2003

Monsieur Raymond KIRSCH

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS			

PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENTS

CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Représentant permanent de la BCEEL au Conseil de surveillance
--------------------------	----	---	---

Autres mandats et fonctions dans des sociétés

ATAG ASSET MANAGEMENT	SA	LUX	Administrateur
BCEEL		LUX	Directeur général ; Président du Comité de direction
BCEEL-RE		LUX	Président du Conseil d'administration
CARGOLUX		LUX	Administrateur
COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE TÉLÉDIFFUSION		LUX	Administrateur
EURO-ENVIRONNEMENT	SA	LUX	Administrateur
EURO-ENVIRONNEMENT S.C.A.	S.C.A.	LUX	Administrateur
LA LUXEMBOURGEOISE-ASSURANCE	SA	LUX	Vice-Président du Conseil d'administration
LA LUXEMBOURGEOISE-VIE	SA	LUX	Vice-Président du Conseil d'administration
LUXAIR		LUX	Vice-Président
MEDIATEL MANAGEMENT	SA	LUX	Vice-Président du Conseil d'administration
PAUL WURTH	SA	LUX	Administrateur
SES GLOBAL		LUX	Administrateur

Éléments juridiques

SOCIÉTÉ DE LA BOURSE DE LUXEMBOURG		LUX	Administrateur
SOCIÉTÉ DE GESTION DE CDC EURO OBLIGATIONS	SA	LUX	Administrateur
SOCIÉTÉS DES FOIRES INTERNATIONALES DE LUXEMBOURG	SA	LUX	Vice-Président du Conseil d'administration

Jetons de présence perçus en 2003 au titre du mandat exercé au sein de CDC IXIS Capital Markets : 6 400 €.

Exercice 2003

Monsieur Francis MAYER

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 15 décembre 2003)

Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS

CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 21 janvier 2003)
----------------------	----	---	--

PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENTS

CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (depuis le 17 février 2003)
--------------------------	----	---	---

PÔLE GESTION D'ACTIFS

CDC IXIS PRIVATE EQUITY	SA	F	Membre du Conseil d'administration (depuis le 27 février 2003)
-------------------------	----	---	--

Autres mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC

CAISSE DES DÉPÔTS DÉVELOPPEMENT C3D	SA	F	Représentant permanent de la CDC au Conseil d'administration (depuis le 16 janvier 2003)
CDC HOLDING FINANCE	SA	F	Membre du Conseil d'administration (depuis le 5 mars 2003)
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Représentant permanent de la CDC au Conseil de surveillance (depuis le 28 janvier 2003)
COMPAGNIE FINANCIÈRE EULIA	SA	F	Vice-Président du Conseil d'administration et Directeur général délégué (depuis le 15 janvier 2003)

Autres mandats et fonctions dans des sociétés

CASINO GUICHARD PERRACHON (cotée)	SA	F	Membre du Conseil d'administration (depuis le 4 septembre 2003 ; auparavant, Membre du Conseil de surveillance du 27 mai 2003 au 4 septembre 2003)
VEOLIA ENVIRONNEMENT (cotée)	SA	F	Membre du Conseil d'administration (depuis le 30 avril 2003)
DEXIA (cotée)	BEL		Administrateur (depuis le 20 novembre 2003)

Jetons de présence perçus en 2003 au titre du mandat exercé au sein de CDC IXIS Capital Markets : néant.

Exercice 2003

Monsieur Jean-Pierre MENANTEAU

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 15 décembre 2003)

Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS

CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Représentant permanent de la CDC au Conseil de surveillance (fin de mandat le 8 décembre 2003)
SOGEPOSTE	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 25 juin 2003)

PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENTS

CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 17 octobre 2003)
--------------------------	----	---	---

PÔLE GESTION D'ACTIFS

CDC IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (du 6 octobre au 4 décembre 2003)
---------------------------	----	---	---

Autres mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC

CAISSE DES DÉPÔTS DÉVELOPPEMENT C3D	SA	F	Membre du Conseil d'administration (démission le 11 décembre 2003)
CDC HOLDING FINANCE (EX-SODEVE)	SA	F	Président du Conseil d'administration (démission le 3 novembre 2003)
CDC IXIS ITALIA HOLDING	SA	F	Représentant permanent de la CDC au Conseil de surveillance (fin de mandat le 13 mars 2003)
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
COMPAGNIE FINANCIÈRE EULIA	SA	F	Représentant permanent de CDC Holding Finance au Conseil d'administration (fin de mandat le 12 novembre 2003)
FINANCIÈRE LILLE	SA	F	Censeur (du 22 septembre au 3 novembre 2003)
ICADE (EX-SCIC)	SA	F	Membre du Conseil d'administration (démission le 2 octobre 2003)
TRANSDEV	SA	F	Membre du Conseil d'administration (démission le 12 mars 2003)
CDC DI GMBH		DE	Président (démission le 1 ^{er} décembre 2003)

Autres mandats et fonctions dans des sociétés

CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 18 décembre 2003)
SEGUR GESTION	SA	F	Représentant permanent de la CDC au Conseil d'administration (démission le 10 janvier 2003)
GALAXY FUND		LUX	Représentant permanent de la CDC au Conseil de gérance (démission le 11 décembre 2003)

Jetons de présence perçus en 2003 au titre du mandat exercé au sein de CDC IXIS Capital Markets : néant.

Exercice 2003

Monsieur Nicolas MERINDOL

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 15 décembre 2003)

Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS

CDC FINANCE – CDC IXIS	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
------------------------	----	---	-----------------------------------

PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENTS

CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
MARTIGNAC FINANCE	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance

PÔLE GESTIONS D'ACTIFS

CDC IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
---------------------------	----	---	-----------------------------------

Autres mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC

A3C	SAS	F	Représentant permanent de la CNCEP au Conseil d'administration
ARESE (en cours de regroupement avec VIGEO)	SA	F	Membre du Conseil d'administration
CNP ASSURANCES	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
COMPAGNIE FINANCIÈRE EULIA	SA	F	Membre du Conseil d'administration
INGEPAR	SA	F	Représentant permanent de la CNCEP au Conseil d'administration

Autres mandats et fonctions dans des sociétés

ALLIANCE ENTREPRENDRE	SAS	F	Représentant permanent d'Ecureuil Participations
CAISSE D'ÉPARGNE FINANCEMENT	SA	F	Membre du Conseil d'administration
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Membre du Directoire
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE (COTEE)	SA	F	Vice Président du Conseil de surveillance
FINANCIÈRE OCÉOR	SA	F	Représentant permanent de la CNCEP au Conseil de surveillance
ECUREUIL MONÉTAIRE	SICAV	F	Représentant permanent de la CNCEP au Conseil d'administration
EFIDIS	SA	F	Membre du Conseil d'administration (depuis septembre 2003)
GROUPEMENT D'ACHATS DES CE OD@CIA	SA	F	Représentant permanent de la CNCEP au Conseil d'administration
HOLGEST	SA	F	Président du Conseil d'administration
LES ÉDITIONS DE L'ÉPARGNE	SA	F	Membre du Conseil d'administration
REVENUS TRIMESTRIELS	SICAV	F	Représentant permanent de la CNCEP au Conseil d'administration
SOPASSURE	SA	F	Membre du Conseil d'administration

Jetons de présence perçus en 2003 au titre du mandat exercé au sein de CDC IXIS Capital Markets : 11 200,00 €.

Exercice 2003

Monsieur Bruno METTLING

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Membre du Directoire

Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS

PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENTS

CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Représentant permanent de la CNCEP au Conseil de surveillance (depuis le 13 octobre 2003)
--------------------------	----	---	---

PÔLE GESTIONS D'ACTIFS

CDC IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Représentant permanent de la CNCEP
CDC IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT	SA	F	Représentant permanent de la CNCEP

Autres mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC

COMPAGNIE FINANCIÈRE EULIA	SA	F	Membre du Conseil d'administration
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
VEGA FINANCE	SA	F	Président du Conseil de surveillance (Cooptation le 30 octobre 2003)

Autres mandats et fonctions dans des sociétés

ARESE	SA	F	Président du Conseil de d'administration – Directeur général
ECUREUIL GESTION	SA	F	Président du Conseil de surveillance
ECUREUIL VIE	SA	F	Président du Conseil d'administration
CEFI	SA	F	Membre du Conseil d'administration (depuis le 9 décembre 2003)
VIGEO	SAS	F	Administrateur
MUTUELLE DU MANS VIE	MUT	F	Représentant permanent de la CNCEP
MUTUELLE DU MANS IARD	MUT	F	Représentant permanent de la CNCEP

Jetons de présence perçus en 2003 au titre du mandat exercé au sein de CDC IXIS Capital Markets : néant.

Exercice 2003

Monsieur Laurent VIEILLEVIGNE

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS			
CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Membre du Directoire, Directeur de la clientèle et du développement commercial
SOGEPSTE	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (depuis le 17 juillet 2003)

PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENTS

CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 17 octobre 2003)
--------------------------	----	---	---

PÔLE GESTION D'ACTIFS

CDC IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (depuis le 17 juillet 2003)
CDC IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 8 octobre 2003)
IXIS AEW EUROPE	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil d'administration (depuis le 30 septembre 2003)
VEGA FINANCE	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 30 octobre 2003)

PÔLE SERVICES BANCAIRES ET TITRES

CDC IXIS ADMINISTRATION DE FONDS	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil d'administration
----------------------------------	----	---	--

Jetons de présence perçus en 2003 au titre du mandat exercé au sein de CDC IXIS Capital Markets : néant.

Exercice 2003

Madame Isabelle BOUILLOT (n'est plus mandataire social de CDC IXIS Capital Markets depuis le 4 août 2003)

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS			
CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Président du Directoire ; Directeur des fonctions centrales (démission le 16 juillet 2003)
MÉTIER GARANTIE FINANCIÈRE			
CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY HOLDING	SA	F	Président du Conseil de surveillance (démission le 4 août 2003)
CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY NORTH AMERICA INC.		USA	Président (démission le 4 août 2003)
PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENTS			
CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Président du Conseil de surveillance (démission le 4 août 2003)
CDC IXIS SECURITIES	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (fin de mandat le 17 juillet 2003)
CDC IXIS NORTH AMERICA		USA	Président (démission le 4 août 2003)
PÔLE GESTION D'ACTIFS			
CDC IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance et Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (fin de mandat le 17 juillet 2003)
IXIS AEW EUROPE	SA	F	Membre du Conseil d'administration (démission le 4 août 2003)
CDC IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (fin de mandat le 4 août 2003)
CDC IXIS PRIVATE EQUITY	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil d'administration (fin de mandat le 17 juillet 2003)
SPID	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil d'administration (fin de mandat le 3 février 2003 suite à radiation de la société)
CDC IXIS AM US CORPORATION		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i> ; démission le 4 août 2003)

Autres mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC

CDC IXIS ITALIA HOLDING	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (fin de mandat le 17 juillet 2003)
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 16 juillet 2003)
COMPAGNIE FINANCIÈRE EULIA	SA	F	Membre du Conseil d'administration (démission le 4 août 2003)
SOCIÉTÉ DE GESTION DE CDC EURO OBLIGATIONS		LUX	Président du Conseil d'administration, Représentant permanent de la CDC (démission le 4 août 2003)

Autres mandats et fonctions dans des sociétés

ACCOR (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Représentant permanent de la CDC au Conseil de surveillance (fin de mandat courant 2003)
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN (cotée)	SA	F	Membre du Conseil d'administration
SAN PAOLO IMI (cotée)		ITA	Administrateur (démission le 4 août 2003)

Jetons de présence perçus en 2003 au titre du mandat exercé au sein de CDC IXIS Capital Markets : néant.

Exercice 2003

Monsieur Gérard BARBOT (n'est plus mandataire social de CDC IXIS Capital Markets depuis le 17 juillet 2003)

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS			
CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Membre du Directoire ; Directeur général ; Directeur des fonctions supports et pilotage (démission le 16 juillet 2003)
SOGEPOSTE	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (du 15 janvier au 17 juillet 2003 – date de démission ; auparavant, Membre du Conseil de surveillance)
MÉTIER GARANTIE FINANCIÈRE			
CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY HOLDING	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (fin de mandat le 17 juillet 2003)
CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY	SA	F	Représentant permanent de CDC IXIS Financial Guaranty Holding au Conseil de surveillance (fin de mandat le 17 juillet 2003)
CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY EUROPE	SA	F	Représentant permanent de CDC IXIS Financial Guaranty au Conseil de surveillance (fin de mandat le 17 juillet 2003)
CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY SERVICES INC.		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i> ; démission le 17 juillet 2003)
CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY NORTH AMERICA INC.		USA	Vice-Président (<i>Vice-Chairman of the Board of Directors</i> ; démission le 17 juillet 2003)
PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENTS			
CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (démission le 17 juillet 2003)
CDC IXIS NORTH AMERICA		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i> ; démission le 17 juillet 2003)
PÔLE GESTION D'ACTIFS			
CDC IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Président du Conseil de surveillance (démission le 17 juillet 2003)
IXIS AEW EUROPE	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil d'administration (démission le 17 juillet 2003)

CDC IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (démission le 17 juillet 2003)
VEGA FINANCE	SA	F	Président du Conseil de surveillance (démission le 17 juillet 2003)
CDC IXIS AM US CORPORATION		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i> ; démission le 17 juillet 2003)
CDC IXIS AM US LLC		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Managers</i> ; démission le 17 juillet 2003)

Autres mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC

CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 16 juillet 2003)
CDC INVESTMENT FUND		LUX	Administrateur
CDC ARBITRAGE FUND		LUX	Administrateur

Autres mandats et fonctions dans des sociétés

CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 9 avril 2003)
ECUREUIL GESTION	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (fin de mandat le 17 juillet 2003)

Jetons de présence perçus en 2003 au titre du mandat exercé au sein de CDC IXIS Capital Markets : néant.

Exercice 2003

Monsieur Daniel LEBÈGUE (n'est plus mandataire social de CDC IXIS Capital Markets depuis le 17 février 2003)

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
----------	-------	------	-------------------

Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS

CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Président du Conseil de surveillance (démission le 9 janvier 2003)
----------------------	----	---	--

PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENTS

CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (fin de mandat le 17 février 2003)
--------------------------	----	---	--

Autres mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC

CAISSE DES DÉPÔTS DÉVELOPPEMENT C3D	SA	F	Représentant permanent de la CDC au Conseil d'administration (fin de mandat le 16 janvier 2003)
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Représentant permanent de la CDC au Conseil de surveillance (fin de mandat le 16 janvier 2003)

Autres mandats et fonctions dans des sociétés

ALCATEL (cotée)	SA	F	Membre du Conseil d'administration (depuis le 17 avril 2003)
AREVA (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
SCOR (cotée)	SA	F	Membre du Conseil d'administration (depuis le 15 mai 2003)
TECHNIP (cotée)	SA	F	Membre du Conseil d'administration (depuis le 11 avril 2003)
THALES (cotée)	SA	F	Membre du Conseil d'administration

Jetons de présence perçus en 2003 au titre du mandat exercé au sein de CDC IXIS Capital Markets : néant.

Exercice 2003

Monsieur Philippe WAHL (n'est plus mandataire social de CDC IXIS Capital Markets depuis le 5 septembre 2003)

Sociétés	Forme	Pays	Mandats/Fonctions
----------	-------	------	-------------------

Mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC IXIS

CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 3 septembre 2003)
----------------------	----	---	---

PÔLE MARCHÉS ET FINANCEMENTS

CDC IXIS CAPITAL MARKETS	SA	F	Représentant permanent de la CNCEP au Conseil de surveillance (fin de mandat le 5 septembre 2003)
--------------------------	----	---	---

PÔLE GESTION D'ACTIFS

CDC IXIS ASSET MANAGEMENT	SA	F	Représentant permanent de la CNCEP au Conseil de surveillance (fin de mandat le 6 octobre 2003)
CDC IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT	SA	F	Représentant permanent de la CNCEP au Conseil de surveillance (fin de mandat le 12 mars 2003)

Autres mandats et fonctions dans des sociétés au sein du Groupe CDC

ALLIANCE ENTREPRENDRE	SA	F	Représentant permanent d'Ecureuil Participations au Conseil d'administration (fin de mandat le 15 avril 2003)
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 5 septembre 2003)
COMPAGNIE FINANCIÈRE EULIA	SA	F	Membre du Conseil d'administration (fin de mandat le 11 septembre 2003)

Autres mandats et fonctions dans des sociétés

CAISSE D'ÉPARGNE FINANCEMENT	SA	F	Membre du Conseil d'administration
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE	SA	F	Membre du Directoire ; Directeur général (démission le 5 septembre 2003)
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (démission le 5 septembre 2003)
HOLASSURE	SA	F	Président-directeur général (démission le 10 septembre 2003)
LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCES IARD (MMA IARD)	MUT	F	Représentant permanent de la CNCEP au Conseil d'administration (fin de mandat le 11 septembre 2003)
LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCES VIE	MUT	F	Représentant permanent de la CNCEP au Conseil d'administration (fin de mandat le 11 septembre 2003)
SOPASSURE	SA	F	Président-directeur général (démission le 5 mai 2003)

Jetons de présence perçus en 2003 au titre du mandat exercé au sein de CDC IXIS Capital Markets : 3 200 €.



Projets de résolutions soumis à l'Assemblée générale ordinaire

des actionnaires de CDC IXIS Capital Markets du 6 mai 2004

Le Directoire propose aux actionnaires, réunis en Assemblée générale ordinaire :

- d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2003, qui ont fait l'objet d'une certification sans réserve par les Commissaires aux comptes ;
- d'approuver les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2003, qui ont été préalablement autorisées par le Conseil de surveillance et sont présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes ;
- d'approuver le projet d'affectation du résultat consistant, après dotation de 5 % à la réserve légale,

en la distribution d'un dividende de 46 500 000 €, le solde du bénéfice distribuable soit 142 541 479,49 €, étant inscrit en compte de report à nouveau ;

- d'autoriser l'émission d'obligations jusqu'à concurrence d'un montant global de 12 milliards d'euros ;
- d'allouer aux membres du Conseil de surveillance des jetons de présence d'un montant total de 58 600 € au titre de l'exercice 2003 ;
- de procéder au renouvellement du mandat des membres du Conseil de surveillance qui viennent à expiration à l'issue de cette assemblée, conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts.

Texte des projets de résolutions

Première résolution

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la présentation du rapport du Directoire et la lecture des rapports du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes, ainsi que la présentation du rapport du Président du Conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et des procédures de contrôle interne mises en place par la société et la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur ledit rapport, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2003 tels qu'ils lui ont été présentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la présentation du rapport du Directoire, et la lecture des rapports du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes, ainsi que la présentation du rapport du Président du Conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et des procédures de contrôle interne mises en place par la société et la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur ledit rapport, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2003 tels qu'ils lui ont été présentés.

Troisième résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de commerce, et après avoir constaté pour les conventions soumises à son approbation que le quorum atteint est supérieur au quart des actions ayant droit de vote, l'Assemblée générale ordinaire approuve, dans les conditions de l'article L.225-88 dudit code, les conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale ordinaire décide de d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Détermination du bénéfice distribuable

Bénéfice de l'exercice 2003	87 841 485,36 €
Dotation de 5 % à la réserve légale	(4 392 074,27) €
Report à nouveau antérieur	105 592 068,40 €
Bénéfice distribuable	189 041 479,49 €

Affectation du bénéfice distribuable

Distribution de dividende	46 500 000,00 €
Solde en report à nouveau	142 541 479,79 €

Le dividende par action, s'élève à 1,550 euros, assorti d'un avoir fiscal de 0,775 euros par action.

Au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été mis en distribution :

I Distributions en 2001 :

- dividende de 364 800 000 francs assorti d'un avoir fiscal de 182 400 000 francs (décision de l'Assemblée générale du 23 mai 2001, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000) ;
- acompte sur dividende de 94 000 000 euros assorti d'un avoir fiscal de 47 000 000 euros (délibération du Directoire en date du 18 décembre 2001).

I Distribution en 2002 : dividende de 27 200 000 euros assorti d'un avoir fiscal de 13 600 000 euros (décision de l'Assemblée générale du 17 mai 2002, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001).

I Distribution en 2003 : Pas de distribution de dividendes (décision de l'Assemblée générale du 14 mai 2003, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002).

Cinquième résolution

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Directoire et conformément aux dispositions de l'article L.228-41 alinéa 1 du Code de commerce, autorise le Directoire à procéder, sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, en France ou à l'étranger, à l'émission d'obligations, notamment sous forme d'EMTN (Euro Medium Term Notes), jusqu'à concurrence d'un montant global de 12 000 000 000 (douze milliards) d'euros, et à en arrêter les modalités.

La présente autorisation ne concerne pas les obligations visées aux articles L.225-150 (obligations avec bons de souscriptions d'action), L.225-161 (obligations convertibles en actions) et L.225-169 (obligations échangeables contre des actions) du Code de commerce, dont l'émission ne peut être autorisée que par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

La présente autorisation est valable pour une durée de 5 (cinq) ans à compter de ce jour. Elle remplace l'autorisation donnée le 23 mai 2001.

Conformément à l'article L.228-41 alinéa 2 du Code de commerce, le Directoire pourra lui même déléguer à son Président ou à toute personne de son choix membre du Directoire les pouvoirs qu'il reçoit de l'Assemblée Générale au titre de la présente résolution.

Sixième résolution

L'Assemblée générale ordinaire fixe à 58 600 euros le

montant total des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de surveillance au titre de l'exercice 2003.

Septième résolution

L'Assemblée générale ordinaire, décide, conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts, de renouveler pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les fonctions de membre du Conseil de surveillance de :

I Monsieur Pierre SERVANT, demeurant 10, avenue Villemain – 75014 Paris ;

I Monsieur Antoine LISSOWSKI, demeurant 5 ter, rue de la Paix – 78420 Carrières-sur-Seine ;

I CDC Finance – CDC IXIS, société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 5 103 563 868 € ayant son siège social 26-28, rue Neuve Tolbiac – 75658 Paris cedex 13 immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 335 128 898 ;

représentée par Monsieur Francis MAYER, demeurant 27, rue du faubourg Saint-Jacques – 75014 Paris ;

I Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 2 905 079 234,75 €, ayant son siège social 5, rue Masseran – 75007 Paris immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 383 680 220 ; représentée par Monsieur Bruno METTLING, demeurant 3, villa Jean Godard – 75012 Paris ;

I Banque et Caisse d'Épargne de l'État Luxembourg BCEEL,

Société de droit luxembourgeois, ayant son siège social 1 place de Metz – Luxembourg, représentée par Monsieur Jean-Claude FINCK, demeurant 3, rue du soleil L-3899 FOETZ LUXEMBOURG ;

I Monsieur Jean-Jacques BONNAUD, demeurant 17, rue Parmentier – 92200 Neuilly-sur-Seine ;

I Monsieur Jean-Pierre MENANTEAU, demeurant 50, rue de Berri – 75008 Paris ;

I Monsieur Nicolas MERINDOL, demeurant 10, rue Guizot – 78220 Viroflay ;

I Monsieur Laurent VIEILLEVIGNE, demeurant 19, rue de Lisbonne – 75008 Paris.

Huitième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente Assemblée générale ordinaire pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi au titre des présentes résolutions.

Éléments financiers



COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan consolidé	60
Compte de résultat consolidé	61
Hors bilan consolidé	62
Notes annexes aux comptes consolidés	63
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	85

COMPTES SOCIAUX (EXTRAITS)

Bilan social	86
Compte de résultat social	87
Hors bilan social	88
Notes annexes aux comptes sociaux (extraits)	89
Tableau des résultats des 5 derniers exercices	95





Bilan consolidé

I Actif

		<i>en millions d'euros</i>		
	Notes	31/12/03	31/12/02	31/12/01
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES				
Caisse, Banques centrales, CCP		1	10	-
Effets publics et valeurs assimilées	4	13 634	8 262	7 087
Créances sur les établissements de crédit	2	51 826	55 562	53 836
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE				
Autres concours à la clientèle	3	9 983	7 065	5 294
Comptes ordinaires débiteurs				
OBLIGATIONS, ACTIONS, AUTRES TITRES À REVENU FIXE ET VARIABLE				
Obligations et autres titres à revenu fixe	4	37 582	44 203	34 321
Actions et autres titres à revenu variable	4	6 610	3 956	3 801
PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES, AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME				
Participations et activités de portefeuille	6	34	4	11
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	7	53	50	39
COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	5	14 490	11 423	6 372
TOTAL DE L'ACTIF		134 213	130 536	110 761

I Passif

		<i>en millions d'euros</i>		
	Notes	31/12/03	31/12/02	31/12/01
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES				
Banques centrales, CCP		-	13	-
Dettes envers les Établissements de crédit	8	73 722	80 788	71 985
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE				
Comptes ordinaires créditeurs de la clientèle				
Autres dettes envers la clientèle	9	10 408	4 203	4 775
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE				
Bons de caisse				
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	10	9 323	12 392	10 737
Emprunts obligataires		670	1 230	18
Autres dettes représentées par un titre				
COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	11	38 576	30 498	21 929
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12	39	47	5
DETTES SUBORDONNÉES	13	727	729	731
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		-	-	14
INTÉRÊTS MINORITAIRES (HORS FRBG)		-	-	-
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (HORS FRBG)	14	747	635	567
Capital souscrit		458	458	458
Primes d'émission		10	10	10
Réserves consolidées		167	71	15
Résultat de l'exercice (+/-)		112	96	84
TOTAL DU PASSIF		134 213	130 536	110 761

Résultat consolidé

Comptes consolidés

en millions d'euros

	Notes	31/12/03	31/12/02	31/12/01
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS				
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	15	1 073	1 626	1 951
<i>Dont régularisation des intérêts sur compte courant</i>			13	
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	16	208	160	214
+ Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe	17	472	542	485
+ Autres intérêts et produits assimilés		2 289	1 488	1 524
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES				
- Intérêts et charges assimilées s/opé. avec les établissements de crédit	15	(1 911)	(2 571)	(3 178)
- Intérêts et charges assimilées s/opérations avec la clientèle	16	(151)	(76)	(100)
- Intérêts et charges assimilées s/obligations et autres titres à revenu fixe	18	(342)	(324)	(412)
- Autres intérêts et charges assimilées		(2 163)	(2 544)	(2 315)
REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE	19	14	16	17
COMMISSIONS (PRODUITS)	20	70	84	92
COMMISSIONS (CHARGES)	20	(82)	(67)	(61)
GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	21	1 196	1 218	1 462
GAINS OU PERTES SUR LES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS	22	(45)	951	722
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE NETS	23	5	(4)	16
+ Autres produits		15	20	25
- Autres charges		(10)	(24)	(10)
PRODUIT NET BANCAIRE		633	500	416
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION		(384)	(349)	(317)
- Frais de personnel	24	(203)	(191)	(168)
- Autres frais administratifs		(196)	(184)	(168)
- Refacturations		15	26	18
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		(16)	(17)	(16)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		233	136	83
COÛT DU RISQUE	25	(76)	-	6
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		157	136	89
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS	26	5	-	3
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		162	136	93
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-	(13)	8
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES (+/-)	27b	(50)	(40)	(17)
DOTATIONS/REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	27a	-	14	-
INTÉRÊTS MINORITAIRES				
RÉSULTAT NET		112	96	84
RÉSULTAT NET PAR ACTION		3,73	3,20	2,79



Hors Bilan consolidé

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02	31/12/01
ENGAGEMENTS DONNÉS			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			
Engagements en faveur d'établissements de crédit	-	-	-
Engagements en faveur de la clientèle ⁽¹⁾	6 121	6 191	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	13 101	11 616	11 204
Engagements d'ordre de la clientèle			
ENGAGEMENTS SUR TITRES			
Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise			
Autres engagements donnés	1 709	752	837
ENGAGEMENTS REÇUS			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			
Engagements reçus d'établissements de crédit	14 615	13 035	9 000
ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
Engagements reçus d'établissements de crédit	1 982	1 982	1 982
ENGAGEMENTS SUR TITRES			
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise			
Autres engagements reçus	4 957	1 789	1 833
AUTRES ENGAGEMENTS			
Autres engagements donnés	4 359	555	893
Autres engagements reçus	5 644	2 773	2 184

⁽¹⁾ montant retraité par rapport à la présentation du rapport annuel 2002

Notes annexes aux comptes consolidés

Note 1 Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

1 - Introduction

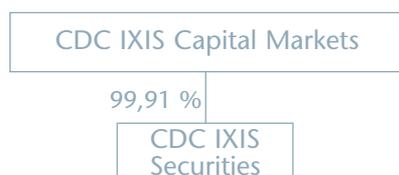
Les comptes consolidés sont préparés en accord avec la réglementation applicable en France aux comptes consolidés des établissements de crédit conformément aux dispositions du règlement n° 99-07 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les dispositions prévues dans le règlement 2000-04 du CRC.

2 - Périmètre et méthode de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe CDC IXIS Capital Markets a connu une évolution durant le premier semestre 2003 avec la sortie du périmètre du GIE informatique CMI suite à la modification des structures d'ICDC (Informatique CDC). En effet, les différents GIE dédiés à l'informatique des branches et métiers ont fusionné au 1^{er} janvier 2003 au sein d'Informatique CDC. ICDC a désormais pour actionnaires l'établissement public CDC, CDC IXIS et la CNP.

L'organigramme du groupe CDC IXIS Capital Markets est le suivant :



La filiale CDC IXIS Securities est consolidée en utilisant la méthode de l'intégration globale.

En application des dispositions relatives aux entités ad hoc définies par le règlement CRC 99-07, les entités Clea 2 et Pangaea sont intégrées globalement dans les comptes consolidés de CDC IXIS Capital Markets depuis le 31 décembre 2002. La consolidation de ces deux entités est sans impact significatif sur les comptes consolidés.

Par ailleurs, en application du paragraphe 101 du règlement 99-07, deux entités ad-hoc ont été exclues du périmètre de consolidation de CDC IXIS Capital Markets dans la mesure où la commercialisation des parts ou titres émis par ces structures est en cours :

- FINALTAÏR (19.7 MEUR restant à placer sur un total de 127.5 MEUR)
- CDC SP1 (16.9 MEUR restant à placer sur un total de 169 MEUR)

3 - Règles d'évaluation

3.1 Opérations en devises

Conformément au règlement 89-01 du CRB relatif à la comptabilisation des opérations en devises, les actifs, passifs et engagements hors-bilan libellés en devises sont convertis au cours de change comptant du dernier jour de la période.

Les opérations de change à terme qui ne sont pas conclues à titre de couverture sont évaluées au cours du terme restant à courir.

Par ailleurs les reports et déports liés aux opérations de change à terme conclues à titre de couverture, sont rapportés au compte de résultat de manière linéaire sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance de ces opérations.

Les résultats sur opérations en devises sont enregistrés sur la base du cours de change en vigueur à la date de leur constatation.

3.2 Créances et dettes sur les établissements de crédit

Les créances et dettes intègrent les comptes ordinaires, les prêts et emprunts et les titres reçus et donnés en pension livrée.

Prêts et emprunts

Ils sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts correspondants sont portés en compte de résultat prorata temporis.

Titres reçus ou donnés en pension livrée

Les titres reçus en pension livrée sont portés à l'actif en créances sur les établissements de crédit ou en créances sur la clientèle conformément au règlement 89-07 du Comité de la Réglementation Bancaire. De façon symétrique, les titres donnés en pension livrée donnent lieu à la constatation d'une dette.

À la clôture de l'exercice, les titres donnés en pension livrée sont évalués conformément aux règles applicables à la catégorie de portefeuille titres dont ils sont issus.



Les produits et charges sur pensions sont enregistrés pro-rata temporis dans le compte de résultat de l'exercice.

3.3 Opérations sur titres

Les titres sont évalués selon les règles définies par le règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par le règlement 2000-02 du CRC.

Les dispositions du CRC 2002-03 relatives au traitement comptable du risque de crédit (cf. infra § 3.10) s'appliquent aux titres d'investissement et de placement à revenu fixe, qui se caractérisent notamment par le règlement d'une rémunération par l'émetteur à une date d'échéance prédéterminée.

En cas de risque de crédit avéré, ces titres sont identifiés en comptabilité comme douteux et la perte probable doit être prise en compte par voie de provision.

Titres de transaction

Les titres de transaction, au sens du règlement 90-01, regroupent l'ensemble des titres à revenu variable ou à revenu fixe qui sont acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance. Lors de leur entrée en portefeuille, les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Les titres sont évalués au prix du marché. Le solde global des différences d'évaluation est porté au compte de résultat.

Lorsque CDC IXIS Capital Markets est en situation de mainteneur de marché et que le titre fait l'objet d'une rotation suffisante, ces titres peuvent être maintenus en portefeuille de transaction au-delà du délai de six mois conformément aux cas de dérogation prévus par la réglementation. Il en est de même lorsque ces titres s'inscrivent dans le cadre d'une gestion spécialisée en couverture d'instruments évalués en valeur de marché.

Titres de placement

Le portefeuille de titres de placement regroupe les titres à revenu fixe ou variable acquis dans une perspective de détention durable en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value. Sont également considérés comme titres de placement les titres de transaction reclassés au terme d'une durée de détention supérieure à six mois. Dans ce cas, le reclassement est fait au prix du marché du jour du transfert.

Valeurs mobilières à revenu fixe

Elles sont comptabilisées au coût d'achat pied de coupon. La différence entre le coût d'achat et la valeur de remboursement des titres est amortie selon un mode linéaire sur la durée de vie résiduelle des titres. En date d'arrêté, les titres sont valorisés au cours du dernier jour de bourse. Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur de marché d'un ensemble homogène de titres est inférieure au coût d'acquisition corrigé de l'étalement des surcotes et des décotes.

Valeurs mobilières à revenu variable

Elles sont comptabilisées au coût d'achat pied de coupon. En date d'arrêté, les titres sont valorisés au cours du dernier jour de bourse. Les moins-values latentes sont constatées sous forme de provisions pour dépréciation, valeur par valeur.

Titres de créances négociables et autres valeurs du marché interbancaire

Ces titres et autres valeurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. La différence entre la valeur nominale et le prix d'achat est rapportée au résultat selon un mode actuariel sur la durée de vie résiduelle du titre. Les moins-values latentes sont constatées sous forme de provisions pour dépréciation, valeur par valeur.

En cas de risque de crédit avéré, la perte probable non reflétée dans la valeur de marché doit faire l'objet d'une provision spécifique.

Titres d'investissement

Le portefeuille d'investissement regroupe les obligations et autres titres à revenu fixe qui ont été acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance. Le mode d'amortissement de la surcote-décote varie selon qu'il s'agit de valeurs mobilières ou non.

Valeurs mobilières

Les titres sont comptabilisés au coût d'achat pied de coupon. En date d'arrêté, la différence entre ce coût d'achat et la valeur de remboursement des titres est amortie selon un mode linéaire sur la durée de vie résiduelle des titres.

Titres de créances négociables et autres valeurs du marché interbancaire

Ces titres et autres valeurs sont comptabilisés à leur montant nominal et la différence entre le prix d'achat et

la valeur nominale est amortie selon un mode actuariel sur la durée de vie résiduelle des titres.

Lors de l'arrêté comptable, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation, sauf s'il existe un risque de défaillance de l'émetteur des titres.

Prêts et emprunts de titres

Les titres prêtés restent évalués selon les règles du portefeuille d'origine.

Les titres empruntés sont enregistrés, pour leur valeur de marché au jour de l'emprunt, à l'actif du bilan dans la catégorie des titres de transaction et au passif du bilan pour constater la dette de titres à l'égard du prêteur. En date d'arrêté, les titres empruntés et la dette sont évalués au prix de marché.

Les prêts et emprunts de titres garantis par des espèces sont assimilés comptablement à des pensions livrées.

La rémunération relative à un prêt ou un emprunt de titres est enregistrée prorata temporis en résultat.

3.4 Instruments financiers à terme et conditionnels

CDC IXIS Capital Markets intervient sur l'ensemble des marchés d'instruments financiers à terme de taux, de change et sur actions ; ces interventions sont réalisées :

- dans le cadre de couvertures affectées,
- ou dans le cadre d'une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction.

Les instruments financiers à terme et conditionnels sont comptabilisés pour leur valeur nominale en hors bilan.

Le risque de crédit est identifié et provisionné en fonction des dispositions contractuelles et de la valeur de marché ou, par défaut, au moyen des dispositions du CRC 2002-03 (cf. infra § 3.10).

La comptabilisation des résultats sur ces instruments est fonction de l'intention de gestion quant à leur utilisation.

Contrats d'échange de taux et de devises

En application du règlement n° 90-15 (modifié par le n° 92-04) du Comité de la Réglementation Bancaire, les contrats d'échange de taux ou de devises et assimilés sont classés selon les catégories suivantes :

■ opérations de micro-couverture : le résultat est enregistré de manière symétrique à la constatation du résultat sur l'élément couvert.

■ gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction : ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Conformément à la réglementation, cette valeur est corrigée afin de tenir compte des risques de contrepartie évalués selon un modèle interne ainsi que de la valeur actualisée des frais de gestion futurs. Le solde global des différences d'évaluation est porté au compte de résultat.

Autres opérations

Les autres opérations correspondent principalement aux futures et aux options qui relèvent du règlement CRB 88-02.

Les contrats qui n'entrent pas dans le cadre d'une opération de couverture sont évalués à leur valeur de marché. Les gains ou les pertes résultant de l'évaluation des opérations non dénouées à la clôture sont enregistrés en résultat.

Les résultats réalisés sur des opérations de couverture sont rapportés au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert.

Afin de mieux traduire la réalité économique de l'activité, les instruments peu liquides sont également valorisés à un prix de marché théorique (cf. paragraphe 3.5).

3.5 Valeur de marché

Lorsque les prix de marché des instruments ou les paramètres de valorisation ne font pas l'objet de cotations officielles, des méthodes de valorisation alternatives sont utilisées.

Celles-ci font intervenir un ou plusieurs des éléments suivants : confirmation de prix par des courtiers ou contreparties externes, comparaison avec des transactions réelles et étude par catégories d'émetteurs ou d'instruments.

Dans les cas où la valorisation d'instruments est faite à partir de modèles, ceux-ci intègrent les paramètres qui affectent l'évaluation de ces instruments, notamment la moindre liquidité des marchés concernés, et prennent en compte l'estimation des risques y afférents.



3.6 Titres émis

Les intérêts courus à verser sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie d'un compte de résultat.

Les primes d'émission ou de remboursement sont amorties de manière linéaire ou financière sur la durée de vie des titres concernés.

3.7 Opérations complexes

Les opérations complexes correspondent à des combinaisons synthétiques d'instruments (de type, nature et de modes d'évaluation identiques ou différents) comptabilisés en un seul lot ou comme une opération dont la comptabilisation ne relève pas d'une réglementation explicite.

Chaque composante de la transaction est comptabilisée suivant la nature juridique des produits sous-jacents.

Le résultat est appréhendé globalement de manière à refléter la nature économique des opérations. La prise en compte de ce résultat dépend de l'intention de gestion :

- les opérations réalisées dans une logique d'adossement voient leur résultat étalé de manière linéaire. En cas de valeur globale de marché négative de l'opération complexe, une provision est constituée,
- les opérations réalisées dans le cadre d'une gestion de portefeuille de transaction ou dont le résultat est assimilable à une commission de montage voient leur résultat comptabilisé à l'origine. Une décote est appliquée pour tenir compte des frais futurs de gestion et des risques de contrepartie éventuels.

3.8 Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des instruments destinés à transférer d'une contrepartie à une autre le risque de crédit existant sur des actifs, généralement en échange du paiement d'une prime réglée à l'origine ou de manière échelonnée. En cas d'événements prédéfinis dans le contrat de dérivé de crédit ("credit events"), le vendeur de la protection est appelé à payer le coût de la défaillance tel que défini dans le contrat.

Il existe trois principales catégories de dérivés de crédit ; les Credit Default Swaps, les Total Rate of Return Swaps et les Credit Linked Notes qui sont respectivement assimilables à des options, à des swaps et à des titres.

En l'absence de texte comptable spécifique, les dérivés de crédit ont été traités comptablement par analogie

avec les opérations auxquelles ils s'apparentent en termes de caractéristiques et de risques (options, swaps et titres) et en fonction de l'intention de gestion :

- les opérations réalisées dans une intention de couverture sont évaluées de manière symétrique à l'élément couvert.
- le résultat des opérations en position ouverte isolée réalisées dans le cadre d'une détention durable est évalué pro-rata temporis avec provision pour pertes latentes éventuelles. Dans le cas des opérations assimilables à des options, les éventuelles provisions pour moins-values latentes sont déterminées par rapport au montant non étalé de la prime.
- les opérations réalisées dans une intention de trading sont évaluées en valeur de marché avec correctif pour frais futurs de gestion et risque de contrepartie, lorsque la liquidité du marché du dérivé est assurée. Dans le cas contraire, l'évaluation est réalisée par application des règles applicables aux opérations auxquelles les dérivés de crédit s'apparentent :
 - comptabilisation en coût historique
 - le cas échéant, provision pour dépréciation.

3.9 Enregistrement des produits et des charges

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pro-rata temporis.

Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de la prestation.

3.10 Risque de crédit

Le risque de crédit est traité en comptabilité depuis le 1^{er} janvier 2003 en conformité avec le règlement CRC n° 2002-03 du 12 décembre 2002. L'application de ce règlement n'a pas eu d'impact sur les états financiers.

Ce règlement concerne toutes les opérations génératrices d'un risque de crédit (créances, titres et engagements).

Pour une contrepartie donnée, le risque de crédit se caractérise par l'existence d'une perte potentielle liée à une possibilité de défaillance de cette dernière par rapport aux engagements qu'elle a souscrits.

Le risque de crédit est considéré comme avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie en application des dispositions contractuelles initiales.

Les créances en principal et en intérêts sur une contrepartie sont déclassées en douteux lorsqu'il existe un risque de crédit avéré vis-à-vis de cette dernière. Les créances douteuses sont provisionnées sur la base de leur valeur de marché ou de la valeur actuelle des pertes provisionnelles en tenant compte des garanties reçues, appelées ou susceptibles de l'être.

Les provisions constituées sont reprises en déduction des encours douteux correspondants. Elles apparaissent au passif du bilan lorsqu'elles portent sur des engagements hors bilan ou sur instruments financiers à terme et conditionnels. La dotation aux provisions est reprise dans la rubrique "coût du risque" du compte de résultat.

3.11 Titres de participation et filiales

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix de revient. À la clôture de l'exercice, ils sont évalués individuellement au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur d'utilité. Des provisions pour dépréciation sont constituées en cas de perte de valeur durable.

3.12 Succursales à l'étranger

Les comptes des succursales sont intégrés dans les comptes du siège en devise locale. Les résultats sont convertis au cours de change comptant de fin de mois.

3.13 Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les études informatiques relatives à des projets nettement identifiés et dont la faisabilité technique est certaine sont portées en immobilisations incorporelles.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire ou dégressive.

3.14 Dettes subordonnées

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées par des emprunts à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Les intérêts courus à verser sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

3.15 Engagements en matière de retraites

Les indemnités de départ à la retraite font l'objet d'une estimation actuarielle reprise dans les notes annexes et donnant lieu à la constitution d'une provision.

3.16 Impôt sur les sociétés

Ce poste comprend l'impôt courant de l'exercice sous déduction des avoirs fiscaux et des crédits d'impôt pouvant être utilisés en règlement de l'impôt, ainsi que les impôts différés.

Les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal donnent lieu au calcul d'un impôt différé, selon la méthode du report variable. Cette méthode consiste à corriger les impôts différés constatés sur les exercices antérieurs des effets des variations de taux d'imposition.

En application de la nouvelle méthodologie sur les comptes consolidés, les différences temporaires sont recensées de façon exhaustive. Les impôts différés actifs sont portés en résultat dès lors que leur récupération est probable en vertu du principe de prudence.

Un contrôle fiscal est en cours sur l'entité CDC IXIS Capital Markets. La notification de redressement reçue en 2002 au titre du premier exercice contrôlé a fait l'objet d'une provision pour risques et charges. En outre, les motifs de redressement ont donné lieu à un chiffrage pour les exercices suivants qui a également été provisionné. Au 31 décembre 2003, aucun risque pouvant donner lieu à complément de provision n'a été identifié.

3.17 Entités ad hoc

Les entités ad hoc sont des structures créées spécifiquement pour gérer une ou plusieurs opérations pour le compte d'une entreprise.

Conformément aux principes définis dans le règlement CRC 99-07, les entités ad hoc sont comprises dans le périmètre de consolidation de CDC IXIS Capital Markets dès lors que, en substance, CDC IXIS Capital Markets a le contrôle des entités.

Afin d'établir l'existence de ce contrôle, les critères suivants sont utilisés :

- pouvoir de décision et de gestion,
- capacité de bénéficier de tout ou de la majorité des résultats,
- exposition à la majorité des risques.



Note 2a

Créances sur les établissements de crédit

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Comptes ordinaires débiteurs	8 808,46	9 176,61
Comptes et prêts au jour le jour	3 406,64	5 943,20
Intérêts courus	0,76	0,24
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT À VUE	12 215,86	15 120,05
Prêts	2 552,94	5 214,88
Titres reçus en pension livrée ⁽¹⁾	36 937,24	35 013,57
Intérêts courus	119,94	213,20
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT À TERME	39 610,12	40 441,65
TOTAL ⁽²⁾	51 825,98	55 561,70

Dont au 31/12/2003 :

⁽¹⁾ Pensions livrées sur effets publics et assimilés pour 1 311,57 millions d'euros

⁽²⁾ Créances sur sociétés du groupe CDC IXIS : 6 673,97 millions d'euros

Note 2b

Répartition géographique des créances sur les établissements de crédit

31/12/03

en millions d'euros	France	Europe Hors France	États-Unis d'Amérique	Asie	Reste du monde	Total
Comptes ordinaires débiteurs	8 808,46	-	-	-	-	8 808,46
Comptes et prêts au jour le jour	2 369,63	1 037,02	-	-	-	3 406,64
Intérêts courus	0,10	0,67	-	-	-	0,76
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT À VUE	11 178,18	1 037,68	-	-	-	12 215,86
Prêts	2 532,94	20,00	-	-	-	2 552,94
Titres reçus en pension livrée	35 098,09	1 839,15	-	-	-	36 937,24
Intérêts courus	117,73	2,21	-	-	-	119,94
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT À TERME	37 748,76	1 861,36	-	-	-	39 610,12
Dont encours douteux	-	-	-	-	-	-
TOTAL	48 926,94	2 899,05	-	-	-	51 825,98

Note 3

Autres concours à la clientèle

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Comptes et prêts au jour le jour	2 847,16	737,83
Intérêts courus	0,05	0,08
CRÉANCES SUR CLIENTÈLE À VUE	2 847,21	737,91
Prêts à terme	348,20	3 326,30
Titres reçus en pension livrée ⁽¹⁾	6 778,97	2 993,60
Intérêts courus	8,74	7,34
CRÉANCES SUR CLIENTÈLE À TERME	7 135,91	6 327,24
TOTAL ⁽²⁾	9 983,12	7 065,15

Dont au 31/12/2003 :

⁽¹⁾ Pensions livrées sur effets publics et assimilés pour 216,06 millions d'euros

⁽²⁾ Créances sur sociétés du groupe CDC IXIS : 2 722,36 millions d'euros

Les autres concours à la clientèle sont réalisés exclusivement en France et ne comprennent ni créances douteuses ni créances douteuses compromises.

Note 4a

Opérations sur titres

en millions d'euros	31/12/03				31/12/02			
	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	TOTAL	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	TOTAL
Effets publics	12 998,42	155,71	479,18	13 633,31	7 779,90	2,74	174,55	7 957,19
Titres prêtés	0,69	-	-	0,69	305,05	-	-	305,05
Provisions	-	-	-	-	-	-	-	-
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES	12 999,11	155,71	479,18	13 634,00	8 084,95	2,74	174,55	8 262,24
Obligations	21 845,52	3 676,16	3 388,81	28 910,49	23 301,79	7 769,50	4 194,40	35 265,69
Fonds communs de créances	74,18	-	-	74,18	155,62	943,08	-	1 098,70
Titres de créances négociables	1 207,99	3 553,06	-	4 761,05	4 037,85	25,31	-	4 063,16
Titres prêtés	3 922,95	-	-	3 922,95	3 709,41	-	94,39	3 803,80
Provisions	-	(10,44)	(76,14)	(86,58)	-	(26,43)	(1,74)	(28,17)
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	27 050,64	7 218,79	3 312,67	37 582,10	31 204,67	8 711,46	4 287,05	44 203,18
dont titres non cotés	1 208,00	3 589,00	-	4 797,00	11 497,17	27,53	-	11 524,70
dont titres émis par organismes publics	2 872,02	39,52	220,89	3 132,42	4 674,80	147,34	995,03	5 817,17
dont encours douteux	-	-	250,32	250,32	-	-	-	-
Actions	3 614,00	1 263,91	-	4 877,90	1 627,38	511,32	-	2 138,70
Autres titres à revenu variable	1 401,59	304,02	-	1 705,61	1 351,13	335,89	-	1 687,02
Titres prêtés	26,78	-	-	26,78	132,66	-	-	132,66
Provisions	-	(0,01)	-	(0,01)	-	(2,26)	-	(2,26)
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	5 042,37	1 567,92	-	6 610,29	3 111,17	844,95	-	3 956,12
dont OPCVM étrangers	1 077,07	150,63	-	1 227,70	1 229,25	137,44	-	1 366,69
TOTAL PAR TYPE DE PORTEFEUILLE	45 092,12 ⁽⁴⁾	8 942,42 ^{(1) (4)}	3 791,85 ^{(2) (3) (5)}	57 826,38	42 400,79	9 559,15	4 461,60	56 421,54

⁽¹⁾ valeur de marché au 31/12/2003 : 9 733,36 millions d'euros ; les titres de placement font partie de portefeuilles où ils sont associés à des instruments de taux et les provisions sont déterminées conformément aux principes exposés au § 3.3 de la note 1.

⁽²⁾ Valeur de remboursement au 31/12/2003 : 3 822,21 millions d'euros.

⁽³⁾ dont 75,75 millions d'euros de titres d'investissement dont l'option de rachat par émetteur a été exercée.

⁽⁴⁾ dont titres de transaction transférés en titres de placement : 1 000,27 millions d'euros.

⁽⁵⁾ Notamment, provisionnement du risque de restructuration de l'émetteur de titres "senior" du portefeuille d'investissement émis par la société HTR (groupe Box clever). La provision a été déterminée sur la base de la perte probable résultant des prévisions d'exploitation de l'émetteur.

Note 4b

Répartition par devise des titres de placement et d'investissement à revenu fixe

en millions d'euros	31/12/03				
	Euro	Dollar US	Livre Sterling	Autres devises	Total
Effets publics et valeurs assimilées	142,72	13,00	-	-	155,71
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 979,17	2 517,71	272,13	449,77	7 218,78
TOTAL TITRES DE PLACEMENT	4 121,89	2 530,70	272,13	449,77	7 374,49
Effets publics et valeurs assimilées	463,39	-	-	15,79	479,18
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 740,86	262,76	185,26	123,79	3 312,67
TOTAL TITRES D'INVESTISSEMENT	3 204,25	262,76	185,26	139,58	3 791,85
dont encours douteux	-	3,65	246,67	-	250,32
TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	7 326,14	2 793,47	457,39	589,35	11 166,35



Note 4c

Répartition par notation des titres de placement et d'investissement à revenu fixe

<i>en millions d'euros</i>	Total titres de placement	Total titres d'investissement	dont encours douteux
AAA	3 634,58	2 346,16	
AA	574,37	504,54	
A	1 279,17	324,75	
BBB	572,22	168,45	
BB	16,27	10,40	
B	172,49	24,67	
Pas de notation	1 125,39	412,87	250,32
TOTAL	7 374,49	3 791,85	250,32

Note 5

Comptes de régularisation et actifs divers

	<i>en millions d'euros</i>	
	31/12/03	31/12/02
Charges constatées d'avance	10,46	13,61
Comptes d'ajustement sur devises	1 167,57	746,77
Produits à recevoir et comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme	3 237,22	3 864,39
Autres comptes de régularisation	2 177,14	1 302,25
COMPTES DE RÉGULARISATION ⁽²⁾	6 592,38	5 927,02
Instruments conditionnels achetés (primes sur option)	1 851,64	609,83
Débiteurs divers ⁽¹⁾	5 973,18	4 886,26
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	72,62	0,12
ACTIFS DIVERS	7 897,44	5 496,21
TOTAL	14 489,82	11 423,23

⁽¹⁾ Ce poste comprend notamment des appels de marge et des dépôts de garantie versés à des contreparties de marché ou à des chambres de compensation.

⁽²⁾ dont impôts différés : 28,80 millions d'euros.

Note 6

Participations

<i>en millions d'euros</i>	Valeur comptable des titres	Avances	Provisions	Total
Captiva	4,84	-	-	4,84
Informatique CDC	-	26,31	-	26,31
Divers	4,57	-	(1,88)	2,69
TOTAL 31/12/03	9,41	26,31	(1,88)	33,84
TOTAL 31/12/02	6,52	-	(2,22)	4,30

Note 7

Immobilisations

<i>en millions d'euros</i>	31/12/03			31/12/02		
	Valeur brute	Amortissements et provisions cumulés	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et provisions cumulés	Valeur nette
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	61,09	(19,47)	41,62	73,48	(39,66)	33,82
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45,94	(34,39)	11,55	53,56	(37,40)	16,16
TOTAL	107,03	(53,86)	53,17	127,04	(77,06)	49,98

Note 8

Dettes envers les établissements de crédit

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Comptes ordinaires créditeurs	6 352,26	1 716,88
Emprunts au jour le jour	10 387,98	6 130,04
Intérêts courus	1,39	0,50
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS À VUE	16 741,63	7 847,42
Emprunts à terme	42 047,92	46 003,25
Titres donnés en pension livrée ⁽¹⁾	14 840,37	26 640,13
Intérêts courus	92,35	297,37
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS À TERME	56 980,64	72 940,75
TOTAL⁽²⁾	73 722,27	80 788,17

Dont au 31/12/2003 :

⁽¹⁾ Pensions livrées sur effets publics et assimilés pour 1 791,25 millions d'euros

⁽²⁾ Dettes sur sociétés du groupe CDC IXIS : 31 626,02 millions d'euros

Note 9

Comptes créditeurs de la clientèle

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
À terme :		
Emprunts à terme auprès de la clientèle financière	2 421,10	0,22
Titres donnés en pension livrée ⁽¹⁾	7 975,72	4 177,01
Intérêts courus	10,88	25,29
TOTAL⁽²⁾	10 407,70	4 202,52

⁽¹⁾ Au 31/12/2003 : dont effets publics et assimilés pour 1 743,88 millions d'euros

⁽²⁾ Dettes sur sociétés du groupe CDC IXIS : 1 222,50 millions d'euros

Note 10

Dettes représentées par un titre

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Titres de créance négociables émis, y compris intérêts courus	9 322,86	12 392,09
- Euro	4 293,16	3 217,95
- Devises hors Euro	5 029,70	9 174,14
Obligations, y compris intérêts courus	670,47	1 230,48
- Euro	662,54	965,33
- Devises hors Euro	7,93	265,15
TOTAL TITRES ÉMIS	9 993,33	13 622,57



Note 11

Comptes de régularisation et passifs divers

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Produits constatés d'avance	9,57	2,66
Comptes d'ajustement sur devises	8,90	10,06
Charges à payer et comptes d'ajustement sur instruments financiers à terme	3 687,36	2 745,31
Autres comptes de régularisation	1 648,15	3 965,12
COMPTES DE RÉGULARISATION	5 353,97	6 723,15
Instruments conditionnels vendus	2 769,91	2 455,25
Créditeurs divers ⁽¹⁾	8 407,24	4 939,20
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	64,52	28,55
Dettes sur titres empruntés	7 457,24	5 915,80
Autres dettes de titres ⁽²⁾	14 523,42	10 436,51
PASSIFS DIVERS	33 222,34	23 775,31
TOTAL	38 576,31	30 498,46

⁽¹⁾ Ce poste comprend notamment des appels de marge et des dépôts de garantie reçus de contreparties de marché

⁽²⁾ Les autres dettes de titres comprennent notamment des titres pris en pension livrée et vendus

Note 12

Provisions

en millions d'euros

	31/12/02	Mouvements Nets	31/12/03
Provisions charges de personnel	2,86	0,42	3,28
Dépréciation des agencements	-	-	-
Autres frais administratifs	-	-	-
Risques sur participations	-	-	-
Provisions pour risques sur opérations complexes	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	43,81	(7,60)	36,21
TOTAL	46,67	(7,18)	39,49

⁽¹⁾ dont 12,2 millions d'euros dotés en 2002, notamment au titre du redressement fiscal et du redressement de l'URSSAF reçus en 2002, tous deux contestés.

Note 13

Dettes subordonnées

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Emprunt subordonné à durée indéterminée ⁽¹⁾	457,35	457,35
Titres subordonnés à durée déterminée ⁽²⁾	250,00	250,00
Intérêts courus	19,50	22,04
TOTAL	726,85	729,39

⁽¹⁾ L'emprunt subordonné à durée indéterminée a été réalisé par CDC IXIS Capital Markets auprès de la Caisse des dépôts et consignations en date du 01/09/1996 (CDC IXIS s'est substituée à la CDC rétroactivement le 1^{er} janvier 2000). CDC IXIS Capital Markets a la possibilité d'en rembourser tout ou partie après accord préalable du secrétariat général de la Commission bancaire.

En cas de liquidation de CDC IXIS Capital Markets, le remboursement de l'emprunt, en capital et en intérêts n'interviendra qu'après désintéressement complet de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires.

⁽²⁾ Date d'échéance des titres subordonnés à durée déterminée : 02/08/2010
Ces émissions sont classées parmi les autres fonds propres de CDC IXIS Capital Markets, conformément au règlement 90-02 du Comité de la réglementation bancaire.

Note 14

Capitaux propres

en millions d'euros

	Fonds pour risques bancaires généraux	Intérêts minoritaires dans les réserves (hors FRBG)	Intérêts minoritaires dans le résultat	Intérêts minoritaires dans les capitaux propres (hors FRBG)	Capital ⁽¹⁾	Primes d'émission	Réserves de consolidation (hors FRBG)	Résultat part du groupe	Capitaux propres (hors FRBG)	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES au 31/12/01	13,72	0,02	-	0,02	457,50	10,49	14,98	83,62	566,61	580,33
Affectation de résultat 2001							83,62	(83,62)		
Distribution 2002 au titre du résultat 2001										
Autres variations	(13,72)						(27,38)			
Résultat 31/12/2002								95,90		
CAPITAUX PROPRES au 31/12/02	-	0,02	-	0,02	457,50	10,49	71,22	95,90	635,13	635,13
Affectation de résultat 2002							95,90	(95,90)		
Distribution 2003 au titre du résultat 2002										
Résultat 31/12/2003								111,80		
CAPITAUX PROPRES au 31/12/03	-	0,02	-	0,02	457,50	10,49	167,12	111,80	746,92	746,92

⁽¹⁾ Le capital social de CDC IXIS Capital Markets s'élève à 457.500.000 euros. Il se décompose en 30 000 000 d'actions de 15,25 euros de nominal, chacune de même catégorie, et est détenu au 31/12/2003 à 100 % par CDC IXIS.

Note 15

Produits et charges sur opérations avec les établissements de crédit

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	2,31	1,72
Intérêts sur prêts	379,78	496,92
Intérêts sur titres reçus en pension livrée	518,82	859,08
Produits sur report/déport	95,58	27,07
Autres intérêts et produits assimilés	76,17	240,84
TOTAL PRODUITS	1 072,66	1 625,63
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	(84,86)	(214,69)
Intérêts sur emprunts à terme	(1 248,39)	(1 595,86)
Intérêts sur titres donnés en pension livrée	(399,95)	(668,38)
Charges sur report/déport	(64,49)	(11,96)
Autres intérêts et charges assimilées ⁽¹⁾	(113,13)	(79,61)
TOTAL CHARGES	(1 910,83)	(2 570,50)

⁽¹⁾ Au 31/12/03, dont intérêts sur titres subordonnés pour 15,8 millions d'euros



Note 16

Produits et charges sur opérations avec la clientèle

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Intérêts sur prêts à terme à la clientèle	103,41	86,20
Intérêts sur pensions livrées	104,12	73,34
TOTAL PRODUITS	207,53	159,54
Intérêts sur emprunts auprès de la clientèle	(27,70)	-
Intérêts sur pensions	(123,04)	(75,99)
TOTAL CHARGES	(150,74)	(75,99)

Note 17

Revenus des obligations et autres titres à revenu fixe

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Titres de placement	321,45	449,81
Titres d'investissement	150,94	92,27
TOTAL	472,39	542,08

Note 18

Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Charges d'intérêts sur BMTN	(111,72)	(252,00)
Autres charges d'intérêts	(229,98)	(71,91)
TOTAL	(341,71)	(323,91)

Note 19

Revenus des titres à revenu variable

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Titres de placement	14,19	16,02
Titres de participation	0,13	0,27
TOTAL	14,32	16,29

Note 20

Produits et charges de commissions

en millions d'euros

	31/12/03		31/12/02	
	produits	charges	produits	charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	-	-	-
Opérations avec la clientèle	-	(4,80)	-	(2,68)
Opérations sur titres	33,21	(4,29)	34,36	(5,09)
Opérations sur instruments financiers à terme	-	(17,94)	0,11	(9,50)
Prestations de services financiers	30,94	(37,41)	37,79	(23,19)
Opérations de change	0,16	(1,08)	0,19	(1,42)
Autres commissions	5,72	(16,98)	11,78	(25,08)
TOTAL	70,04	(82,50)	84,23	(66,96)

Note 21

Résultat sur opérations sur titres de négociation

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Résultat sur titres de transaction	867,46	932,37
Résultat sur opérations sur instruments de change	(31,37)	254,08
Résultat sur opérations sur instruments financiers	359,83	31,48
TOTAL	1 195,92	1 217,93

Note 22

Résultat sur les portefeuilles de placement et assimilés

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Résultat de cession des titres de placement	(59,60)	969,19
Dotations/reprises aux provisions	14,14	(17,76)
TOTAL	(45,46)	951,43

Note 23

Autres produits et charges d'exploitation bancaire nets

en millions d'euros

	31/12/03		31/12/02	
	produits	charges	produits	charges
Charges refacturées, produits rétrocédés et transferts de charges	0,01	-	0,05	-
Autres produits et charges divers d'exploitation	14,61	(9,56)	19,94	(23,64)
TOTAL	14,62	(9,56)	19,99	(23,64)
TOTAL NET		5,05		(3,65)

Note 24

Frais de personnel

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Salaires et traitements ⁽¹⁾	(134,64)	(130,03)
Charges de retraite	(7,94)	(7,56)
Autres charges sociales	(37,49)	(31,47)
Intéressement et participation	(8,66)	(7,14)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	(14,61)	(14,66)
Dotations/Reprises de provisions pour charges de retraite	(0,01)	0,10
FRAIS DE PERSONNEL	(203,34)	(190,76)
Effectif moyen	963	962

⁽¹⁾ Les rémunérations perçues en 2003 par les membres du Directoire au titre des mandats et fonctions exercés au sein de CDC IXIS Capital Markets s'élèvent à 1 927 K euros.

Les rémunérations perçues en 2003 par les membres du Conseil de surveillance au titre de leur mandat au sein de CDC IXIS Capital Markets s'élèvent à 21 K euros.



Note 25

Coût du risque

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Dotations aux provisions pour :		
Risques sur opérations complexes	(75,68)	-
Autres provisions pour risques	(0,02)	-
Sous-total ⁽¹⁾	(75,69)	-
Reprises de provisions pour :		
Risques sur opérations complexes	-	-
Autres provisions pour risques	-	0,10
Sous-total	-	0,10
TOTAL NET	(75,69)	0,10

⁽¹⁾ cf. note 4 relative aux titres. Provisionnement du risque de restructuration d'un émetteur de titres senior du portefeuille d'investissement.

Note 26

Gains et pertes sur actifs immobilisés

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Gains ou pertes sur cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles	0,01	1,50
Gains ou pertes sur cession des participations	4,50	(0,08)
Gains ou pertes sur cession de titres d'investissement	0,63	(1,40)
RÉSULTAT SUR ACTIFS IMMOBILISÉS	5,14	0,02

Note 27a

Résultat exceptionnel et FRBG

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
+/- Résultat exceptionnel	(0,27)	(13,33)
+/- Dotation/reprise de FRBG et provisions réglementées	-	13,72
TOTAL	(0,27)	0,39

Note 27b

Impôts sur les sociétés

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Impôt exigible	(71,36)	(40,28)
Impôt différé	20,97	7,59
TOTAL ⁽¹⁾	(50,39)	(32,69)

⁽¹⁾ Preuve d'impôt
Résultat comptable avant impôt : 162,19 (a)

Charge d'impôt théorique (a)*35,44 %	(57,48)
Avoirs fiscaux et crédits d'impôts déduits de l'impôt	4,43
Autres différences	2,66

Charge d'impôt réelle	(50,39)

Note 28a

Engagements sur instruments financiers à terme

en millions d'euros	31/12/03				31/12/02	
	Inférieur à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total	
PORTEFEUILLE DE TRANSACTION						
Opérations fermes						
<i>Marchés organisés</i>						
Contrats de taux	50 007	37 412	14 503	-	101 921	121 947
Contrats de change	-	-	-	-	-	-
Autres contrats	603	-	-	-	603	284
<i>Marchés de gré à gré</i>						
Swaps de taux d'intérêt	296 056	218 850	362 356	368 897	1 246 159	1 237 200
FRA	4 495	36 409	6 246	-	47 149	33 982
Autres contrats	1 045	-	-	-	1 045	2 049
Opérations conditionnelles						
<i>Marchés organisés</i>						
Options de taux	104 418	153 154	7 500	-	265 072	62 019
Autres options	50 505	47 996	16 530	2 304	117 336	51 773
<i>Marchés de gré à gré</i>						
Options de taux	386	-	-	-	386	417
Caps et Floors	19 138	19 915	69 568	42 137	150 757	142 723
Swaptions	2 952	7 986	25 820	15 165	51 924	45 904
Options de change	8 951	-	-	-	8 951	4 210
Autres options	2 762	7 841	19 473	2 438	32 515	29 126
PORTEFEUILLE DE COUVERTURE						
Opérations fermes						
<i>Marchés organisés</i>						
Contrats de taux	159	-	-	-	159	3 592
<i>Marchés de gré à gré</i>						
Swaps de taux d'intérêt	169	8 958	19 718	8 371	37 215	33 592
FRA	-	-	-	-	-	-
Opérations conditionnelles						
<i>Marchés organisés</i>						
Options de taux	-	-	-	-	-	750
<i>Marchés de gré à gré</i>						
Options de taux	91	-	-	-	91	102
Caps et Floors	195	-	93	-	289	1 016
Swaptions	-	-	3	40	44	49
Contrats de change	25	-	-	-	25	-
Autres options	1	41	19	-	61	374



Note 28b

Engagements relatifs aux opérations en devises

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Opérations de change comptant		
Euros achetés non encore reçus	2 294	2 326
Devises achetées non encore reçues	11 184	7 341
Euros vendus non encore livrés	4 065	2 310
Devises vendues non encore livrées	9 508	7 690
Opérations de prêts/emprunts		
Devises prêtées non encore livrées	110	21
Devises empruntées non encore reçues	2 091	1 675
Opérations de change à terme		
Euros à recevoir contre devises à livrer		
- euros à recevoir	63 169	57 789
- devises à livrer	59 298	55 195
Devises à recevoir contre euros à livrer		
- devises à recevoir	63 823	58 310
- euros à livrer	66 883	61 091
Devises à recevoir contre devises à livrer		
- devises à recevoir	66 541	50 725
- devises à livrer	66 824	50 841
Report/déport non couru		
à recevoir	414	445
à livrer	387	478

Note 28c

Répartition géographique des engagements

31/12/03

	France	Europe Hors France	États-Unis d'Amérique	Asie	Reste du monde	Total
ENGAGEMENTS DONNÉS						
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT						
Engagements en faveur d'établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	1 192,65	4 928,13	-	-	-	6 120,78
ENGAGEMENTS DE GARANTIE						
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	13 101,18	0,03	-	-	-	13 101,21
Engagements d'ordre de la clientèle	-	-	-	-	-	-
ENGAGEMENTS SUR TITRES						
Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise	-	-	-	-	-	-
Autres engagements donnés	1 651,50	57,40	-	-	-	1 708,89
ENGAGEMENTS REÇUS						
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT						
Engagements reçus d'établissements de crédit	9 686,46	4 928,13	-	-	-	14 614,58
ENGAGEMENTS DE GARANTIE						
Engagements reçus d'établissements de crédit	1 981,58	-	-	-	-	1 981,58
ENGAGEMENTS SUR TITRES						
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	-	-	-	-	-	-
Autres engagements reçus	4 887,87	69,57	-	-	-	4 957,44

Note 28d

Répartition par durée restante
à courir des engagements

	31/12/03				Total
	Inférieur à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	Supérieur à 5 ans	
ENGAGEMENTS DONNÉS					
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT					
Engagements en faveur d'établissements de crédit	-	-	-	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	6 120,78	-	-	-	6 120,78
ENGAGEMENTS DE GARANTIE					
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	7 888,06	-	2 276,14	2 937,01	13 101,21
Engagements d'ordre de la clientèle	-	-	-	-	-
ENGAGEMENTS SUR TITRES					
Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise	-	-	-	-	-
Autres engagements donnés	1 708,89	-	-	-	1 708,89
ENGAGEMENTS REÇUS					
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT					
Engagements reçus d'établissements de crédit	14 614,58	-	-	-	14 614,58
ENGAGEMENTS DE GARANTIE					
Engagements reçus d'établissements de crédit	1 981,58	-	-	-	1 981,58
ENGAGEMENTS SUR TITRES					
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	-	-	-	-	-
Autres engagements reçus	4 957,44	-	-	-	4 957,44



Note 29

Informations relatives aux risques de marché

Le contrôle des risques de CDC IXIS Capital Markets est assuré par un service, directement rattaché au Président du Directoire de CDC IXIS Capital Markets, qui définit en toute indépendance les principes de mesure de risques et élabore de façon autonome les outils correspondants.

La mesure des risques s'effectue quotidiennement sur la base d'indicateurs permettant de connaître pour chaque activité les pertes potentielles qu'elle peut engendrer, avec un degré de confiance très élevé (mesure de la Value at Risk).

Les risques ainsi appréhendés sont de nature différente : taux, change, actions, volatilités...

Le contrôle s'opère par la comparaison de ces indicateurs à des limites de marché dont le respect doit être observé en permanence. Il donne lieu à des reportings quotidiens et hebdomadaires à destination du Directoire de CDC IXIS Capital Markets et du Président de son Conseil de surveillance.

Le Directoire de CDC IXIS a constitué auprès de lui un Comité des risques de marchés placé sous la responsabilité du président du Directoire de CDC IXIS. Ce comité est chargé de proposer les règles en matière de suivi et de contrôle des risques de marchés, de leur adéquation avec les règles établies au niveau du Groupe, d'étudier le respect de ces règles et d'une manière générale de donner son avis au Conseil de surveillance sur toutes questions relatives aux risques de marché.

Une information systématique est par ailleurs réalisée auprès du Comité des comptes et du contrôle interne ainsi que du Conseil de surveillance. Ces instances se réunissent quatre fois par an.

Soumise à la réglementation bancaire, CDC IXIS Capital Markets déclare à la Commission Bancaire son ratio global de couverture des risques et a été autorisée en juin 1997 à utiliser son propre modèle interne, Scénarisk, pour déterminer la composante provenant des risques de marché.

Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés

La mesure du risque de contrepartie revient à évaluer la perte probable que CDC IXIS Capital Markets subirait en cas de défaillance de ses contreparties.

Les opérations de hors-bilan réalisées sur des marchés organisés sont bien évidemment exclues de la mesure du risque de contrepartie.

Le risque de contrepartie sur les instruments financiers à terme de taux et de change, fermes et conditionnels, est évalué conformément aux règles de calcul de l'équivalent risque de crédit utilisées pour la situation réglementaire modèle 4801C (informations sur les instruments dérivés négociés sur les marchés assimilés et de gré à gré, prévues par l'instruction n° 96-06 de la Commission Bancaire).

En application de ces règles, le montant du risque de contrepartie est déterminé en ajoutant les éléments suivants :

- la valeur de remplacement positive des instruments déterminée sur la base de leur valeur de marché ;
- la mesure du risque de crédit potentiel sur la base d'une fraction des notionnels des instruments ("add-on") définie par l'instruction de la Commission Bancaire en fonction de leur nature et de leur durée résiduelle.

Cet équivalent risque de crédit brut est ensuite atténué de l'effet :

- des accords de compensation conclus en application des conventions de place et permettant de globaliser les valeurs de remplacement positives et négatives de niveau contrepartie ;
- des garanties reçues sous forme d'espèces dans le cadre de la "collatéralisation".

Enfin, l'équivalent risque de crédit net est pondéré en fonction de la catégorie de la typologie réglementaire des contreparties (Gouvernements, établissements de crédit et autres) au moyen des coefficients (respectivement 0 %, 20 % et 50 %) fixés par le règlement n° 91-05 du Comité de la Réglementation Bancaire et l'annexe III à l'instruction n° 96-06 relatifs au ratio de solvabilité.

Note 29 (suite)

Équivalent risque de crédit

	Contreparties pondérées à 0 % (gouvernements et banques centrales OCDE)	Contreparties pondérées à 20 % (établissements financiers de l'OCDE)	Autres contreparties pondérées à 50 %	Total 31/12/03	Total 31/12/02
<i>en millions d'euros</i>					
Équivalent risque de crédit brut					
Coût de remplacement brut positif (valeur de marché)	2 457	27 164	3 921	33 542	29 706
Add-on bruts	801	16 109	3 711	20 621	12 397
Sous-total (1)	3 258	43 273	7 632	54 163	42 103
Effets des accords de compensation					
Sur le coût de remplacement	(901)	(17 850)	(541)	(19 292)	(19 124)
Sur les add-on bruts	(287)	(11 627)	(915)	(12 829)	(6 236)
Sous-total (2)	(1 188)	(29 477)	(1 456)	(32 121)	(25 360)
Effet des accords de "collatéralisation" (3)	(16)	(2 556)	(43)	(2 615)	(2 521)
Équivalent risque de crédit net avant pondération (4) = (1) + (2) + (3)	2 054	11 240	6 133	19 427	14 222
Équivalent risque de crédit après pondération (4) x pondération	-	2 248	3 067	5 315	3 730

Au 31/12/2003, l'équivalent risques pondérés sur les instruments financiers à terme s'élève à 5 315 millions d'euros. L'encours risque avant pondération se répartit de la façon suivante :

Types de contrepartie	Répartition géographique de la contrepartie		Notation (S & P)		
Gouvernement et banques centrales OCDE	10,58 %	USA et Canada	15,42 %	AAA	0,57 %
Établissements de crédit OCDE	57,85 %	France	30,13 %	AA	85,98 %
Autres contreparties	31,57 %	Autres pays de la zone euro	28,63 %	A	3,98 %
		Autres pays	25,82 %	Autres notes	4,69 %
				Non notés	4,78 %

À l'exception des titres d'investissement provisionnés, les engagements de CDC IXIS Capital Markets ne comportent pas de risque de crédit avéré sur des contreparties identifiées. Aucune provision spécifique n'a été dotée à ce titre. Les opérations de dérivé de crédit réalisées ne portent pas sur des contreparties qui ont fait défaut et qui nécessiteraient une provision spécifique.



Note 30

Éléments du bilan consolidé ventilés par durée restant à courir

31/12/03

en millions d'euros

	Inférieur à 3 mois	Entre 3 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
ACTIF					
Créances sur les établissements de crédit	41 062,23	5 435,84	1 990,17	3 337,74	51 825,98
Créances sur la clientèle	5 771,26	5,50	2 067,27	2 139,08	9 983,12
Titres de transaction	18 414,98	6 086,69	8 999,97	6 548,11	40 049,75
Effets publics et valeurs assimilées	6 620,39	2 789,51	1 717,23	1 871,97	12 999,11
Obligations et autres titres à revenu fixe	11 794,59	3 297,18	7 282,73	4 676,14	27 050,64
Titres de placement	62,47	384,39	1 688,41	5 239,24	7 374,50
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	115,21	40,50	155,71
Obligations et autres titres à revenu fixe	62,47	384,39	1 573,20	5 198,73	7 218,79
Titres d'investissement	15,08	320,37	987,60	2 468,81	3 791,85
Effets publics et valeurs assimilées	15,08	248,03	190,32	25,75	479,18
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	72,34	797,28	2 443,05	3 312,67
PASSIF					
Dettes envers les établissements de crédit	65 136,19	3 557,09	912,10	4 116,89	73 722,27
Dettes envers la clientèle	9 071,35	725,01	(296,44)	907,89	10 407,82
Dettes représentées par un titre	1 013,88	1 708,91	2 730,82	4 539,63	9 993,24
Obligations	0,64	-	57,92	611,90	670,47
Autres titres à revenu fixe	1 013,24	1 708,91	2 672,89	3 927,73	9 322,78

Note 31

Ventilation par branche d'activité des agrégats du compte de résultat consolidé

La ventilation réalisée vise à traduire, de la manière la plus pertinente possible, l'évolution de la performance des principales branches d'activité d'une banque de marché.

Ces branches distinguent :

- l'activité de Taux qui regroupe les métiers classiques de taux et de change ;
- l'activité sur Actions qui englobe l'ensemble des métiers d'actions ainsi que la société de Bourse.

Cette présentation analytique des principaux agrégats du compte de résultat consolidé repose sur les principales hypothèses suivantes :

- le produit net bancaire correspondant à la contribution directe de chaque métier, y compris le produit du placement de la quote-part des fonds propres qui leur est allouée ;
- les frais généraux regroupent les charges directes de chaque branche d'activité ainsi que les refacturations analytiques des fonctions "support";
- la charge d'impôt affectée à chaque branche d'activité est déterminée par l'application du taux normatif utilisé selon le principe de territorialité de l'impôt ; les différences entre l'impôt normatif et l'impôt réel, y compris le résultat des impôts différés, sont ventilées par branche d'activité.

Ventilation par branche d'activité

<i>en millions d'euros</i>	31/12/03			31/12/02		
	Activité Taux	Activité Actions	Total groupe	Activité Taux	Activité Actions	Total groupe
Produit net bancaire	503,00	130,00	633,00	342,00	158,00	500,00
Frais généraux et dotations aux amortissements	(280,00)	(120,00)	(400,00)	(242,00)	(122,00)	(364,00)
Résultat brut d'exploitation	223,00	10,00	233,00	100,00	36,00	136,00
Charges et produits hors exploitation	(75,00)	5,00	(70,00)	(3,00)	(10,00)	(13,00)
Impôt normatif	(48,00)	(3,00)	(51,00)	(29,00)	(12,00)	(41,00)
Résultat net hors dotation du FRBG	100,00	12,00	112,00	68,00	14,00	82,00
Dotation et reprise du FRBG						14,00
Résultat net consolidé			112,00			96,00

La ventilation géographique distingue le résultat des activités réalisées en France de celui engendré par les trois succursales à l'étranger.

Ventilation géographique

<i>en millions d'euros</i>	31/12/03			31/12/02		
	Activité France	Activité Internationale	Total groupe	Activité France	Activité Internationale	Total groupe
Produit net bancaire	531,00	102,00	633,00	420,00	80,00	500,00
Frais généraux et dotations aux amortissements	(330,00)	(70,00)	(400,00)	(296,00)	(68,00)	(364,00)
Résultat brut d'exploitation	201,00	32,00	233,00	124,00	12,00	136,00
Charges et produits hors exploitation	(71,00)	-	(71,00)	(13,00)	-	(13,00)
Impôt normatif	(40,00)	(10,00)	(50,00)	(38,00)	(3,00)	(41,00)
Résultat net hors dotation du FRBG	90,00	22,00	112,00	73,00	9,00	82,00
Dotation et reprise du FRBG			-			14,00
Résultat net consolidé			112,00			96,00



Note 32

Résultats des principales opérations avec la maison mère

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02
Comptes courants	(63,17)	(24,30)
Garantie	(1,23)	2,03
Autres commissions	-	-
Réserves obligatoires	-	-
Titres subordonnés à durée indéterminée	(15,80)	(19,67)
Frais généraux	(33,78)	(29,69)

Les opérations dont le résultat est retracé ci-dessus correspondent aux principales relations avec la maison mère.

Les opérations sur produits dérivés conclues avec la maison mère résultent pour l'essentiel de la miroirisation réalisée lors de la création de CDC IXIS Capital Markets et pour lesquelles la Caisse des dépôts et consignation joue un rôle d'interface avec la clientèle d'origine.

Dans la mesure où les mêmes relations s'établissent progressivement avec CDC IXIS, ces rubriques reprennent également le résultat des opérations avec cette société du groupe à partir de l'exercice 2000 (filialisation des métiers concurrentiels).

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2003

Aux actionnaires
CDC IXIS Capital Markets,
47, quai d'Austerlitz
75648 Paris cedex 13

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de CDC IXIS Capital Markets établis en euros, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation. Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose les changements de méthodes comptables résultant de l'application du règlement CRC n° 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appré-

ciations, et qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La valorisation des instruments financiers constitue un domaine d'estimation comptable significative. Votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés (note 1 de l'annexe). Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à la vérification des modèles et à la détermination des paramètres utilisés.

Votre société a constitué au 31 décembre 2003 une provision (notes 25 et 4a de l'annexe) pour couvrir le risque de crédit relatif aux titres d'investissement. Dans le cadre de notre appréciation de cette estimation, nous avons été conduits à nous appuyer sur les analyses préparées par la société qui reposent notamment sur les cash flows prévisionnels de l'émetteur des titres tels qu'ils ressortent des travaux effectués par un expert indépendant mandaté par les banques créancières.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble et contribuent à la formation de l'opinion exprimée dans la première partie du rapport.

III - Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 16 avril 2004

Les Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPER AUDIT

Étienne Boris



MAZARS & GUERARD

Guillaume Potel





Bilan social

Les éléments financiers inclus dans le présent chapitre constituent les extraits les plus significatifs des comptes sociaux 2003 de CDC IXIS Capital Markets. Les comptes sociaux complets de l'exercice 2003, qui ont été certifiés sans réserve par les Commissaires aux comptes de la société, peuvent être obtenus sur simple demande au siège de la société.

I Actif

Notes	en millions d'euros		
	31/12/03	31/12/02	31/12/01
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES			
Caisse, Banques centrales, CCP	1	10	-
Effets publics et valeurs assimilées	13 634	8 262	7 087
Créances sur les établissements de crédit	51 814	55 543	53 811
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE			
Autres concours à la clientèle	9 983	7 108	5 294
Comptes ordinaires débiteurs			
OBLIGATIONS, ACTIONS, AUTRES TITRES À REVENU FIXE ET VARIABLE			
Obligations et autres titres à revenu fixe	37 612	44 222	34 321
Actions et autres titres à revenu variable	6 604	3 956	3 799
PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES, AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME			
PARTICIPATIONS ET ACTIVITÉS DE PORTEFEUILLE	2	53	31
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	53	40	29
COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS			
	14 385	11 295	6 257
TOTAL DE L'ACTIF	134 137	130 467	110 647

I Passif

Notes	en millions d'euros		
	31/12/03	31/12/02	31/12/01
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES			
Banques centrales, CCP	-	-	-
Dettes envers les Établissements de crédit	73 721	82 182	71 938
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE			
Comptes ordinaires créditeurs de la clientèle			
Autres dettes envers la clientèle	11 630	4 202	4 773
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE			
Bons de caisse			
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	8 148	11 041	10 737
Emprunts obligataires	670	1 230	18
Autres dettes représentées par un titre			
COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS			
	38 506	30 438	21 869
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
	20	18	4
DETTES SUBORDONNÉES			
	727	729	731
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX			
	-	-	14
INTÉRÊTS MINORITAIRES (HORS FRBG)			
	-	-	-
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG			
3	714	626	563
Capital souscrit	458	458	458
Primes d'émission	10	10	10
Réserves	53	48	43
Écart de réévaluation	-	-	-
Provisions réglementées et subventions d'investissement	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	106	20	43
Acomptes sur dividendes	-	-	(94)
Résultat en instance d'affectation	-	-	-
Résultat de l'exercice (+/-)	88	91	103
TOTAL DU PASSIF	134 137	130 467	110 647

Résultat social

Comptes sociaux (extraits)

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02	31/12/01
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit <i>Dont régularisation des intérêts sur compte courant</i>	1 071	1 624 13	1 951
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	208	160	214
+ Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe	472	542	485
+ Autres intérêts et produits assimilés	2 289	1 488	1 524
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES			
- Intérêts et charges assimilées s/opé. avec les établissements de crédit	(1 909)	(2 514)	(3 176)
- Intérêts et charges assimilées s/opérations avec la clientèle	(192)	(76)	(100)
- Intérêts et charges assimilées s/obligations et autres titres à revenu fixe	(299)	(378)	(412)
- Autres intérêts et charges assimilées	(2 163)	(2 544)	(2 315)
REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE	14	19	31
COMMISSIONS (PRODUITS)	37	51	49
COMMISSIONS (CHARGES)	(69)	(53)	(46)
GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	1 173	1 206	1 451
GAINS OU PERTES SUR LES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS	(33)	950	722
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE NETS	3	(4)	15
+ Autres produits	13	19	24
- Autres charges	(10)	(24)	(10)
PRODUIT NET BANCAIRE	601	472	392
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	(350)	(317)	(288)
- Frais de personnel	(180)	(168)	(145)
- Autres frais administratifs	(185)	(163)	(148)
- Refacturations	15	13	6
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	(16)	(11)	(10)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	235	143	94
COÛT DU RISQUE	(76)	-	6
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	160	143	100
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS	-	(4)	3
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	160	139	104
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	(14)	8
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES (+/-)	(72)	(48)	(19)
DOTATIONS/REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	14	-
RÉSULTAT NET	88	91	103
RÉSULTAT NET PAR ACTION	2,92	3,02	3,44



Hors Bilan social

en millions d'euros

	31/12/03	31/12/02	31/12/01
ENGAGEMENTS DONNÉS			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			
Engagements en faveur d'établissements de crédit	15	15	15
Engagements en faveur de la clientèle ⁽¹⁾	6 121	6 191	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	13 101	11 616	11 204
Engagements d'ordre de la clientèle			
ENGAGEMENTS SUR TITRES			
Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise			
Autres engagements donnés	1 702	745	833
ENGAGEMENTS REÇUS			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			
Engagements reçus d'établissements de crédit	14 615	13 035	9 000
ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
Engagements reçus d'établissements de crédit	1 982	1 982	1 982
ENGAGEMENTS SUR TITRES			
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise			
Autres engagements reçus	4 951	1 782	1 830
AUTRES ENGAGEMENTS			
Autres engagements donnés	4 359	555	893
Autres engagements reçus	5 644	2 773	2 184

(1) montant retraité par rapport à la présentation du rapport annuel 2002

Notes annexes aux comptes sociaux (extraits)

Note 1 Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes sociaux

1 - Introduction

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire (CRB) modifié par le règlement 99-04 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les états financiers sont établis en conformité avec les dispositions du règlement 2000-03 du CRC.

2 - Règles d'évaluation

2.1 Opérations en devises

Conformément au règlement 89-01 du CRB relatif à la comptabilisation des opérations en devises, les actifs, passifs et engagements hors-bilan libellés en devises sont convertis au cours de change comptant du dernier jour de la période.

Les opérations de change à terme qui ne sont pas conclues à titre de couverture sont évaluées au cours du terme restant à courir.

Par ailleurs les reports et déports liés aux opérations de change à terme conclues à titre de couverture, sont rapportés au compte de résultat de manière linéaire sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance de ces opérations.

Les résultats sur opérations en devises sont enregistrés sur la base du cours de change en vigueur à la date de leur constatation.

2.2 Créances et dettes sur les établissements de crédit

Les créances et dettes intègrent les comptes ordinaires, les prêts et emprunts et les titres reçus et donnés en pension livrée.

Prêts et emprunts

Ils sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts correspondants sont portés en compte de résultat prorata temporis.

Titres reçus ou donnés en pension livrée

Les titres reçus en pension livrée sont portés à l'actif en créances sur les établissements de crédit ou en créances sur la clientèle conformément au règlement 89-07 du Comité de la Réglementation Bancaire. De façon symétrique, les titres donnés en pension livrée donnent lieu à la constatation d'une dette.

À la clôture de l'exercice, les titres donnés en pension livrée sont évalués conformément aux règles applicables à la catégorie de portefeuille titres dont ils sont issus.

Les produits et charges sur pensions sont enregistrés prorata temporis dans le compte de résultat de l'exercice.

2.3 Opérations sur titres

Les titres sont évalués selon les règles définies par le règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par le règlement 2000-02 du CRC.

Les dispositions du CRC 2002-03 relatives au traitement comptable du risque de crédit (cf. infra § 2.10) s'appliquent aux titres d'investissement et de placement à revenu fixe, qui se caractérisent notamment par le règlement d'une rémunération par l'émetteur à une date d'échéance prédéterminée.

En cas de risque de crédit avéré, ces titres sont identifiés en comptabilité comme douteux et la perte probable doit être prise en compte par voie de provision.

Titres de transaction

Les titres de transaction, au sens du règlement 90-01, regroupent l'ensemble des titres à revenu variable ou à revenu fixe qui sont acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance. Lors de leur entrée en portefeuille, les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Les titres sont évalués au prix du marché. Le solde global des différences d'évaluation est porté au compte de résultat.

Lorsque CDC IXIS Capital Markets est en situation de mainteneur de marché et que le titre fait l'objet d'une rotation suffisante, ces titres peuvent être maintenus en portefeuille de transaction au-delà du délai de six mois conformément aux cas de dérogation prévus par la



réglementation. Il en est de même lorsque ces titres s'inscrivent dans le cadre d'une gestion spécialisée en couverture d'instruments évalués en valeur de marché.

Titres de placement

Le portefeuille de titres de placement regroupe les titres à revenu fixe ou variable acquis dans une perspective de détention durable en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value. Sont également considérés comme titres de placement, les titres de transaction reclassés au terme d'une durée de détention supérieure à six mois. Dans ce cas, le reclassement est fait au prix du marché du jour du transfert.

Valeurs mobilières à revenu fixe

Elles sont comptabilisées au coût d'achat pied de coupon. La différence entre le coût d'achat et la valeur de remboursement des titres est amortie selon un mode linéaire sur la durée de vie résiduelle des titres. En date d'arrêté, les titres sont valorisés au cours du dernier jour de bourse. Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur de marché d'un ensemble homogène de titres est inférieure au coût d'acquisition corrigé de l'étalement des surcotes et des décotes.

Valeurs mobilières à revenu variable

Elles sont comptabilisées au coût d'achat pied de coupon. En date d'arrêté, les titres sont valorisés au cours du dernier jour de bourse. Les moins-values latentes sont constatées sous forme de provisions pour dépréciation, valeur par valeur.

Titres de créances négociables et autres valeurs du marché interbancaire

Ces titres et autres valeurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. La différence entre la valeur nominale et le prix d'achat est rapportée au résultat selon un mode actuariel sur la durée de vie résiduelle du titre. Les moins-values latentes sont constatées sous forme de provisions pour dépréciation, valeur par valeur.

En cas de risque de crédit avéré, la perte probable non reflétée dans la valeur de marché doit faire l'objet d'une provision spécifique.

Titres d'investissement

Le portefeuille d'investissement regroupe les obligations et autres titres à revenu fixe qui ont été acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe

jusqu'à l'échéance. Le mode d'amortissement de la surcote-décote varie selon qu'il s'agit de valeurs mobilières ou non.

Valeurs mobilières

Les titres sont comptabilisés au coût d'achat pied de coupon. En date d'arrêté, la différence entre ce coût d'achat et la valeur de remboursement des titres est amortie selon un mode linéaire sur la durée de vie résiduelle des titres.

Titres de créances négociables et autres valeurs du marché interbancaire

Ces titres et autres valeurs sont comptabilisés à leur montant nominal et la différence entre le prix d'achat et la valeur nominale est amortie selon un mode actuariel sur la durée de vie résiduelle des titres.

Lors de l'arrêté comptable, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation, sauf s'il existe un risque de défaillance de l'émetteur des titres.

Prêts et emprunts de titres

Les titres prêtés restent évalués selon les règles du portefeuille d'origine.

Les titres empruntés sont enregistrés, pour leur valeur de marché au jour de l'emprunt, à l'actif du bilan dans la catégorie des titres de transaction et au passif du bilan pour constater la dette de titres à l'égard du prêteur. En date d'arrêté, les titres empruntés et la dette sont évalués au prix de marché.

Les prêts et emprunts de titres garantis par des espèces sont assimilés comptablement à des pensions livrées.

La rémunération relative à un prêt ou un emprunt de titres est enregistrée prorata temporis en résultat.

2.4 Instruments financiers à terme et conditionnels

CDC IXIS Capital Markets intervient sur l'ensemble des marchés d'instruments financiers à terme de taux, de change et sur actions ; ces interventions sont réalisées :

- dans le cadre de couvertures affectées,
- ou dans le cadre d'une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction.

Les instruments financiers à terme et conditionnels sont comptabilisés pour leur valeur nominale en hors bilan.

Le risque de crédit est identifié et provisionné en fonction des dispositions contractuelles et de la valeur de marché ou, par défaut, au moyen des dispositions du CRC 2002-03 (cf. infra § 2.10).

La comptabilisation des résultats sur ces instruments est fonction de l'intention de gestion quant à leur utilisation.

Contrats d'échange de taux et de devises

En application du règlement n° 90-15 (modifié par le n° 92-04) du Comité de la Réglementation Bancaire, les contrats d'échange de taux ou de devises et assimilés sont classés selon les catégories suivantes :

- opérations de micro-couverture : le résultat est enregistré de manière symétrique à la constatation du résultat sur l'élément couvert.
- gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction : ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Conformément à la réglementation, cette valeur est corrigée afin de tenir compte des risques de contrepartie évalués selon un modèle interne ainsi que de la valeur actualisée des frais de gestion futurs. Le solde global des différences d'évaluation est porté au compte de résultat.

Autres opérations

Les autres opérations correspondent principalement aux futures et aux options qui relèvent du règlement CRB 88-02.

Les contrats qui n'entrent pas dans le cadre d'une opération de couverture sont évalués à leur valeur de marché. Les gains ou les pertes résultant de l'évaluation des opérations non dénouées à la clôture sont enregistrés en résultat.

Les résultats réalisés sur des opérations de couverture sont rapportés au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert.

Afin de mieux traduire la réalité économique de l'activité, les instruments peu liquides sont également valorisés à un prix de marché théorique (cf. paragraphe 2.5).

2.5 Valeur de marché

Lorsque les prix de marché des instruments ou les paramètres de valorisation ne font pas l'objet de cotations officielles, des méthodes de valorisation alternatives sont utilisées.

Celles-ci font intervenir un ou plusieurs des éléments suivants : confirmation de prix par des courtiers ou contreparties externes, comparaison avec des transactions réelles et étude par catégories d'émetteurs ou d'instruments.

Dans les cas où la valorisation d'instruments est faite à partir de modèles, ceux-ci intègrent les paramètres qui affectent l'évaluation de ces instruments, notamment la moindre liquidité des marchés concernés, et prennent en compte l'estimation des risques y afférents.

2.6 Titres émis

Les intérêts courus à verser sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie d'un compte de résultat.

Les primes d'émission ou de remboursement sont amorties de manière linéaire ou financière sur la durée de vie des titres concernés.

2.7 Opérations complexes

Les opérations complexes correspondent à des combinaisons synthétiques d'instruments (de type, nature et de modes d'évaluation identiques ou différents) comptabilisés en un seul lot ou comme une opération dont la comptabilisation ne relève pas d'une réglementation explicite.

Chaque composante de la transaction est comptabilisée suivant la nature juridique des produits sous-jacents.

Le résultat est appréhendé globalement de manière à refléter la nature économique des opérations. La prise en compte de ce résultat dépend de l'intention de gestion :

- les opérations réalisées dans une logique d'adossement voient leur résultat étalé de manière linéaire. En cas de valeur globale de marché négative de l'opération complexe, une provision est constituée,
- les opérations réalisées dans le cadre d'une gestion de portefeuille de transaction ou dont le résultat est assimilable à une commission de montage voient leur résultat comptabilisé à l'origine. Une décote est appliquée pour tenir compte des frais futurs de gestion et des risques de contrepartie éventuels.



2.8 Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des instruments destinés à transférer d'une contrepartie à une autre le risque de crédit existant sur des actifs, généralement en échange du paiement d'une prime réglée à l'origine ou de manière échelonnée. En cas d'événements prédéfinis dans le contrat de dérivé de crédit (« credit events »), le vendeur de la protection est appelé à payer le coût de la défaillance tel que défini dans le contrat.

Il existe trois principales catégories de dérivés de crédit ; les Credit Default Swaps, les Total Rate of Return Swaps et les Credit Linked Notes qui sont respectivement assimilables à des options, à des swaps et à des titres.

En l'absence de texte comptable spécifique, les dérivés de crédit ont été traités comptablement par analogie avec les opérations auxquelles ils s'apparentent en termes de caractéristiques et de risques (options, swaps et titres) et en fonction de l'intention de gestion :

- les opérations réalisées dans une intention de couverture sont évaluées de manière symétrique à l'élément couvert.
- le résultat des opérations en position ouverte isolée réalisées dans le cadre d'une détention durable est évalué prorata temporis avec provision pour pertes latentes éventuelles. Dans le cas des opérations assimilables à des options, les éventuelles provisions pour moins-values latentes sont déterminées par rapport au montant non étalé de la prime.
- les opérations réalisées dans une intention de trading sont évaluées en valeur de marché avec correctif pour frais futurs de gestion et risque de contrepartie, lorsque la liquidité du marché du dérivé est assurée. Dans le cas contraire, l'évaluation est réalisée par application des règles applicables aux opérations auxquelles les dérivés de crédit s'apparentent :
 - comptabilisation en coût historique
 - le cas échéant, provision pour dépréciation.

2.9 Enregistrement des produits et des charges

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés prorata temporis.

Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de la prestation.

2.10 Risque de crédit

Le risque de crédit est traité en comptabilité depuis le 1^{er} janvier 2003 en conformité avec le règlement CRC n° 2002-03 du 12 décembre 2002. L'application de ce règlement n'a pas eu d'impact sur les états financiers.

Ce règlement concerne toutes les opérations génératrices d'un risque de crédit (créances, titres et engagements).

Pour une contrepartie donnée, le risque de crédit se caractérise par l'existence d'une perte potentielle liée à une possibilité de défaillance de cette dernière par rapport aux engagements qu'elle a souscrits.

Le risque de crédit est considéré comme avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie en application des dispositions contractuelles initiales.

Les créances en principal et en intérêts sur une contrepartie sont déclassées en douteux lorsqu'il existe un risque de crédit avéré vis-à-vis de cette dernière. Les créances douteuses sont provisionnées sur la base de leur valeur de marché ou de la valeur actuelle des pertes prévisionnelles en tenant compte des garanties reçues, appelées ou susceptibles de l'être.

Les provisions constituées sont reprises en déduction des encours douteux correspondants. Elles apparaissent au passif du bilan lorsqu'elles portent sur des engagements hors bilan ou sur instruments financiers à terme et conditionnels. La dotation aux provisions est reprise dans la rubrique "coût du risque" du compte de résultat.

2.11 Titres de participation et filiales

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix de revient. À la clôture de l'exercice, ils sont évalués individuellement au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur d'utilité. Des provisions pour dépréciation sont constituées en cas de perte de valeur durable.

2.12 Succursales à l'étranger

Les comptes des succursales sont intégrés dans les comptes du siège en devise locale. Les résultats sont convertis au cours de change comptant de fin de mois.

2.13 Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les études informatiques relatives à des projets nettement identifiés et dont la faisabilité technique est certaine sont portées en immobilisations incorporelles.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire ou dégressive.

2.14 Dettes subordonnées

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées par des emprunts à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Les intérêts courus à verser sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.15 Engagements en matière de retraites

Les indemnités de départ à la retraite font l'objet d'une estimation actuarielle reprise dans les notes annexes et donnant lieu à la constitution d'une provision.

2.16 Impôt sur les sociétés

Ce poste comprend l'impôt courant de l'exercice sous déduction des avoirs fiscaux et des crédits d'impôt pouvant être utilisés en règlement de l'impôt.

Un contrôle fiscal est en cours. La notification de redressement reçue en 2002 au titre du premier exercice contrôlé a fait l'objet d'une provision pour risques et charges. En outre, les motifs de redressement ont donné lieu à un chiffrage pour les exercices suivants qui a également été provisionné.

Au 31 décembre 2003, aucun risque pouvant donner lieu à complément de provision n'a été identifié.

Note 2

Participations

	Valeur comptable des titres	Avances	Provisions	Total	Capitaux propres dernier exercice	Résultat dernier exercice	Quote-part de capital en %
<i>en millions d'euros</i>							
Sociétés dans lesquelles CDC IXIS Capital Markets détient un investissement net supérieur à 15,24 millions d'euros :							
CDC IXIS Securities	19,41	-	-	19,41	19,92	0,10	100,00
Sous-total	19,41	-	-	19,41			
Autres sociétés :							
Captiva	4,84	-	-	4,84	NS	NS	100,00
Informatique CDC	-	26,31	-	26,31	NS	NS	NS
Divers	2,41	-	(0,46)	1,95	NS	NS	NS
Sous-total	7,25	26,31	(0,46)	33,10			
TOTAL 31/12/03	26,66	26,31	(0,46)	52,51			
TOTAL 31/12/02	22,40	9,80	(1,32)	30,88			



Note 3

Capitaux propres

en millions d'euros

	Fonds pour risques bancaires généraux	Capital	Primes d'émission	Report à nouveau	Réserve légale	Autres réserves	Acomptes sur dividendes	Résultat ⁽¹⁾	Capitaux propres (hors FRBG)	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/01	13,72	457,50	10,49	43,22	12,48	30,70	(94,00)	102,62	563,01	576,73
Affectation de résultat 2001				3,49	5,13		94,00	(102,62)		
Distribution 2002 au titre du résultat 2001				(27,20)						
Autres variations	(13,72)									
Résultat 31/12/2002								90,61		
Capitaux propres au 31/12/2002	-	457,50	10,49	19,51	17,61	30,70	-	90,61	626,42	626,42
Affectation de résultat 2002				86,08	4,53			(90,61)		
Distribution 2003 au titre du résultat 2002										
Autres variations	-									
Résultat 31/12/2003								87,84		
Capitaux propres au 31/12/2003	-	457,50	10,49	105,59	22,14	30,70	-	87,84	714,26	714,26

⁽¹⁾ Le capital social de CDC IXIS Capital Markets s'élève à 457.500.000 euros. Il se décompose en 30 000 000 d'actions de 15,25 euros de nominal, chacune de même catégorie, et est détenu au 31/12/2003 à 100% par CDC IXIS.

Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

<i>Nature des indications (en unité euros)</i>	Exercice 1999	Exercice 2000	Exercice 2001	Exercice 2002	Exercice 2003
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	457 347 052	457 347 052	457 500 000	457 500 000	457 500 000
Nombre d'actions ordinaires existantes	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer : - par conversion d'obligations - par exercice de droits de souscription					
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires H.T. ou P.N.B	370 117 025	437 923 678	391 609 393	471 909 637	601 379 604
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	165 641 746	188 507 300	105 484 611	181 929 851	261 791 881
Impôts sur les bénéfices	52 722 343	68 362 394	8 505 933	48 179 877	72 038 563
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	79 618 113	96 430 121	102 621 443	90 614 206	87 841 485
Résultat distribué	37 776 866	55 613 401	121 200 000		
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	3,76	3,77	3,14	4,41	6,06
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,65	3,21	3,42	3,02	2,93
Dividende attribué à chaque action	1,26	1,85	4,04		
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	482	648	675	817	812
Montant de la masse salariale de l'exercice	63 928 004	82 676 634	99 102 638	114 389 908	118 892 818
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	23 359 331	28 871 205	30 385 471	32 854 968	38 772 046



Informations complémentaires

1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

1.1. Dénomination et siège :

Dénomination sociale : CDC IXIS Capital Markets

Siège social : 47, Quai d'Austerlitz 75648 Paris cedex 13

1.2. Forme juridique

Société anonyme de droit français à Directoire et Conseil de surveillance régie par les articles L210-1 et suivants du Code de commerce. La société a le statut d'établissement de crédit agréé en tant que société financière, régi par le livre V du Code monétaire et financier.

1.3. Durée

La durée de la société est fixée à 99 ans, soit jusqu'au 31 mars 2086, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

1.4. Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet de réaliser, tant pour son compte propre que pour une clientèle nationale et internationale :

- la réception de fonds liée à son activité de prestataire de services d'investissement ;
- l'émission de garanties sous forme de cautionnement, d'aval ou d'engagement autonome y compris les garanties émises au profit d'OPCVM ou FCC ou leurs porteurs de parts ou actions, dans le cadre d'opérations de prestations de services d'investissement ou de prestations d'ingénierie financière, ainsi que l'émission de garanties dans le cadre du placement, de l'émission ou d'opérations sur instruments financiers ;
- toutes opérations sur le marché interbancaire et toutes opérations de change ;
- l'octroi de prêts ou l'acquisition ou cession de créances dans le cadre de ses activités d'intermédiation, notamment à l'occasion d'opérations sur dérivés de crédit, d'opérations de titrisation et d'opérations de marchés sur créances, y compris envers la clientèle, et la réalisation de toutes opérations nécessaires à l'activité de compensateur sur marché à terme ;
- toutes prestations principales ou connexes de service d'investissement sur les marchés réglementés ou de gré à gré portant sur des instruments financiers français ou étrangers et notamment :

- la réception et la transmission d'ordres pour le compte de tiers,
- l'exécution d'ordre pour compte de tiers,
- la négociation pour compte propre,
- la gestion de portefeuille pour compte de tiers et le conseil en gestion d'instruments financiers,
- la prise ferme et le placement à l'émission ou dans le cadre d'opérations financières, la garantie de placement et tous services liés au placement et à la prise ferme ;
- la conservation ou l'administration d'instruments financiers ;
- l'émission de valeurs mobilières, de titres de créances négociables et de tous autres instruments financiers ;
- la fourniture de conseil aux entreprises en matière de structure de capital, de stratégie industrielle et de questions connexes ainsi que de services concernant les fusions et le rachat d'entreprises ;
- la réalisation, le développement, la diffusion et la commercialisation de toutes études techniques, recherches, analyses et systèmes d'information dans le domaine financier et économique quel qu'en soit le support ;
- la prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, existantes ou à créer dont l'activité présente un lien direct ou indirect avec l'objet de la société ;
- et plus généralement, toutes opérations de nature commerciale, financière ou administrative pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de nature à favoriser l'extension ou le développement de la société.

1.5. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés

RCS : Paris 340 706 407

Code APE : 671 E

1.6. Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

1.7. Répartition statutaire des bénéfices

Sur les bénéfices nets de chaque exercice diminués, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi et augmenté du report bénéficiaire.

Après approbation des comptes et constatation de l'existence d'un bénéfice distribuable, l'Assemblée générale décide d'inscrire celui-ci à un ou plusieurs postes de réserves, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, de le reporter à nouveau ou de le distribuer. L'Assemblée générale peut décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende, en numéraire ou en actions.

Les dividendes non réclamés dans les 5 ans de leur mise en paiement sont prescrits.

1.8. Assemblées générales

Les Assemblées générales sont convoquées dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées sur simple justification de son identité, à condition toutefois que ses actions soient libérées des versements exigibles et aient été inscrites en compte à son nom, cinq jours au moins avant l'assemblée.

Les Assemblées sont présidées par le président du Conseil de surveillance ou par un membre du Conseil spécialement délégué à cet effet par celui-ci.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi.

Les extraits ou copies des délibérations sont valablement certifiés et délivrés par le président ou le secrétaire de l'assemblée.

Les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

2. Schémas d'intéressement du personnel

Intéressement

Au cours des cinq derniers exercices, 2 accords d'intéressement ont été conclus à CDC IXIS Capital Markets :

- accord du 25 juin 1999, portant sur les exercices 1999, 2000 et 2001
- accord du 14 juin 2002 portant sur les exercices 2002, 2003 et 2004

En vertu de ces accords, la détermination du montant de l'intéressement repose sur deux critères : le résultat net de l'entreprise et le taux de participation des salariés aux actions de formation professionnelle.

Montant de l'intéressement versé au titre des cinq derniers exercices (versement l'année suivante) :

- 1999 : 2,33 millions d'euros
- 2000 : 2,70 millions d'euros
- 2001 : 3,3 millions d'euros
- 2002 : 5,487 millions d'euros
- 2003 : (provision) 5,5 millions d'euros

Participation

Un accord de participation volontaire à durée déterminée a été conclu le 20 décembre 2001 par CDC IXIS Capital Markets au titre de l'exercice 2000. Cet accord prévoit l'application de la formule de droit commun pour le calcul de la réserve spéciale de participation. Le montant versé par la société en 2001 au titre de l'exercice 2000 s'élève à 6,09 millions d'euros. Par avenant à cet accord, CDC IXIS Capital Markets a distribué en



2002 le reliquat de cette participation d'un montant de 1,052 million d'euros.

Par ailleurs, un accord de participation Groupe a été signé le 30 octobre 2002, au titre duquel un montant de 1,34 million d'euros a été versé aux salariés de CDC IXIS Capital Markets au titre de l'exercice 2001 ; et 2,508 au titre de l'exercice 2002.

3. Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

3.1. Personne qui assume la responsabilité du document de référence

Anthony ORSATELLI
Président du Directoire

3.2. Attestation de la personne qui assume la responsabilité du document de référence

À ma connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Anthony Orsatelli



3.3. Avis des Commissaires aux comptes sur le document de référence

En notre qualité de Commissaires aux comptes de CDC IXIS Capital Markets et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Directoire. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier, le cas échéant, les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Ce document de référence ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 arrêtés par le Directoire, ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve avec l'observation qui figure dans notre rapport général et notre rapport sur les comptes consolidés relative à la note 1 de l'annexe qui expose les changements de méthodes comptables résultant de l'application du règlement CRC n° 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit.

Par ailleurs en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous avons porté à votre connaissance, dans notre rapport général et dans notre rapport sur les comptes consolidés, les éléments suivants :

La valorisation des instruments financiers constitue un domaine d'estimation comptable significative. Votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés (note 1 de l'annexe). Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à la vérification des modèles et à la détermination des paramètres utilisés.

Votre société a constitué au 31 décembre 2003 une provision (notes 25 et 4a de l'annexe) pour couvrir le risque de crédit relatif aux titres d'investissement. Dans le cadre de notre appréciation de cette estimation, nous avons été conduits à nous appuyer sur les analyses préparées par la société qui reposent notamment sur les cash flows prévisionnels de l'émetteur des titres tels qu'ils ressortent des travaux effectués par un expert indépendant mandaté par les banques créancières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels et consolidés, pris dans leur ensemble, et contribuent à la formation de l'opinion exprimée dans la première partie du rapport général et du rapport sur les comptes consolidés.

Les comptes annuels et les comptes consolidés des exercices 2002 et 2001, arrêtés par le Directoire, ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans ce document de référence.

Fait à Paris, le 23 avril 2004

Les Commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPER AUDIT

Étienne Boris



MAZARS & GUERARD

Guillaume Potel



Conformément aux dispositions légales en vigueur, le présent document de référence inclut, en page 20, le rapport des Commissaires aux comptes prévu par l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de surveillance sur le contrôle interne prévu par l'article L.225-68 du Code de commerce.

3.4. Politique d'information

Responsable de l'information :

Monsieur Michel Berthezène

Tél. : 01 58 55 26 01



Tableau de concordance AMF

INFORMATIONS

ATTESTATION DES RESPONSABLES

- Attestation des responsables du document de référence p 98
- Attestation des contrôleurs légaux des comptes p 85 et 99
- Politique d'information p 99

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL

- Émetteur p 96 à 97
- Capital p 48
 - Particularités p 48
 - Capital autorisé non émis p 48
 - Capital potentiel p 48
 - Tableau d'évolution du capital sur 5 ans p 48 et 95
- Marché des titres de l'émetteur
 - Tableau d'évolution des cours et volumes sur 18 mois NA
 - Dividendes p 56 à 57 et 94 et 95 et 97

CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

- Répartition actuelle du capital et des droits de vote p 48
- Évolution de l'actionariat p 2 et 48
- Pactes d'actionnaires p 48

ACTIVITÉ DU GROUPE

- Organisation du groupe (relations mères et filiales, informations sur les filiales) p 1 à 2 et 32 et 70 et 93
- Chiffres clés du groupe page de couverture
- Informations chiffrées sectorielles (par activité, par zone géographique et/ou pays) p 83
- Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur NA
- Politique d'investissement p 27 à 33 et 45 à 47
- Indicateurs de performance (création de valeur pour l'entreprise...) page de couverture

ANALYSE DES RISQUES DU GROUPE

- Facteurs de risques
 - Risques de marché (liquidité, taux, change, portefeuille actions) p 36 à 40
 - Risques particuliers liés à l'activité (dont dépendance à l'égard de fournisseurs, clients, sous traitants, contrats, procédés de fabrication...) p 41 à 42
 - Risques juridiques (réglementation particulière, concessions, brevets, licences, litiges significatifs, faits exceptionnels...) p 42
 - Risques industriels et liés à l'environnement NA
- Assurances et couverture des risques p 42

PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS

- Comptes consolidés et annexe p 58 à 85
- Engagements hors-bilan p 62 et 77 à 79 et 88
- Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux p 21
- Information financière pro forma NA
- Ratios prudentiels réglementaires p 34 à 35
- Comptes sociaux et annexe (extraits) p 86 à 95

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

- Rapport du Président du Conseil de surveillance de l'article L.225-68 dernier alinéa du Code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société. p 8 à 19
- Rapport des Commissaires aux comptes prévu par l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de surveillance sur le contrôle interne prévu par l'article L.225-68 du Code de commerce. p 20
- Composition et fonctionnement des organes de direction et de surveillance p 8 à 21
- Composition et fonctionnement des comités p 8 et 11
- Dirigeants mandataires sociaux (rémunérations et avantages, options consenties et levées, BSA et BSPCE) p 8 et 20 à 21 et 48 à 55
- Conventions réglementées p 10

ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- Évolution récente p 2
- Perspectives p 47



47, quai d'Austerlitz – 75648 Paris Cedex 13
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance,
Établissement de Crédit agréé en tant que société financière, au capital de 457 500 000 euros
RCS : Paris B 340 706 407 – Siège social : 47, quai d'Austerlitz – 75648 Paris Cedex 13



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27/04/2004, conformément au règlement n°98-01 (n° de dépôt AMF : D.04-0590). Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.